

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Juin 2009

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/01

OBJET : Rapport d'activités des Services pour l'année 2008.

<p>RÉSUMÉ : La loi a prévu la présentation par le Président de l'Assemblée délibérante d'un rapport annuel sur l'activité des services. A l'issue de celle-ci, le Conseil général en donne acte à son Président.</p>
--

Conformément à l'article L. 3132-21 du Code général des collectivités territoriales, je vous présente le rapport sur l'activité des services du Département au cours de l'année 2008.

Celui-ci est présenté en fonction de l'organisation des services en quatre pôles cohérents : Solidarité (DGAS), Aménagement – Environnement – Déplacements (DGAA), Éducation – Culture – Tourisme – Jeunesse, Sports et Affaires Européennes et Internationales (DGAE), Ressources – Administration (DGAR) regroupés aux côtés de la Direction générale des Services (DGS).

Ce rapport retrace l'exécution des principales délibérations votées par l'Assemblée départementale en 2008, la mise en œuvre des politiques publiques départementales décidées par celle-ci, et donne de multiples indications sur les aspects quantitatifs et financiers des actions menées ainsi que sur les projets suivis par les différents services.

Je vous remercie de prendre connaissance de ces éléments et de bien vouloir me donner acte de ce document.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

2/01 2

Dossier n° 2/01 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteur : M. ELU
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Séance du 26 Juin 2009

OBJET : Rapport d'activités des Services pour l'année 2008.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

DECIDE

De donner acte au Président du Conseil général de son rapport sur l'activité des services du Département en 2008, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe

INTRODUCTION

Plus de 4500 agents départementaux interviennent quotidiennement au service des seine et marnais dans le domaine social, pour la construction et l'entretien des routes, des collèges, dans l'assistance aux communes, aux associations ou pour la gestion interne de l'administration, des Finances et des Ressources humaines.

Pour assurer une stratégie de pilotage commune et garantir la cohérence globale des actions, une instance collégiale de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire et, en outre, de manière régulière avec le Président du Conseil général.

En 2008, ont été confirmées des modalités de travail qui favorisent le décloisonnement des services, la conduite d'actions transversales nécessaires pour la mise en œuvre de politiques publiques, souvent plus partenariales qu'auparavant et donc plus complexes dans leur gestion.

De même, une action publique départementale qui se veut au service des usagers exige la prise en compte de leur avis et une démarche participative dans la gestion des affaires.

En interne, le management en « mode-projet » est privilégié pour la prise en compte de différentes thématiques et la résolution des problèmes rencontrés : transferts de nouvelles compétences au Département, mise en place de nouvelles actions transversales, développement de projets, réorganisation des tâches, structuration des services... Ce mode de travail participatif au sein des services dynamise les capacités globales de l'administration départementale et est souvent le gage d'une plus grande pertinence ou efficacité ultérieure.

L'année 2008 a été celle du lancement d'une démarche de performance avec l'organisation du contrôle de gestion et d'une veille accrue sur les relations du Département avec ses partenaires par l'intermédiaire de l'audit externe. Un pilotage plus fin de l'action publique a été recherché avec une meilleure articulation entre les orientations de politique publique et la déclinaison des objectifs opérationnels des services qui se poursuivra en 2009 avec la mise en place d'un suivi des projets.

Afin d'assurer une lecture la plus homogène possible de l'activité des services en 2008, celle-ci est présentée pour chaque direction sous forme de fiche, structurée autour de quelques axes : des mots-clés pouvant caractériser le service, l'effectif, le budget, l'essentiel de l'action 2008, des chiffres importants ou encore des actions nouvelles ou spécifiques à l'année 2008.

SOMMAIRE (*)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Secrétariat général
Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe
Service SIG
Secrétariat général aux Assemblées
Direction des Finances

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES

Direction des Ressources humaines
Direction des Systèmes d'Information
Sous-Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales
Sous-Direction des Moyens
Sous-Direction des Marchés Publics
Sous-Direction de l'Innovation et de l'E-administration (**)

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE

Direction de la Santé et de la Petite Enfance
Direction de l'Enfance
Direction de l'Insertion et de l'Habitat
Direction des Personnes Agées et Adultes Handicapés
Direction des UAS
Centre de ressources et d'Appui

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges
Direction du Développement des Territoires
Direction Principale des Routes
Direction des Transports
Direction de l'Eau et de l'Environnement

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Service de la Coordination Administrative et du Tourisme
Service des Actions Européennes et Internationales
Direction des Sports et de la Jeunesse
Direction des Affaires Culturelles
Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux
Médiathèque départementale

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

(*) Les intitulés et l'organisation des Directions sont ceux en vigueur en 2008

(**) La SDIE était jusqu'au 1^{er} septembre 2008 rattachée à la DGS sous l'intitulé « Mission Net »

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
(DGS)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Direction générale des services (DGS), s'appuyant sur la structuration cohérente des DGA et sur l'animation du Comité de direction générale, centre ses missions sur des fonctions essentielles de management, de pilotage, d'organisation et de contrôle.

En 2008, le lancement d'une démarche de performance et la définition d'une fonction de contrôle de gestion et d'audit, la réorganisation de la fonction financière recentrée sur son cœur de métier, l'initialisation de projets de services, répondent à des objectifs de mise en œuvre d'outils d'analyse prospective et l'amélioration du pilotage stratégique des politiques publiques.

En 2008, outre la création au sein de la DGS de la fonction de pilotage du contrôle de gestion, l'ancien Service de la Séance et de la Commission Permanente (SSCP) a été transformé en un Secrétariat général aux Assemblées (SGA), gagnant en autonomie et visant à une articulation accrue entre la Direction générale et le Cabinet du Président.

Ainsi, en 2008, la DGS est composée de plusieurs pôles :

- le Secrétariat général (SG), la Direction des Finances (DF), le Secrétariat général aux assemblées (SGA), la Direction du Contrôle de gestion et de l'audit externe (DCGAE),
- mais aussi des services spécialisés à la fois dans leur technicité et à vocation transversale, tels que le Service d'information géographique (SIG), la Mission développement durable (MDD) et la Mission Net, qu'il est apparu opportun en cours d'année de transformer en Sous-direction de l'innovation et de l'e-administration (SDIE), pour plus de vision prospective et qui a été rattaché à la DGA-Ressources.

Un nouvel arrêté du Président du Conseil général en date du 21 février 2008 a redéfini l'organisation de la Direction générale et de chacune des entités qui la composent.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Il conseille et oriente l'exécutif départemental dans les choix stratégiques et la définition des politiques publiques départementales.

Il anime, encadre et coordonne les activités des services départementaux.

Il définit, sous l'autorité du Président, le cadre des relations de l'administration avec les partenaires extérieurs.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Le Secrétaire général, collaborateur direct du Directeur général des services, assiste ce dernier dans les fonctions de coordination, notamment avec les Directeurs généraux adjoints et les Secrétariats généraux des DGA, dans les relations avec le Cabinet, les institutions et organismes extérieurs.

A ce titre, il prépare des réunions, notamment celles du Comité de direction générale (une quarantaine en 2008), celles réunissant mensuellement le Président, le Cabinet et le Comité de direction générale (11), les réunions mensuelles entre le Préfet et le Président (11), ou encore les réunions internes des directeurs (6 en 2008).

Outre les dossiers qu'il gère directement, le Secrétaire général assure le suivi du courrier (entrant et sortant) entre le Cabinet, la Direction générale, les DGA et directions.

En 2008, le Secrétariat général regroupait les services suivants :

Le Service de la Documentation

Le service est composé de quatre personnes chargées de :

- La constitution et la diffusion d'une revue de presse informatisée,
- La réalisation de recherches documentaires,
- La gestion des achats d'ouvrages et d'abonnements pour de nombreux services du département.

Budget primitif global 2008 : 210 000 € (Documentation générale, technique et informatisée, droits de copiage) et réalisé 181 500 €.

Actions 2008

Les traditionnelles demandes documentaires ont été en constante augmentation. Le Service documentation a continué l'enrichissement de son fonds documentaire quotidiennement. Une trentaine d'articles référencés et indexés sont publiés dans « Intradoc », revue de presse informatisée publiée quotidiennement sur le portail « Sés@me. Ils abondent ce fonds tous les jours. Les agents du Département y trouvent des informations générales relatives aux compétences ou aux actions engagées par le Département, des actualités de nature juridique ou statistiques.

Actions nouvelles 2008

LE PANORAMA DE PRESSE : pour simplifier les procédures de saisie des articles et s'assurer de leurs conditions de conservation et de diffusion tout en respectant la législation relative aux droits d'auteur, un marché a été passé avec un agrégateur de presse (Press Edd - Européennes de Données).

L'acquisition des articles diffusés par maintenant obligatoirement par ce prestataire. Ce marché a permis, par ailleurs, de générer un gain de temps qui a été investi dans les autres actions du service

LES REVUES ET ABONNEMENTS : pour l'acquisition des revues et des abonnements, le MAPA test qui avait été réalisé en 2007, a été étendu à l'ensemble des Directions et services. Le Marché d'Appel d'Offres a été attribué à « Contrôle Publications ».

Le Service de la Documentation est devenu le gestionnaire unique des commandes et des acquisitions, mais les directions et services ont une possibilité de vérifier leurs abonnements et de procéder aux réclamations en cas de retard ou d'absence de livraisons. Un travail d'information a été réalisé auprès des gestionnaires des Directions et services afin de les familiariser avec le nouvel outil web mis à leur disposition.

UN NOUVEL OUTIL DE GESTION DOCUMENTAIRE : le marché passé pour l'acquisition d'un nouvel outil a été attribué à la société SESIN. Le service de la documentation a créé, dès la réunion de lancement du projet, le 10 juillet 2008, un groupe de travail pour élaborer un cahier des spécifications fonctionnelles et techniques qui a pu être validé à la mi-novembre.

Le logiciel doit fonctionner à l'automne 2009.

Le Pôle de Coordination et des Affaires générales

Parmi les dossiers gérés au titre de la Coordination et affaires générales, figure notamment la communication institutionnelle sur les chantiers ; elle a nécessité en 2008 le renouvellement d'un marché à bons de commande, permettant d'installer près de 400 panneaux/an sur le territoire seine-et-marnais, pour toutes les opérations subventionnées par le Département.

L'administration fonctionnelle du logiciel « Eudonet » de gestion des organismes et contacts du Département, utilisé désormais par tous les services du Département, ainsi que l'animation du Comité de pilotage, des réunions de travail et des formations, relève du Secrétariat général.

Deux agents à plein temps sont consacrés à ces missions.

En 2008, ont été en outre organisés les travaux de préparation de la mise en place des astreintes au sein des services.

Par ailleurs, les comités de pilotage de partenariats (Secteur IV de Marne-la-Vallée, convention Disney) ont nécessité la préparation de réunions de travail.

DIRECTION DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'AUDIT EXTERNE (DCGAE)

Créée en début d'année 2008, la DCGAE est structurée en deux pôles :

- Contrôle de gestion et pilotage de la démarche de performance,
- Audit externe

Elle regroupe 6 agents.

Installée provisoirement dans les locaux rue de Belle Ombre, la DCGAE a rejoint les locaux de la Direction générale à l'Hôtel du Département en septembre 2008.

Depuis lors, elle a élaboré les premiers outils de pilotage de l'activité et de la gestion, procédé à la segmentation des politiques publiques, initialisé les programmes annuels de pilotage.

Cette démarche est réalisée en relation étroite avec les directions, sous le contrôle d'un comité de pilotage composé des Vice-Présidents concernés, du Directeur général, des Directeurs généraux adjoints et avec l'assistance d'un groupe-projet associant les Secrétaires généraux et le Directeur des Finances.

Des indicateurs significatifs sont recherchés pour l'élaboration des tableaux de bord participant au dialogue de gestion.

En matière d'audit externe, des études ont été fournies relatives à certains choix complexes d'investissement ou de mode de gestion.

Les risques juridico-financiers externes sont analysés et des mesures préventives et curatives en la matière sont proposées.

Une veille sur la régularité des engagements externes du Département est mise en œuvre en permanence.

SECRETARIAT GÉNÉRAL AUX ASSEMBLÉES (SGA)

En 2008, le SGA était composé de 5 personnes. Il est chargé de la préparation des séances du Conseil Général et de la Commission permanente, de l'organisation des commissions techniques et du suivi des délibérations jusqu'à leur publication.

En 2008, 11 séances du Conseil Général et 11 Commissions permanentes ont abouti à l'adoption de 1 257 délibérations. De façon à acquérir un caractère exécutoire, ces délibérations, ainsi que les arrêtés départementaux publiables, ont généré la publication de 57 recueils des actes administratifs.

Le Secrétariat général aux Assemblées assure, par ailleurs, l'actualisation permanente du guide des aides départementales sur l'Intranet, ainsi que le suivi des désignations des représentants du Département dans diverses instances (613 au total).

Enfin, le SGA a piloté le remplacement du logiciel de gestion des dossiers d'Assemblées, et la dématérialisation du contrôle de légalité. Ces nouveaux outils seront, en principe, opérationnels courant 2009.

SERVICE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Ce service compte 5 agents dont les principales missions se regroupent sous les rubriques suivantes :

Elaboration du Schéma Directeur de l'Information Géographique.

Mise en production des applications d'élaboration et de suivi de la programmation des revêtements routiers et de gestion des plantations d'arbres d'alignement.

Développement et tests de l'application de saisie de l'inventaire du patrimoine industriel de la vallée de la Seine (mise en production 2009).

Saisie d'une base de données de localisation des écoles primaires pour le projet PROSICOL (sectorisation des collèges).

Chiffres-clés de l'activité 2008

100 personnes formées aux applications SIG

220 cartes réalisées

5600 utilisations des applications SIG

DIRECTION DES FINANCES (DF)

La Direction des Finances a en charge de proposer, puis de mettre en œuvre, les politiques financières, fiscales et budgétaires du Département et de veiller à l'application des normes comptables.

Ses ***principales missions*** se déclinent de la façon suivante :

- Elaborer des scénarios budgétaires prospectifs tant en fonctionnement qu'en investissement, en recettes et en dépenses
- Réaliser des études rétrospectives et comparatives permettant de mesurer l'évolution et le niveau d'intervention du Département et ses équilibres financiers
- Piloter, coordonner, contrôler et rendre compte de la préparation et de l'exécution des budgets
- Gérer la dette et la trésorerie en prévenant les risques financiers
- Instruire, évaluer et suivre les engagements hors bilan du Département (garanties d'emprunts)
- Assurer la gestion et la répartition des fonds départementaux de péréquation
- Veiller à la régularité des opérations comptables
- Contrôler sur le plan des incidences budgétaires les rapports présentés aux assemblées
- Administrer au niveau fonctionnel les systèmes d'information financière
- Assurer une mission de conseil, d'expertise et d'assistance en matière financière, budgétaire et fiscale auprès de l'ensemble des services départementaux.

Son ***organisation*** a évolué au cours de l'année 2008 :

Avec la création de la Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe, l'activité "contrôle des organismes externes" qui lui était confiée a été rattachée à cette nouvelle direction début 2008. L'idée a été de recentrer la Direction des Finances sur son cœur de métier : la gestion budgétaire, financière et comptable du Département. Dès lors, l'organisation de la Direction a été modifiée, s'articulant dorénavant autour de 4 pôles :

- une sous-direction budget-prospective
- une cellule administration fonctionnelle des systèmes d'information financière
- un service dette-trésorerie
- un service comptabilité

Au total, la Direction des Finances comptait au 31/12/2008 un effectif de 31 postes budgétaires répartis en :

- 11 de catégorie A ou A+
- 6 de catégorie B
- 14 de catégorie C

Activités et chiffres-clés :

Sous-Direction du Budget et de la Prospective :

- Budget total voté : 1558,3 M€ (+ 1,6 % par rapport à 2007), dont 955,7 M€ en fonctionnement, et 602,6 M€ en investissement.
- Budget réel (hors mouvements d'ordre et dette capital) : 1 125,7 M€, dont 875,7 M€ (+ 8,3 % sur 2007) en fonctionnement et 250 M€ (+3 % sur 2007) en investissement.
- Dépenses réelles réalisées (hors dette capital) : 1071,3 M€ (+ 7,3 % sur 2007 ; 95,2 % du budget voté), dont 837,8 M€ (+ 8,2 % sur 2007) en fonctionnement (95,7 % de taux de réalisation) et 233,5 M€ (+ 4% sur 2007) en investissement (93,4 %)
- Résultat global 2008 : + 9,7 M€ (+ 5,3 M€ en 2007)

- 2 165 virements de crédits réalisés (+ 11,9 % par rapport à 2007)
- 503 rapports contrôlés (- 20 %)
- Fonds de péréquation : 46,2 M€ répartis en faveur de communes et EPCI seine-et-marnais (- 7 %)

Service Dette, trésorerie et garantie d'emprunt :

- Encours de dette au 31/12/2008 : 819 683 707,19 €
- Taux moyen pondéré (après swap) : 4,26 % (4,35 % en 2007)
- Durée résiduelle moyenne : 13 ans 9 mois (14 ans et 4 mois en 2007)
- Annuité 2008 : 82 636 990,83 € (+ 2,5 %)
- Plafond de tirage des lignes de trésorerie : 100 M€ (= 2007 et 2008)
- Nombres de tirages : 205 contre 195 en 2007 (+ 5 %)
- Nombre de remboursements : 124 contre 184 en 2007 (- 32 %)
- Encours de dette garantie au 31/12/2008 : 402,5 M€ (+ 7,22 %), au bénéfice de 98 organismes (94 en 2007)
- 27 dossiers de garantie d'emprunt votés en séance dont 20 nouvelles garanties en 2008 pour un montant de 44,4 M€
- 4 demandes de subventions instruites en 2008

Service Comptabilité :

- 85 278 mandats de paiement (+ 5 %) et 28 033 titres de recettes (+ 27 %) émis
- Taux de rejet : 0,47 % sur les mandats et 0,36% sur les titres
- Gestion comptable de 43 régies (1 régie d'avances a été créée, 1 régie d'avances et 1 régie de recettes ont été supprimées)
- 99 arrêtés pour nommer et/ou mettre fin aux fonctions des régisseurs, des mandataires suppléants ou mandataires délivrés (- 52 %)

Cellule Administration fonctionnelle des systèmes d'information financière :

- 138 fiches d'anomalies rédigées (- 5 %)
- 38 mises à jour Grand Angle (versions, lots, patches...) (26 en 2007)
- 500 requêtes et extractions sur demande utilisateurs (= 2007)
- Gestion des profils et habilitations : 130 créations (- 18 %) et 150 modifications (- 57 %)
- 34 demi-journées de formation (40 en 2007)
- 1 925 paramétrages divers (= 2007)
- 3 000 interventions d'assistance auprès des utilisateurs (= 2007)
- Gestion des interventions DSI : 50

Actions nouvelles :

- Emission « test » d'un billet de trésorerie à hauteur de 200 000 € en juin dans le cadre du programme de billets de trésorerie mis en place en 2007

Objectif : tester la circulation des flux financiers relatifs à une émission de billets de trésorerie.

- Evolution du logiciel de gestion de la dette propre et de la dette garantie

Objectif : sécuriser et améliorer la gestion de la dette

- Mise en place d'Hélios – PES V2, démarche de normalisation des tiers

Objectif : rédaction d'un guide de saisie des tiers, remise à plat du fichier tiers Grand Angle

- Participation à l'audit partenarial des dépenses et recettes de la PA/AH, dans le cadre de la convention de services comptables et financiers signée avec le TPG en 2007

Objectif : sécurisation de l'organisation du mandatement

- Dématérialisation des pièces comptables

Objectif: inscription dans la démarche Agenda 21 par la réduction d'émission de document sur support papier et amélioration de la transmission des informations vers la Paerie

- Interfaçage du projet extranet Mobil'études avec le logiciel budgétaire

Objectif: Permettre d'injecter automatiquement dans le logiciel budgétaire les dossiers Mobil'études saisis par l'extranet en développement

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ADMINISTRATION ET DES
RESSOURCES
(DGAR)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La DGAR est le pôle chargé de la définition des besoins et de l'allocation des moyens nécessaires au bon fonctionnement de tous les services départementaux. En 2008, comme les années précédentes, les transferts de compétences ont entraîné un important travail de coordination avec les autres pôles et une évolution rapide, tant qualitative que quantitative, de chacun des services du pôle :

- **La Direction des Ressources Humaines (DRH)**
- **La Direction des Systèmes d'Information (DSI)**
- **La Sous-Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales (DAJP)**
- **La Sous-Direction des Moyens (SDM)**
- **La Sous-Direction des Marchés Publics (SDMP)**

L'adaptation aux nouvelles missions continue d'entraîner d'importants changements organisationnels en interne.

La DGAR a intégré en 2008 la **Sous-Direction de l'Innovation et de l'e-Administration (SDIE)**, ex Mission NET à la DGS.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Ses principales missions sont :

- être le partenaire de la stratégie de la collectivité, gérer et accompagner le changement, administrer le quotidien.
- mobiliser et développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficience (gestion des carrières, des compétences, développement de la formation....)
- fournir aux services départementaux les moyens humains adaptés nécessaires à la réalisation de leurs missions.

L'effectif de la Direction en 2008 était de 112 personnes (+ 9 postes vacants) regroupées dans deux directions adjointes et réparties comme suit :

Direction :

- 1 directrice
- 1 assistante
- Le service de l'Accompagnement des personnels (5 personnes + 1 poste vacant)

Direction Adjointe de l'Emploi et des Compétences :

- 1 directeur adjoint
- 1 assistante
- 1 sous-direction de l'environnement au travail, regroupant le Service Projet Social du Personnel (12 personnes) et le service Prévention, Hygiène et Sécurité (5 personnes + 1 poste vacant)
- 1 sous-direction de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (1 poste vacant) et composée du service du recrutement et de la mobilité (12 personnes dont 2 cadres en orientation professionnelle + 2 postes vacant dont 1 cadre en orientation professionnelle),
- Le service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers (4 personnes),
- Le service de la formation (12 personnes)

Direction Adjointe de la Gestion des Ressources Humaines :

- 1 directeur adjoint
- 4 assistantes
- Le service des Relations Sociales composé de 3 personnes + 1 renfort,
- La Sous-direction des Etudes Ressources Humaines regroupant le service Système d'Information des Ressources Humaines (3 personnes + 1 poste vacant) et le service Budget et Etudes Ressources Humaines (3 personnes + 2 postes vacants)
- La Sous-direction de l'Administration du personnel regroupant le service de la gestion du personnel (26 personnes), le service de la Coordination de la Paye (4 agents) et le service de la Vie au Travail (12 personnes)

Budget primitif 2008 :

- BP 2008 en fonctionnement : 154 048 697 €
- BP 2008 en investissement : 148 800 €

Budget réalisé 2008 :

- 148 592 787 € en fonctionnement dont 142 476 323 € de masse salariale,
- 189 056 € en investissement.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Direction :

Le service de l'accompagnement des personnels : accueil des personnels nouvellement recrutés, diffusion d'information RH sous forme d'écrits ou de séminaires, organisation d'événements

- **Favoriser l'intégration des personnels et mettre en place des actions spécifiques** en direction des agents de la Direction Départementale de l'Equipeement et de l'Education Nationale transférés au Conseil général :
 - o 3 journées d'accueil : 153 participants
 - o 4 journées d'accueil des agents de la DPR : 269 agents
- **développer l'information RH sur Sés@me :**
 - o 44 articles rédigés pour l'actualité RH, toilettage de l'ensemble des rubriques métiers, 324 fiches de postes mises en ligne.
- **améliorer la gestion de l'annuaire des services et des organigrammes :**
 - o 1170 saisies des fiches des agents ATTEE, 133 créations d'adresses de collègues et de brigades, 294 prises de fonctions, 226 départs, 110 mobilités, 185 modifications de coordonnées, état-civil ou autres. Mise à jour des réorganisations ; 14 changements de dénomination (UAS en MDS)
- **poursuivre les actions engagées :**
 - o édition des cartes professionnelles (376 éditions et 90 rééditions), organisation de l'Arbre de Noël (3142 enfants accueillis), gestion des cadeaux aux retraités (57 agents), organisation de la cérémonie des médailles (59 récipiendaires) gestion de la bibliothèque du personnel (3043 personnes accueillies), organisation d'animations (ex : Marché des Terroirs), 17 permanences juridiques et 1 permanence impôts organisées au cours de l'année.

La Sous-direction de l'Environnement au Travail

- **Service Projet Social du Personnel :** mène des actions à caractère social au profit des agents, propose des mesures d'aide et d'accompagnement face aux difficultés rencontrées par les agents dans des domaines d'ordre financiers, santé, logement,...

- Développement des prestations, informations aux agents des collègues : 1510 dossiers de prestations instruits,
 - Prêts et secours : 231 dossiers instruits,
 - Mise en place des CESU en faveur des agents handicapés : 37 bénéficiaires,
 - Mise à disposition des travailleurs sociaux auprès des agents des collègues et des Assistantes Familiales : 230 agents rencontrés
 - Plan de prévention des addictions : 3 expositions à Melun et Provins
 - Soutien psychologique aux agents victimes : 10 interventions.
- **Service Prévention, Hygiène et Sécurité** : met en place de diverses mesures visant à garantir l'hygiène et la sécurité des agents au travail
- Evaluation des risques professionnels : élaboration de 307 fiches risques métiers et 414 fiches risque local,
 - Mise en place de la procédure du droit de retrait,
 - Mise en place du plan départemental de prévention incendies : 5 exercices, guides méthodologiques,
 - 20 analyses de postes et études ergonomiques,
 - 45 expositions anciennes au risque chimique recensées,
 - Recensement des besoins en équipement de protection individuelle,
 - Mise en place du plan départemental de prévention des addictions,
 - 3 CHS organisés.

La sous-direction Gestion de l'Emploi et des Compétences

- **Service Effectif et Gestion Prévisionnelle des Métiers** : conçoit et met en place des projets visant à moderniser les pratiques managériales et anticiper les compétences et métiers nécessaires pour l'avenir.
- Mise en place de l'Entretien Annuel d'Evaluation (EAE) : 212 fiches métiers rédigées par le service, 389 encadrants formés à l'outil, envoi des outils à l'ensemble des encadrants en octobre 2008,
 - Apprentissage : accueil de 21 apprentis répartis de la manière suivante :
 - 10 en CAP cuisine
 - 1 Bac pro Imprimerie
 - 1 Bac pro Services
 - 1 BTS animation et gestion touristique locale
 - 1 BTS Informatique
 - 1 BTS Assistant manager
 - 1 BTSA Gestion et protection de la nature
 - 1 DUT Informatique
 - 1 Master 2 Juridique
 - 1 Master 2 Informatique
 - 1 Master 2 Transport, territoire et environnement
 - 1 Master 2 Développement durable

Enfin, 4 apprentis ont commencé leur apprentissage en 2007 pour préparer un « BTS animation et gestion touristique locale » et étaient toujours au Conseil général en 2008.

- Mise en place d'une formation spécifique de 3 jours « formation des tuteurs »
- Stagiaires école : 91 stagiaires accueillis en 2008 et répartis de la manière suivante :

Niveau	NIVEAU I	NIVEAU II	NIVEAU III	NIVEAU IV	NIVEAU V	TOTAL
Stagiaires 2008	-	26	13	5	47	91

- Délégations de signature : rédaction de 500 délégations de signature
 - Arrêtés d'organisation : rédaction de 14 arrêtés d'organisation à la suite de réorganisation de services : (SDM, DAG, DRH, DABC, DM, DEAR, LABO, CRA, DPAAH, DGS (contrôle de gestion), DF, mission Net, MDS).
- **Service Recrutement et Mobilité Interne** : chargé de définir la politique de recrutement et de la décliner au sein des services déconcentrés.
- 506 recrutements réalisés par voie externe (100 catégorie A ; 155 catégorie B ; 251 catégorie C)
 - 93 mouvements de mobilité interne (24 catégorie A ; 41 catégorie B ; 28 catégorie C)
 - 176 recrutements sur les mois de juin, juillet, août et septembre,
 - Participation à 4 salons destinés à faciliter les recrutements au sein des services départementaux (1287 CV collectés lors de ces manifestations),
 - 142 Tests de personnalité PAPI effectués dans le cadre de recrutements, 158 annonces presse pour un coût annuel de 264 043€, mise en ligne sur Internet et Intranet de 300 annonces,
 - Mise en place de la politique handicap : 22 travailleurs handicapés recrutés, 12 saisonniers ayant la reconnaissance de travailleur handicapé, 6 reclassements professionnels effectués, 79 agents reçus dans le cadre d'une mobilité interne, 10 bilans de compétence effectués
- **Service de la formation** : chargé de la définition des orientations stratégiques du plan de formation, de sa mise en œuvre et de son suivi. L'année 2008 a vu la mise en place d'évolutions importantes qui ont fortement impacté l'activité du service :
- Changements dans la structure du plan de formation avec l'introduction des formations stratégiques et des formations en accompagnement des projets de service,
 - Application de la réforme professionnelle (loi n°2007-209 du 19 février 2007) et notamment de la refonte des formations statutaires d'intégration.
 - 2666 agents partis en formation (forte augmentation du départ des agents de catégorie C : 867)
 - 13031 jours de formations dispensés ce qui représente en moyenne 4.89 jours de formation par stagiaire
 - 1157 formations prises en charge par le CNFPT dans le cadre de la cotisation annuelle, soit 3213 jours se décomposant comme suit : 1193 jours préparation concours, 684 formations stratégiques, 772 formations de perfectionnement, 564 formations statutaires obligatoires
 - 365 managers formés au cycle Management de 5 jours, dont 2 jours consacrés à l'Entretien Annuel d'Evaluation.

La Direction adjointe de la Gestion des Ressources Humaines :

- **la Sous-direction de l'administration du personnel :** conseille et assiste les agents et les directions sur les aspects administratifs et statutaires de la prise de fonctions au départ de l'agent, élabore et contrôle les payes, gère les absences de toutes natures,
 - o élaboration et contrôle de 4100 payes mensuelles,
 - o élaboration et contrôle de 10456 arrêtés
 - o mise en œuvre de la GIPA
 - o gestion administrative de 302 agents recrutés au titre des contrats aidés
 - o mise en œuvre de 1258 procédures d'avancement d'échelon, 341 avancements de grade, 39 promotions internes,
 - o 50 départs en retraite (dont 3 au titre de l'invalidité, 5 pour carrière longue, 9 pour 15 ans de services et 3 enfants),
 - o 126 dossiers de validations de service,
 - o 3954 agents reçus en visite médicale,
 - o 814 agents vaccinés contre la grippe,
 - o 295 dossiers d'accident de travail et 10 dossiers concernant des maladies professionnelles soit un total de 299 dossiers.

- **La Sous-direction des Etudes Ressources Humaines :** pilotage et développement du SIRH, préparation et pilotage du budget RH, développement de la veille statutaire et juridique dans le domaine des RH, mise en place d'indicateurs pertinents.
 - o Réalisation du bilan social
 - o A la demande des services, réalisation d'études juridiques et gestion des dossiers de contentieux,
 - o Elaboration et suivi du budget RH.

- **Le service des Relations Sociales :** chargé des relations avec les organisations syndicales
 - o Organisation de 8 CAP,
 - o Organisation de 6 CTP
 - o Organisation de 4 CHS
 - o 4 Rencontres DGS-DRH/Organisations syndicales
 - o Organisations des élections professionnelles

Chiffres-clés de l'activité 2008 de la Direction

- Budget formation : 1 372 910€ + la cotisation CNFPT de 774 950€
- Budget hygiène et Sécurité : 28 750€ en fonctionnement – 13 180€ en investissement
- Budget service social : 1 340 398€
- 3142 enfants accueillis lors de l'arbre de Noël (contre 2654 en 2007)
- Le taux d'emploi de travailleurs handicapés a été augmenté en 2008 mais n'est pas communiqué à ce jour.

Actions nouvelles mises en place en 2008, avec pour chaque action :

- **Dans le cadre du Dialogue Social**
 - **le public ciblé :** les organisations syndicales
 - **l'objectif de l'action :** adapter le dialogue social aux représentations syndicales existantes au sein de la collectivité,
 - **une description brève de l'action :** augmentation du nombre de représentants au sein des CTP, CHS et CAP afin de prendre en compte l'augmentation de l'effectif et de la représentativité syndicale au sein de la collectivité.

- **Dans le cadre de la gestion du temps** : migration de l'application Chronotique vers Tempo.
 - o **Le public cible** : les agents départementaux,
 - o **L'objectif de l'action** : apporter des solutions aux incidents techniques recensés, adapter la fonctionnalité du logiciel pour intégrer notamment les cycles de travail de certaines catégories d'agents
 - o **Description brève de l'action** : cette migration a été réussie grâce à l'important travail fait en transversalité par les services de la DSI et ceux de la DRH

- **Dans le cadre de l'Hygiène et de la Sécurité** : évaluation des risques professionnels
 - o **Le public cible** : tous les agents
 - o **L'objectif de l'action** : respecter la réglementation du Code du travail qui impose à tout employeur de recenser, évaluer de manière exhaustive et maîtriser les risques au poste de travail
 - o **Description brève de l'action** : évaluation des risques

- **dans le cadre de la mise en œuvre de la GPEC** : mise en place de la procédure d'évaluation
 - o **le public cible** : l'ensemble de la collectivité : agents et managers (à terme)
 - o **l'objectif de l'action** : doter la collectivité d'outils pertinents dans le cadre de la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences,
 - o **description brève de l'action** : former les 380 managers de la collectivité à l'EAE (culture commune) avant le démarrage de l'action, lancement de la procédure sur les 380 managers avant de l'étendre à l'ensemble des agents de la collectivité.

- dans le cadre des nouvelles répartitions des activités COS-DRH :
 - o **le public cible** : l'ensemble des agents de la collectivité
 - o **l'objectif de l'action** : recentrer le COS sur des missions de loisirs et de culture, renforcer l'action sociales de la DRH en lui transférant l'ensemble des prestations sociales auparavant services par le COS
 - o **description brève de l'action** : réorganisation du service social de la DRH et de l'association, travail sur les fiches de postes, réunions avec les acteurs de ces réorganisations.

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

Rattachée à la Direction Générale Adjointe de l'Administration et des Ressources (DGAR), la Direction des Systèmes d'Information (DSI) assure la mise en œuvre des moyens informatiques et de télécommunications pour les agents et pour les Elus du Département. Elle définit et propose la politique d'informatisation des services départementaux.

L'activité de la DSI s'articule autour des activités principales suivantes :

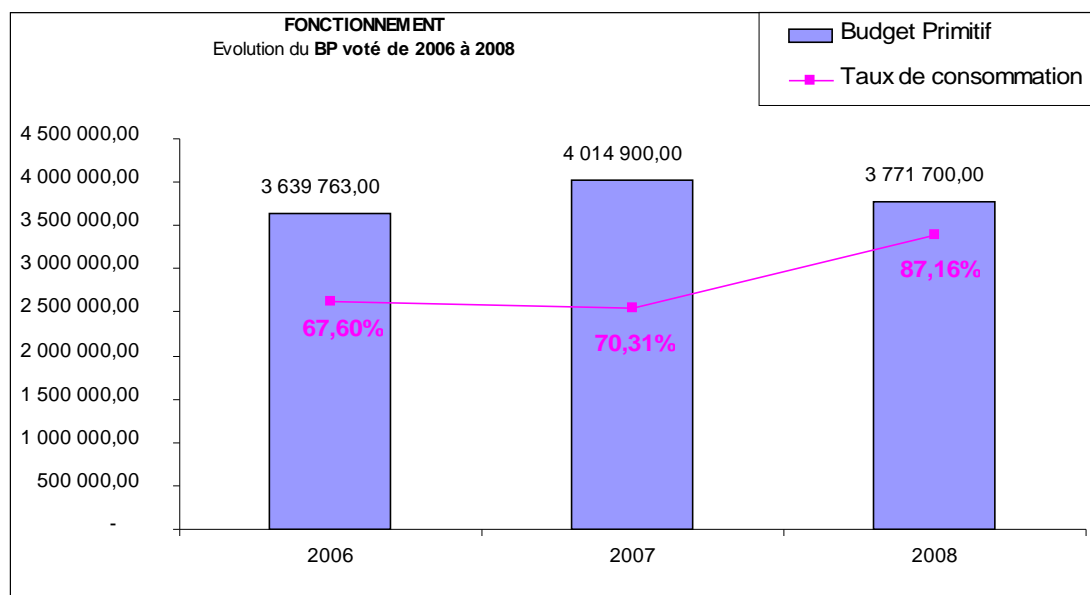
- la mise à disposition d'applications métiers,
- le déploiement des postes de travail et des logiciels,
- l'exploitation des serveurs et du réseau,
- l'assistance en ligne et sur site.

La DSI assure également la gestion, l'évolution et la sécurité du Système d'Information (SI).

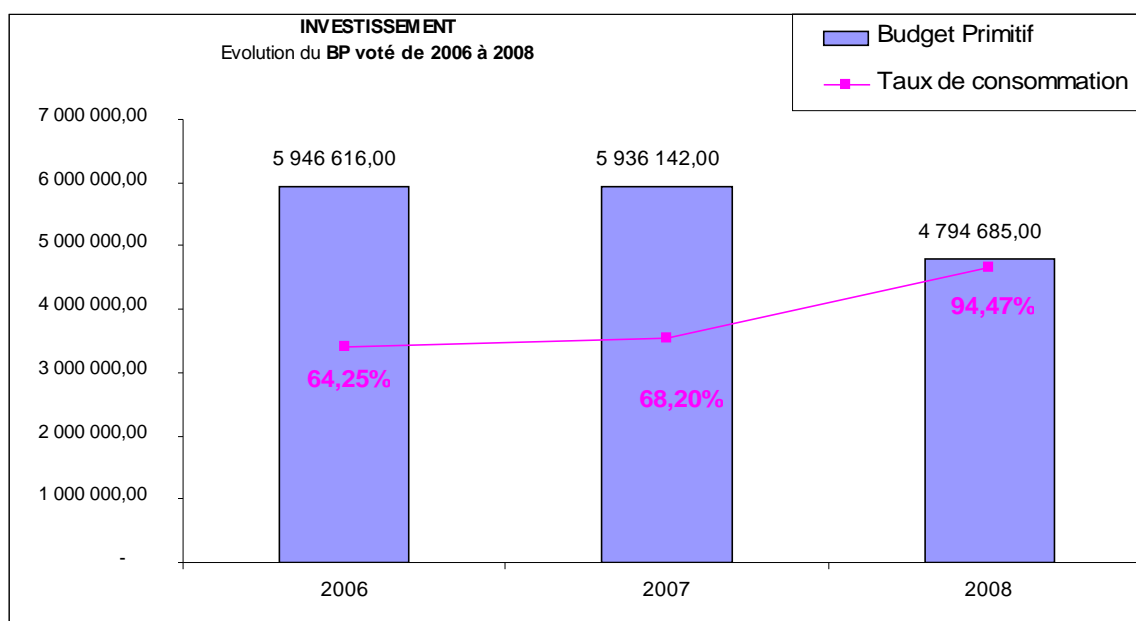
Pour assurer au mieux ses missions, la DSI est constituée d'une équipe de 72 collaborateurs (plus 4 postes correspondant à des « besoins occasionnels »).

Budget primitif 2008 de la DSI

- **En section de Fonctionnement** , le taux de réalisation des crédits a évolué significativement en 2008 avec 3 388 639,88 € consommés après la journée complémentaire soit 87,16 %.



- **En section d'Investissement**, de même que pour la section de fonctionnement, le taux de réalisation s'est fortement amélioré pour atteindre 94,47 %. Le budget d'investissement pour l'exercice 2008 était en diminution de 19,22_% des crédits de paiements par rapport à 2007.



Ce qu'il faut retenir de l'activité de la DSI en 2008 :

En 2008, la DSI a élaboré un Schéma d'Orientation Réseaux et TELécoms (SORTEL) dont le déploiement aura des répercussions sur les 4 ans à venir. L'étude du schéma directeur informatique pour la période 2010-2013 a commencé en 2008 avec l'analyse de l'existant dont les premiers comptes rendus seront publiés au premier semestre 2009.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 de la Direction des Systèmes d'Information :

○ Sous-Direction des Infrastructures

La Sous-Direction des Infrastructures a poursuivi la mise en œuvre de la Téléphonie sur IP avec la même méthode qui avait fait ses preuves en 2007, à savoir, mettre l'accent sur l'accompagnement des utilisateurs pour favoriser l'appropriation de ces nouvelles technologies. Ainsi, 350 postes ont été déployés au total sur les sites des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) de Tournan, Sénart, Mitry (annexe), et les Agences Routières Territoriales (ART) et Service Etudes Travaux Neuf 2 de Villeroy.

La mise en œuvre du Passeport Bureautique sur les MDS de Provins, Sénart Mitry-Mory ainsi que le déploiement de l'application SIS Marchés ont été réalisés grâce, entre autre, à la création de 700 comptes CITRIX et Active Directory, 150 comptes Novell et l'installation de 6 serveurs.

Des études et des projets lancés et pilotés par les chefs de projets de cette sous-direction a permis d'établir le Schéma d'Orientation Réseaux et Télécoms et de réaliser l'expérimentation de la messagerie collaborative Exchange pour 150 personnes.

○ Sous-Direction des Études et Solutions

La Sous-Direction des Etudes et Solutions (SDES) a mis en œuvre un certain nombre d'applications métiers, et acquis de nouveaux progiciels et notamment :

- Pour le bureau Technique :

- l'application Neptune pour le SATESE (DEE),
- les outils de « Cartographie du Système d'Information » CASEWISE, et de gestion du Parc Auto, INFOPARK.

Il a également entamé la définition des typologies de la nomenclature du patrimoine départemental.

- Pour le bureau Finances :

- la finalisation du déploiement de SIS Marchés (470 agents),
- le lancement d'un chantier d'industrialisation d'AREGIE (synchronisation des guichets avec la régie comptable, migration du serveur vers un serveur virtualisé, changement de version logiciel V3.9),
- la mise en œuvre du logiciel de contrôle des factures téléphoniques EXPENSERV,
- Concernant le Grand Projet Dématérialisation, le projet de dématérialisation des flux comptables (PES V2 HELIOS) a été lancé et il a été acquis une plate-forme de télétransmission (FAST),
- Suite à la création de la direction 'Contrôle de Gestion', le Département s'est engagé dans une 'Démarche de Performance' afin d'optimiser l'emploi de ses ressources tout en offrant la meilleure qualité de service possible aux citoyens. La mise en œuvre de cette démarche et l'évolution des modes de gestion nécessitent une adaptation des différents outils de pilotage actuels. Une des premières étapes techniques a consisté à migrer l'actuelle version de Business Object(BO) vers la version majeure BO XI R2.

- Pour le bureau Social :

- IAMS (Informatisation de l'Action Médico-Sociale) : ce projet, qui a vu le jour fin 2005, a bénéficié d'un réexamen de son cahier des charges induit par la mise en place du schéma du service social notamment le pôle accueil transversal au sein des MDS. La solution d'un premier module transversal, à travers les écrans AST (Aide Sociale de Terrain) de Perceval_ASE, a été implémentée depuis septembre 2008. Il s'agit d'un module d'information sur les usagers rencontrés dans le cadre des missions des MDS. Il a l'avantage de normaliser les informations saisies et permet également le suivi des interventions sociales du terrain et l'élaboration automatique des statistiques.

- Pour le bureau Ressources Humaines :

- Migration majeure de Chronotique vers Tempo
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Entretien Annuel d'Évaluation, une nouvelle approche de l'évaluation des cadres a été retenue par la Direction des Ressources Humaines ce qui a donné lieu à la mise en place d'un outil bureautique destiné à l'entretien annuel.

- Pour le bureau Documentaire :

- L'acquisition de l'outil SESIN a permis de mettre en place une plate-forme documentaire modulaire qui va remplacer les anciennes fonctionnalités couvertes par Taurus et Gédéon mais aussi offrir une gestion électronique de documents très complète.
- Le lancement du grand projet collaboratif consiste à poursuivre des expérimentations dans le domaine de partage de données, de la mobilité et de la messagerie, mais aussi à innover dans le domaine de la visioconférence.

- **Sous-Direction Clients**

L'équipe postes de travail de la Sous-Direction Clients (SDC) a réalisé le déploiement 510 PC dont 70 bureaux d'entretien dans les MDS . Elle a assuré 135 déménagements de sites au cours de l'année (173 en 2007 ont représenté 1200 mouvements d'agents). Les techniciens ont reconditionné et préparé 98 postes pour être donnés aux associations. Ils ont également assuré 1 426 demandes de travaux en matériels, logiciels ... (1 075 en 2007 soit une augmentation de 40 % par rapport à 2007).

Une nouvelle activité a été prise en charge par la Sous-Direction Clients, l'audio-vidéo. A ce titre l'équipe a réalisé la rénovation de l'audio-vidéo de la salle des Séances. Tous les équipements sont maintenant numériques, de plus l'éclairage a été particulièrement soigné puisque des LED et des néons électroniques ont remplacé les anciens équipements. Cela réduit fortement la consommation électrique et multiplie la durée de vie des éclairages par 5 ce qui rentre dans le cadre de l'Agenda 21.

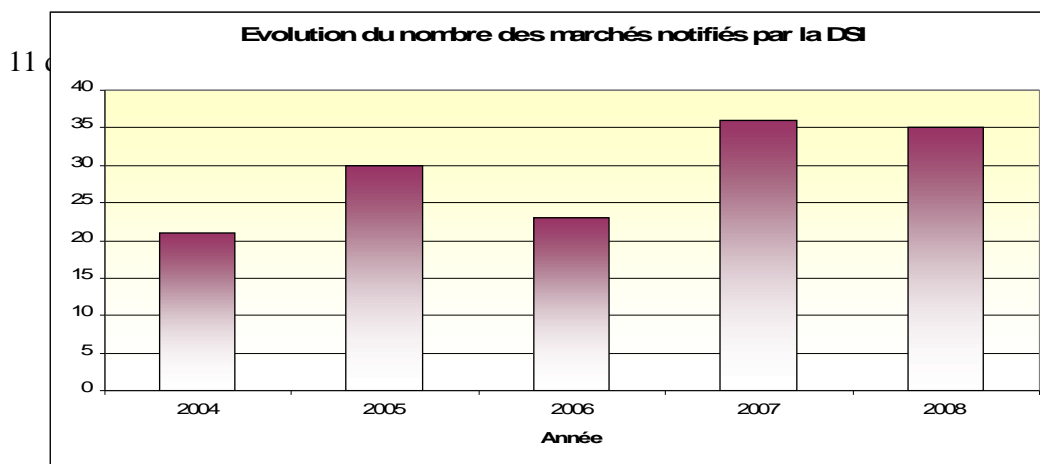
L'assistance en ligne a traité plus de 16 000 appels et a assuré le suivi de plus de 5 000 incidents informatiques en niveau II et III et 500 incidents sur la téléphonie.

- **Sous-Direction de l'Administration et du Contrôle de Gestion**

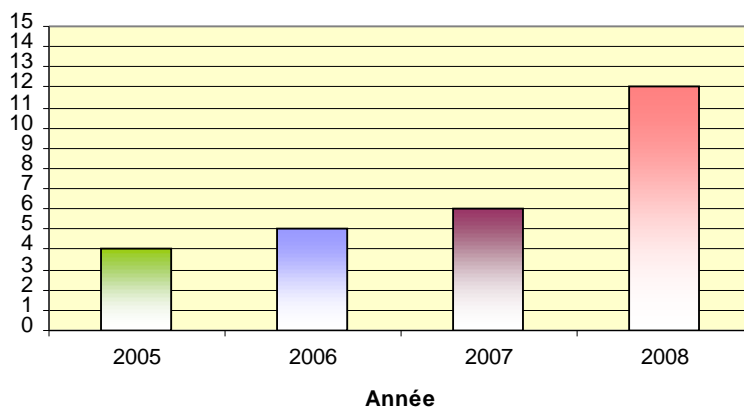
La Sous-Direction de l'Administration et du Contrôle de Gestion (SDACG), a géré les 98 ordinateurs donnés aux associations (rapport à la CP, sortie du patrimoine départemental, rendez-vous avec les associations) contre 115 en 2007.

La dotation de téléphones portables aux agents nomades ou nécessitant d'être joints rapidement (conformément à la règle d'attribution de la téléphonie mobile) a connu une augmentation de 13 % par rapport à la fin 2007, soit au total 738 mobiles déployés à la fin 2008.

35 marchés ont été notifiés en 2008.



Evolution du nombre des déclarations CNIL traitées par la DSI



En février 2008, la SDACG a mis en œuvre le marché d'élimination des déchets d'impression informatique du Département de Seine-et-Marne. L'objectif de ce marché est le recyclage des consommables informatiques et a conduit à la nomination de cinq référents sur les 5 sites principaux du Département (DAPMD, DEE, DGAS, DSI/DPAAH, Hôtel du Département). Ce marché s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES (SDAJP)

La Sous-Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales (SDAJP) assure une triple mission :

Le traitement des affaires juridiques du Département

La gestion du patrimoine immobilier du Département

La gestion des assurances du Département

Cette triple mission est assurée à travers l'activité de trois services :

- le Service des Etudes et du Contentieux
- le Service de la Gestion du Patrimoine

- le Service des Assurances

L'effectif de la sous-direction au 31 décembre 2007 était de 26 collaborateurs, relevant des cadres d'emploi suivants :

11 attachés,

6 rédacteurs,

9 agents administratifs.

Budget primitif 2008 de la Sous-Direction

En investissement (CP), 1 190 103,44 € (dont acquisition Foyer de Provins)

En fonctionnement, 5 884 750 €

En recettes 1 664 520 €

- Budget réalisé en 2008 de la Sous-Direction

En investissement, 40 189 €

En fonctionnement, 5 416 174 €

En recettes, 1 924 635 €

SERVICE DES ÉTUDES ET DU CONTENTIEUX

Le Service des Etudes et du Contentieux a pour mission de proposer et de mettre en œuvre les moyens propres à assurer la sécurité juridique des actes produits par le Département et des projets menés par les différents services du Département.

A ce titre, le Service des Etudes et du Contentieux assure des missions de conseil, d'assistance et de veille juridique auprès des services, de traitement du contentieux devant les différentes juridictions, et de contrôle de certains actes de la collectivité (projets de délibération des assemblées). Il assure également des actions de formations internes à destination des services.

Conseil, études, accompagnement des services :

Au cours de l'année 2008, le Service des Etudes et du Contentieux est intervenu sur 402 nouveaux dossiers (outre les dossiers déjà en instance) et en a clôturé 362. Sur les dossiers ouverts en 2008, 348 sont achevés dans l'année.

Ces dossiers consistent essentiellement en :

- demandes d'avis (questions juridiques appelant une réponse courte, avec un délai de réponse très bref) ;
- demandes d'études (problématiques nécessitant une recherche et une documentation juridique plus approfondie) ;
- traitement de litiges et situation précontentieuses et contentieuses (dont le contentieux de la passation et de l'exécution des marchés publics) : analyse des stratégies contentieuses envisageables pour une situation donnée, rédaction des pièces nécessaires à une action en demande ou en défense, devant les juridictions administratives, choix et pilotage des avocats du Département, le cas échéant ;
- demandes d'assistance à la négociation, à la mise au point, et à la rédaction de conventions.

Contentieux et précontentieux

En 2008, le Service des Etudes et du Contentieux a pris en charge plus de 11 nouveaux dossiers contentieux (dont deux en demande), s'ajoutant aux dossiers déjà en instance au 1^{er} janvier 2008. Le Service des Etudes et du Contentieux suit en permanence un stock d'une trentaine d'affaires contentieuses. Ce nombre ne comprend ni les affaires suivies par la Direction des Ressources Humaines (contentieux statutaire), ni celles suivies par le Service des Assurances, ni les dossiers gérés par le Service de Veille, Analyse et Documentation Juridique (SVADJ) de la DGA S (contentieux de l'aide sociale à l'enfance et des relations avec les assistants maternels et familiaux). Ces affaires contentieuses ont notamment porté sur des marchés publics de prestations informatiques, sur la gestion des logements de fonctions, et sur le suivi de référés expertises en matière routière.

Au cours de cet exercice, le Service des Etudes et du Contentieux est également intervenu dans le traitement de plus de 7 situations précontentieuses comportant l'indication d'un risque juridique et/ou financier signalé. Il s'agit notamment des dossiers relatifs aux relations avec les sociétés Business Objects (informatique – gestion des licences, réclamation de plus de 860 000 € TTC) et GFI Progiciels (intervention pour contraindre un prestataire informatique défaillant à s'exécuter), ainsi que du dossier relatif à la réclamation gracieuse opposée au refus de permis de construire délivré par le Préfet de Seine-et-Marne sur la demande de permis de construire du Collège de Brou-sur-Chantereine.

Le Service des Etudes et du Contentieux a participé à de nombreux projets de fond, associant plusieurs Directions du Département, et notamment :

- traitement des procédures CNIL en lien avec la Direction des Systèmes d'Information ;
- aménagement numérique du Département (projet SEM@FOR : suivi de la phase de déploiement du réseau – mise au point, négociation et passation des avenants n°1 et 2) ;
- assistance au montage, au lancement, à la négociation et à l'attribution d'un contrat de délégation de service public pour le transport des personnes à mobilité réduite (PAM 77) ;
- participation au groupe de travail et de réflexion concernant le financement de l'enseignement privé ;
- suivi juridique du projet GAIA (logiciel de gestion d'archives propriété du Département et mis à la disposition d'une quinzaine d'autres départements) et prise en charge de la phase d'études portant sur la réorientation juridique de ce dispositif.

Contrôle

Le Service des Etudes et du Contentieux, en lien avec la Direction des Finances et la Sous-Direction des Marchés publics, évalue la régularité juridique - et donc les risques - des projets de délibérations et de conventions avant leur approbation par le Conseil général ou la Commission permanente. Ce contrôle interne permet de maintenir à un niveau très faible le nombre des lettres d'observations du contrôle de légalité.

Service de la Gestion du Patrimoine

Le Service de la Gestion du Patrimoine a en charge la gestion du patrimoine immobilier du Département. Il assure à ce titre la gestion d'un patrimoine important (26 gendarmeries, 125 collèges, 4 musées, 7 centres d'information et d'orientation, 15 maisons départementales des solidarités, 5 agences routières territoriales, ainsi que les bâtiments abritant les services départementaux).

Le Service procède aux acquisitions, cessions, locations et mise à disposition des terrains et immeubles nécessaires à l'activité des services départementaux ; il assure la rédaction des actes juridiques correspondants et leur publication éventuelle à la Conservation des Hypothèques.

Acquisitions et cessions

Les mutations immobilières ont donné lieu à 42 signatures d'actes au cours de l'année 2008.

Le Département a procédé à l'acquisition de 36 ensembles immobiliers, dont 31 au titre des Espaces Naturels Sensibles (représentant environ 143 ha de terrains), 2 terrains d'assiette de collèges et 3 terrains bâtis ou non pour les besoins des services départementaux.

Pour l'année 2008, le montant total des acquisitions s'est élevé à la somme de 1 796 728 €.

Au cours de cette même année, le Département a procédé à la cession de 6 ensembles immobiliers (terrains et/ou bâtiments) n'ayant plus d'affectation ni d'utilité pour les services départementaux ou dans le cadre de la rétrocession aux communes, de divers terrains acquis pour leur compte, au titre des anciennes zones d'aménagement différées.

En 2008, le montant total de ces cessions s'est élevé à la somme de 1 339 149 €.

Gestion locative

Le Service de la Gestion du Patrimoine assure la négociation et la conclusion des divers contrats d'occupation pour les services départementaux, le renouvellement des baux, les concessions de logement, et perçoit les loyers et charges correspondant aux locaux mis à la disposition des services de l'Etat.

Au titre de l'année 2008, le montant total des loyers et charges versé par le Département pour le fonctionnement des services s'est élevé à 1 468 854 €

Le montant des loyers et charges perçus en 2008 au titre des locations consenties, pour l'essentiel aux services de l'Etat, s'est élevé à 369 833 €

Mises à disposition

Le Service traite également les mises à disposition de divers locaux à l'Etat (préfecture, sous-préfectures, bureaux de la D.D.A.S.S. à Melun ...) et à la Région Ile-de-France (certains lycées).

Impôts, taxes et redevances

Cette gestion se rapporte notamment au suivi des taxes foncières et taxes sur les bureaux, de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers pour leur collecte et leur destruction sur divers sites où cette redevance a été mise en place (MELUN, DAMMARIE-LES-LYS, LE MEE-SUR-SEINE, FONTAINEBLEAU, ...) ainsi qu'au renseignement de divers formulaires pour l'administration fiscale.

Les impôts, taxes et redevances suivants ont été réglés au cours de l'année 2008 :

	Taxes foncières	Taxe sur les bureaux	Redevance spéciale déchets non ménagers	Total
Montant des mandatements	115 777 €	126 426 €	75 935 €	318 138 €

Il s'assure le cas échéant de la récupération de ces taxes auprès des occupants des logements concernés (gendarmeries, collèges,...).

Dans le cadre du suivi de la fiscalité des immeubles, le Service a obtenu des dégrèvements de la taxe foncière à hauteur de 24 775 €

Gestion patrimoniale

Dans le cadre de ses nouvelles attributions, le service a notamment en charge l'étude des besoins des services en termes de locaux et l'établissement de propositions en la matière, la gestion des fluides et la surveillance du patrimoine départemental.

A ce titre, les actions suivantes ont notamment été conduites en 2008 :

- conclusion d'une convention de prélèvement avec Gaz de France- renouvellement du marché de gardiennage des propriétés départementale et reprise en gestion du marché de gardiennage de l'Hôtel du Département,
- étude sur le rôle et la responsabilité des chefs d'établissement (dans les bâtiments départementaux), ainsi que leur désignation par l'exécutif territorial,
- préparation de la reprise en gestion de l'ensemble des baux et conventions (hors "lieux de proximité") relevant jusqu'à présent de la DGAS.

Service des Assurances

Sinistres

Le Service des Assurances a traité 411 sinistres touchant des bâtiments appartenant au Département (collèges et bâtiments départementaux) pour un montant total de dommages de 736 884 €. Le délai de traitement pour ce type de dossier varie de 3 à 6 mois selon la nécessité de l'intervention d'un expert.

Le Service a également instruit 232 dossiers relatifs à la responsabilité civile du Département et aux dommages causés aux assistantes familiales pour un montant de réclamation de 102 358 € (dont 78 972,09 € concernant l'aide sociale à l'enfance et 19 496,57 € concernant la voirie départementale). Le délai de traitement moyen pour ce type de dossier est de 7 mois.

Le Service des Assurances a obtenu la prise en charge par l'assureur du Département de 12 dossiers concernant des malfaçons affectant les bâtiments départementaux, pour un montant de 10 568 €.

Au titre de l'année 2008, le Service des Assurances a suivi les dossiers de 13 agents dans le cadre de la protection juridique des agents.

Enfin, 12 expositions d'œuvres d'art, organisées par le Département, ont été assurées pour une valeur d'assurance de 955 983 €.

Gestion des contrats d'assurance

Le contrat "responsabilité civile et risques annexes" a été renégocié par appel d'offres. Depuis le 1er janvier 2009, cette police est souscrite auprès de Paris Nord Assurances Services pour un montant de prime de 273 000 €, soit une économie de près de 200 000 € par rapport au précédent contrat.

Enfin, le Service des Assurances conseille les services départementaux et apporte son expertise quant aux besoins d'assurance des personnes (risques statutaires et protection juridique), des biens (dommages aux biens, flotte automobile), et des activités (événementiel, responsabilité civile) se rapportant au Département.

Ainsi, en 2008, le service a été sollicité quant à l'application de la charte d'accueil des volontaires européens et quant à l'assurance des élus du COS, et a notamment assisté les services de la DGAE pour l'organisation du festival Depays'arts.

SOUS-DIRECTION DES MOYENS (SDM)

La mission principale de la Sous-Direction des Moyens est de gérer les moyens généraux nécessaires au fonctionnement des services

Effectif de la Sous-direction en 2008 :

6 services : Budget et achats, Marchés et études, Imprimerie, Logistique, Parc et déplacements automobiles, Courrier et accueil (depuis le 8 décembre 2008)

64 postes répartis comme suit :

- Sous-direction : 1 Sous-directrice et 1 secrétaire
- Service du budget et des achats : 1 chef de service et 7 agents
- Service des marchés et des études : 1 chef de service et 2 agents
- Service imprimerie : 1 chef de service et 8 agents
- Service logistique : 1 chef de service et 19 agents
- Service du parc et des déplacements automobiles : 1 chef de service et 8 agents
- Service courrier et accueil : 1 chef de service et 12 agents

Budget primitif sur OP 2008

- Investissement : 1 914 358 €
- Fonctionnement : 6 369 549,80 €

CP 2008 après DM1 – DM2 2008 sur OP 2008

- Investissement : 1 905 358 €
- Fonctionnement : 6 120 971,30 €

Budget réalisé 2008 sur OP 2008 (suivi comptable après journée complémentaire)

- Investissement : 1 292 916,52 €
- Fonctionnement : 4 907 570,15 €

Budget engagé 2008 sur OP 2008 (suivi de gestion : commandes 2008)

- Investissement : 1 430 918,39 € soit un pourcentage de réalisation de 75,10 %

De plus, 144 486,90 € ont été proposés en reports, des commandes ont du être différées du fait de déménagements et de recrutements non encore réalisés, soit un pourcentage de réalisation de 82,68 %.

- Fonctionnement : 5 456 633,17 € soit un pourcentage de réalisation de 89,15 %

70 128,47 € correspondant à des prestations réalisées en 2008 non engagées (engagements qui ne peuvent être qu'estimatifs) n'ont pas été reportés. Le pourcentage de réalisation (prestations réellement faites en 2008) s'élèverait à 90,30 %.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 de la Sous-direction

Service du budget et des achats

Nombre de commandes réalisées : 1 782

Nombre d'engagements : 2 781

Nombre de liquidations : 5 266

Nombre de photocopieurs dans les services départementaux : 196

Nombre de fontaines à eau : 67

Actions nouvelles en 2008 :

Reprise de la gestion (commandes, facturation)

- de la DGAS : mobilier et matériel de bureau, matériel et outillage technique, fournitures de bureau (sauf UAS), papier, enveloppes, tampons, nettoyage des locaux et produits d'entretien (UAS), location – maintenance de machines à affranchir avec fourniture de consommables, affranchissement, coût copies et maintenance photocopieurs
- des musées, ART et laboratoire vétérinaire : location – maintenance de machine à affranchir avec fourniture de consommables, affranchissement, maintenance des fontaines à eau installées sur réseau d'eau des ART et des centres d'exploitation.

Reprise de la gestion des frais de représentation des directeurs

à effectif constant pour les acheteurs, avec un comptable supplémentaire.

Mise en œuvre d'un formulaire en ligne de demandes de papier et d'enveloppes

Généralisation du tri papier sur l'ensemble des sites départementaux

Service des marchés et des études

6 marchés à procédure formalisée rédigés et notifiés en 2008

13 marchés à procédure adaptée rédigés en 2008 (9 seront notifiés et 4 déclarés sans suite)

9 contrats ont été passés en 2008

Actions nouvelles en 2008 :

Refonte intégrale du marché de nettoyage de locaux : modification de l'allotissement afin d'obtenir un encadrement plus important de la part du prestataire. Intégration d'une nouvelle clause permettant de limiter à 3 lots l'attribution à un seul prestataire.

Prise en compte de nouvelles familles d'achats durables dans le cadre des marchés (intégration de produits d'entretien écolabellisés dans le marché de nettoyage des locaux)

Service imprimerie

Prestations de reprographie, photocopies et imprimerie : 1 322 dossiers pour un coût de 436 894 € (dont sous-traitance : 129 660 € - 244 dossiers)

- Impression et photocopies noir et blanc : 3 040 162 pages
- Impression et photocopies couleur : 1 576 704 pages

Consommation de papier : environ 21,60 tonnes

Consommation de papier à en-tête : environ 9,43 tonnes

Action nouvelle en 2008 :

Passage au tout numérique au 1^{er} janvier 2008 - Sous-traitance de certaines impressions : coût de la sous-traitance inférieur à celui en régie ou impossibilité technique (exemple : le papier à en-tête)

Service logistique

Pôle courrier :

- environ 382 000 plis réceptionnés, triés, distribués dans les services dont 5 100 plis en recommandé
- 929 000 plis affranchis et expédiés : 809 000 € dont 22 600 plis en recommandé

Pôle logistique :

- 173 manifestations organisées (dont 148 avec service traiteur)

Pôle maintenance :

- 21 694 m² de locaux entretenus (agencement - électricité – menuiserie - plomberie...)
- 420 interventions sur les sites de l'agglomération melunaise (hors maintenance électrique préventive et curative)

Pôle nettoyage :

- 2 000 m² de locaux nettoyés chaque jour (hors vitrerie), par les agents départementaux affectés à ce Pôle

Pôle standard

- 61 000 transferts d'appels téléphoniques (entrants et sortants)

Contrôleur qualité

- Suivi des prestations de nettoyage sur les 92 sites départementaux

Actions nouvelles en 2008 :

Création de deux pôles distincts depuis le 20 février 2008

Compte tenu de l'accroissement des missions liées à l'évènementiel et en vue de mettre en adéquation ces missions, le temps de travail, le pôle maintenance (6 agents) a été scindé en 2 :

- Pôle logistique chargé plus particulièrement de la logistique de l'évènementiel, des déménagements et des livraisons
- Pôle maintenance chargé de l'entretien des locaux départementaux de l'agglomération melunaise

Scission du Service logistique en 2 services depuis le 8 décembre 2008

Au cours de l'année 2008, un audit portant sur la fonction courrier a été réalisé et a fait état des limites de notre organisation actuelle. Cet audit a abouti à la nécessité de créer un service courrier centralisé avec numérisation de l'ensemble de la chaîne. La fonction accueil (téléphonique et physique) a été rattachée à ce service. La nouvelle organisation :

- Service logistique : Pôle logistique - Pôle maintenance - Pôle nettoyage - Contrôleur qualité - Gestionnaire de stocks - Pôle jardins
- Service courrier et accueil : Pôle courrier - Pôle standard - Pôle accueil du bâtiment C

Service du parc et des déplacements automobiles

Pôle gestion administrative et suivi technique

- nombre de véhicules au 31/12/2008 : 686 dont 552 pour les services départementaux (hors Collèges, CIO, CDDP et COS)
- nombre de véhicules neufs achetés en 2008 : 84 dont 63 en remplacement
- nombre de sinistres : 227 pour toute la flotte
- nombre d'interventions pour entretien / réparation : 813 dont 64 pour bris de glace (hors DGAS, Collèges, DAPMD pour les muséobus, Médiathèque Départementale pour les bibliobus, CIO et CDDP).

Pôle des déplacements automobiles (7 agents jusqu'au 1^{er} mars, 6 jusqu'au 31 août et 5 depuis le 1^{er} septembre 2008)

- nombre de missions : 728 (510 missions de transport de personnes dont 31 missions effectuées pendant les astreintes week-ends et 218 missions de transport de plis)
- répartition géographique des missions (hors missions Président et week-ends) :
 - * en Seine-et-Marne : 333
 - * hors Seine-et-Marne : 153.

Actions nouvelles en 2008 :

Equiper les services demandeurs en vélos électriques, tous terrains et tous chemins.

Mise en place d'un état des lieux du parc afin d'assurer un suivi préventif et curatif de la flotte.

Elaboration d'un état d'utilisation du parc, dans chaque Direction, visant à permettre une meilleure mutualisation des véhicules par site, voire des redéploiements.

Passation d'un MAPA d'acquisition d'un logiciel de gestion de la flotte automobile afin de disposer de données croisées.

Contribution à la réalisation du Bilan carbone (plan de déplacement).

SOUS-DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS (SDMP)

Mots-clés qui caractérisent la Sous-Direction des Marchés publics :

- Passer les marchés publics pour les Directions (hors DABC et DPR)
- Conseiller les services sur tous les aspects juridiques de la commande publique
- Définir les modalités d'organisation de la commande publique et harmoniser les méthodes d'achat public au Département

Effectif en 2008 :

La SDMP est dotée de 11 postes : un sous directeur, un adjoint au sous directeur, une secrétaire, une assistante des commissions d'appels d'offres (CAO) et des jurys, six juristes et un administrateur fonctionnel du logiciel de gestion des marchés publics SIS-Marchés.

Budget primitif 2008 : Sans objet

Budget réalisé 2008 : Sans objet

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 :

Une des actions principales menées en 2008 par la Sous-Direction a été la finalisation de l'action de renforcement et d'effectivité de la clause d'insertion sociale dans la commande publique départementale.

Par cette clause applicable aux marchés de travaux dont le montant est supérieur à un million d'euros, le titulaire du marché s'engage à réserver un minimum de 5 % de volume d'heures estimées de travail à certaines catégories de demandeurs d'emploi.

Cette action de renforcement et d'effectivité de cette clause s'est matérialisée par l'adoption par le Conseil général d'une délibération de cadrage le 21 novembre 2008.

Par ailleurs, l'année 2008 a également été marquée par le suivi par la Sous-Direction du déploiement du logiciel SIS Marchés dans les Directions. En effet, la SDMP a eu à paramétrer les profils d'environ 500 agents, à personnaliser les principaux cahiers des charges types à la disposition des Directions ainsi que les différents courriers liés aux procédures de passation, notamment. La SDMP a eu aussi à piloter, en lien avec la DRH, la formation de l'ensemble des utilisateurs du logiciel.

Chiffres-clés de l'activité 2008 :

Pour la SDMP :

- 182 marchés formalisés en 2008 conclus par le Département
- 279 marchés à procédure adaptée (MAPA) conclus par le Département
- 493 points traités en CAO en 2008
- 7 jurys en 2008

Les actions nouvelles mises en place en 2008, avec pour chaque action :

1ère action SDMP : finalisation de l'action de renforcement et d'effectivité de la clause d'insertion sociale dans la commande publique départementale.

- le public cible : les entreprises, les Directions techniques amenées à passer des marchés importants de travaux et de services
- l'objectif de l'action : faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté via les marchés publics
- une description brève de l'action : animation d'un groupe de travail entre les Directions concernées, rédaction d'une clause-type d'insertion sociale définitive, validation par le Président du Conseil général, les organismes professionnels et les Directions concernées, adoption d'une délibération par le Conseil général le 21 novembre 2008 et signature de la charte « Clause d'insertion sociale » par le Président et les organismes professionnels le 13 février 2008

2ème action SDMP : le suivi du déploiement du logiciel SIS -Marchés dans les Directions

- le public cible : agents départementaux amenés à passer des marchés formalisés et des MAPA, soit près de 500 agents
- l'objectif de l'action : accroître la sécurisation des procédures d'achat
- une description brève de l'action : animation du comité de suivi des chantiers de paramétrage, développement et déploiement, paramétrage des profils d'environ 500 agents, personnalisation des principaux cahiers des charges types mis à la disposition des Directions ainsi que des différents courriers liés aux procédures de passation, mise en place de formations en lien avec la DRH

3ème action SDMP : la rédaction d'un guide juridique de passation des appels à projet en collaboration avec la DGAS

- le public cible : les Directions techniques de la DGAS et les services des Maisons des Solidarités amenées à passer des appels à projets
- l'objectif de l'action : rendre ces procédures de passation conformes aux obligations décrites dans l'article 30 du code des marchés publics
- une description brève de l'action : participation au groupe de travail piloté par la DGAS entre les Directions concernées, rédaction d'un projet de dossier de consultation type propre aux appels à projets et validation par le DGAS

SOUS-DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE L'E-ADMINISTRATION (SDIE)

Mots-clés qui caractérisent la Sous-Direction

Développement des services TIC pour les Seine-et-Marnais.

Effectif de la Sous-Direction : 6 agents.

Budget primitif

- Investissement : 178 000 euros
- Fonctionnement : 65 000 euros

Budget réalisé

- Investissement : 174 981 euros
- Fonctionnement : 42 303 euros

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Sous-Direction

Création de 3 sites Internet (Eau, Archives départementales, PAM77) et de l'Extranet des Collèges
Préparation de la nouvelle plate-forme Internet qui répondra aux nouvelles exigences des pratiques Web d'aujourd'hui
Recensement des téléprocédures pour les Seine-et-Marnais auprès des directions
Evolution du portail Internet (délibérations en ligne, guide des aides, nouveaux contenus multimédias)

Actions nouvelles mises en place en 2008, avec pour chaque action :

- **le public ciblé**
- **l'objectif de l'action**
- **une description brève de l'action**

- Site de l'Eau :

Publics ciblés : le grand public (particuliers) mais aussi les agriculteurs, élus & agents locaux ;

Objectif du site : informer & communiquer sur le Plan départemental de l'eau et les actions du CG77 pour améliorer la qualité de l'eau, lutter contre les pollution et préserver la ressource ; informer, sensibiliser, responsabiliser les Seine et Marnais à la problématique de l'eau ; aider certaines cibles à agir pour l'eau au quotidien, notamment les agriculteurs, les collectivités, les enseignants, les associations ; disposer d'un espace de communication immédiatement disponible en cas de crise (sécheresse, inondation...) ;

Principaux contenus : Présentation de l'eau, « en bref » (cycle de l'eau... via des schémas interactifs, multimédias), Observatoire l'eau, Eco-gestes au quotidien, jardinage au naturel, Education autour de l'eau, Acteurs de l'eau.

- Site des Archives

Publics ciblés : les généalogistes amateurs & professionnels et le grand public, notamment les jeunes ;

Objectif du site : « Démocratiser » les archives (Faciliter l'accès, la consultation & l'exploitation des fonds en ligne et permettre d'anticiper la recherche sur place en salles de lecture, valoriser les archives et leurs trésors, faire découvrir les archives à de nouveaux publics : jeunes & publics « empêchés », faire connaître & valoriser le travail des équipes des AD77), « moderniser » l'image des archives, mieux informer sur les archives (missions, fonctionnement, richesse & organisation des fonds, services offerts, activités culturelles...);

Principaux contenus : Archives en ligne (présentation des fonds numérisés & accès à la recherche en ligne), Outils de recherche, Histoire 77 (histoire de Seine-et-Marne par grand thème en valorisant les archives), Action éducative (présentation de l'offre pédagogique & des aides proposées par les AD77), Culture & loisirs » (présentation des conférences, accès aux Trésors), Archives 77 (salle de lecture : accès, horaires..., modalités de consultation, reproduction d'archives.... pour préparer sa visite in situ), Espaces dédiés (présentation des aides & des subventions, modalités d'attribution...).

- Site PAM 77

Publics ciblés : les personnes à mobilité réduite ;

Objectif du site : proposer toutes les infos pratiques concernant le service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite, PAM 77 (Pour Aider à la Mobilité) ;

Principaux contenus : Informations sur le service, comment s'inscrire, comment réserver, le compte mobilité, les partenaires et contacts.

- Extranet des collègues

Publics ciblés : Les principaux et les gestionnaires des collègues ;

Objectif du site : Proposer l'ensemble des renseignements utiles dans les démarches des Collèges avec le Conseil général ;

Principaux contenus : Actualités ; Interlocuteurs ; Politiques & actions ; Budget & subventions ; Entretien & équipement (formulaire de déclaration en ligne d'un sinistre).

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA SOLIDARITÉ
(DGAS)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Direction générale adjointe de la Solidarité (DGAS) est le pôle chargé de la définition et de la mise en œuvre des solidarités départementales.

En 2008, la DGAS est organisée, sous la responsabilité du Directeur général adjoint, assisté d'un secrétaire général, en 6 directions :

- **Direction de la Santé et de la Petite Enfance (DSPE)**
- **Direction de l'Enfance (DE)**
- **Direction de l'Insertion et de la l'Habitat (DIH)**
- **Direction des Personnes Agées et des Adultes Handicapés (DPAAH)**
- **Direction des Unités d'Action Sociale (DiUAS) (devenue Direction Territoriale des Solidarités en 2009)**
- **Centre de Ressources et d'Appui (CRA)**

Plus de 1400 agents, dont près de 1100 affectés au plus près de la population dans les Unités d'Action Sociale auxquels s'ajoutent près de 700 assistants familiaux, œuvrent au quotidien pour conduire les missions du Département dans le domaine des solidarités.

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA PETITE ENFANCE (DSPE)

Mots-clefs :

Prévention prénatale et infantile ; planification et éducation familiale ; modes d'accueil du jeune enfant ; parentalité ; démographie médicale ; partenariat.

Effectif de la Direction en 2008 :

31 postes budgétaires (3 postes vacants de puéricultrices sur l'année, ainsi qu'un poste de secrétaire et un poste d'épidémiologiste, de septembre à décembre).

Budget 2008

	BP	Réalisé
Fonctionnement	17 604 400	15 664 997
Investissement	686 300	602 600

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 :

Protection maternelle et infantile (hors modes d'accueil) :

- Organisation d'un colloque sur le « handicap chez l'enfant de 0-6ans » qui s'est déroulé le 5 juin 2008 (voir ci dessous « actions nouvelles »).
- Organisation des « Premières rencontres des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne », qui se sont tenues le 27 novembre 2008 sur le thème « Développer le travail en réseau pour une meilleure prise en charge de la mère et de l'enfant » (voir ci-dessous « actions nouvelles »).

- Mise en place de l'entretien prénatal individuel ou en couple (au 4^{ème} mois de grossesse), prévu par la nouvelle loi de protection de l'enfance, réalisé par les sages-femmes des Services de la santé et de la petite enfance (SSPE) au sein des Maisons Départementales des Solidarités.
- Elaboration par un groupe de travail DSPE/SSPE/CRA, de recommandations sur l'accueil des mineurs de moins de 15 ans en Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF).
- Travail partenarial avec le Service de promotion de la santé de l'Education nationale, sur les modalités d'intervention du personnel des CPEF dans les collèges lors des séances d'information d'éducation à la vie affective et sexuelle.
- Travaux préparatoires à la mise en œuvre du projet de télétransmission des feuilles de soins pour le remboursement des examens obligatoires légaux effectués dans les consultations des services de la santé et de la petite enfance (voir ci-dessous « actions nouvelles »).
- Refonte et signature de nouvelles conventions avec les centres hospitaliers de Fontainebleau (janvier 2008) et Meaux (juillet 2008) fixant les modalités de fonctionnement et de participation financière du Département à l'activité de leur CPEF.

Modes d'accueil du jeune enfant :

- Poursuite des travaux de la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE), avec la mise en place de différents groupes de travail (voir ci-dessous « actions nouvelles »). Restitution des travaux lors de la commission plénière de la CDAJE du 25 novembre 2008, qui a par ailleurs validé la nouvelle organisation de la CDAJE, son règlement intérieur et ses axes de travail pour 2009.
- Signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) entre le Département et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine-et-Marne (soumis à l'Assemblée Départementale dans sa séance du 19 décembre 2008), qui permet une participation financière de la CAF sur des actions visant à l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'accueil individuel des jeunes enfants (avec en particulier la mise en place d'un observatoire de la petite enfance), à la coordination des modes d'accueil collectif et individuel et au développement de l'éducation à la parentalité.
- Signature d'une convention cadre départementale entre la Région Ile-de-France, la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France et le Département, organisant le partenariat pour la réalisation de structures de type expérimental « microcrèche » (convention soumise à l'Assemblée départementale le 19 décembre 2008).
- Ouverture de la première « microcrèche » expérimentale (à gestion privée).

Démographie médicale :

- Elaboration du plan départemental en faveur de la démographie médicale en Seine-et-Marne, adopté par l'Assemblée départementale dans sa séance du 19 décembre 2008 (voir ci-dessous « actions nouvelles »).

Les chiffres-clés de l'activité 2008 :

Protection infantile :

- 18 866 enfants vus par les Services de la santé et de la petite enfance (SSPE) lors des 34 789 consultations médicales, 9 676 visites à domicile et 17 264 accueils en permanence.
- 36 307 vaccins réalisés.
- 14 534 (82%) des enfants scolarisés en moyenne section de maternelle ont bénéficié d'un dépistage infirmier et 3 938 (22%) d'un bilan médical au cours de l'année scolaire 2007-2008

Protection maternelle :

- 2 949 femmes enceintes vues par au moins un professionnel des SSPE, dont 1 467 par les sages-femmes dans le cadre des visites à domiciles (4 981 VAD réalisées).

Planification :

- 7 504 personnes vues en planification et éducation familiale, dont 6 021 par un médecin (10 618 consultations médicales réalisées) et 1 430 par une conseillère conjugale (2 412 entretiens en conseil conjugal et familial réalisés).

Observatoire de la santé :

- 35 353 certificats de santé (CS) de l'enfant saisis, dont 16 517 CS du 8^{ème} jour, 11 117 CS du 9^{ème} mois et 7 719 CS du 24^{ème} mois.
- 10 785 avis de naissance saisis et transmis aux SSPE.

Modes d'accueil du jeune enfant :

- 219 places créées en accueil collectif en 2008, portant à 703 le nombre de places créées en 3 ans dans le cadre du plan « 1000 places pour la petite enfance » ; 7 581 places au total pour 186 structures.
- 1 097 nouveaux agréments assistants maternels délivrés ; 8 899 assistants agréés (au 31.12.2008).
- 947 assistants maternels formés.
- 51 dossiers examinés en Commission de recours suite à un refus d'agrément, d'extension ou de dérogation d'assistant maternel/familial, ou à un retrait, une restriction ou une suspension d'agrément (+11% par rapport à 2007); 66 dossiers examinés en Commission consultative paritaire départementale suite à une demande de suspension, de restriction ou de retrait d'agrément (+22% par rapport à 2007).

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

Colloque « Handicap chez l'enfant de 0-6 ans »

Public ciblé

Médecins des services départementaux de PMI, médecins de l'Education nationale, médecins inspecteurs de la DDASS, médecins de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Objectifs

Renforcer le partenariat PMI-service de santé de l'Education nationale
Faciliter l'aide à apporter à l'enfant porteur de handicap(s) et à sa famille

Description

Inscrit dans le cadre du protocole de partenariat Département – Education nationale qui prévoit la mise en place de formations communes aux médecins des deux institutions, le colloque a été préparé en collaboration avec le Service de promotion de la santé de l'Education nationale, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le centre de réadaptation de Coubert.

Il s'est déroulé le 5 juin 2008 avec la participation de 80 professionnels. Une douzaine d'intervenants (Education nationale, MDPH, centre Coubert, DDASS, IME-SSEFIS, CAMSP Melun, Réseau AURA, ITEP77, Fondation Ellen Podatz, Conseil général) ont animé la journée autour des questions sur « le repérage et la vie au quotidien en situation de handicap », « orienter, accompagner et préparer l'entrée à l'école », « construire pour chacun un projet personnalisé de scolarisation en Seine-et-Marne ».

Premières rencontres des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne

Public ciblé

Professionnels de santé de Seine-et-Marne : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes, libéraux et hospitaliers, personnels des services de la santé et de la petite enfance (SSPE-missions PMI) du Conseil général.

Objectifs

Dresser un état des lieux de la périnatalité en Seine-et-Marne.
Favoriser et améliorer les pratiques de travail en réseau autour de la naissance.

Description

Face aux difficultés que rencontre la Seine-et-Marne dans le domaine de la périnatalité (densité médicale faible, une seule maternité de niveau III,..), les pratiques en réseau apparaissent comme essentielles pour améliorer la prise en charge de la mère et de l'enfant. Ce constat, partagé avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile-de-France (ARH-IF) et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de Seine-et-Marne, a conduit à la proposition commune d'organiser un colloque départemental sur la périnatalité, visant à promouvoir ces pratiques.

Préparé en collaboration avec la DDASS (co-financement DDASS/CG), le colloque s'est déroulé le 27 novembre après-midi et a rassemblé plus de 300 personnes. Une dizaine de professionnels représentant des hôpitaux du département, de l'ARH-IF et des services départementaux (SSPE et DSPE), sont intervenus pour commenter les données épidémiologiques sur la périnatalité, animer les tables rondes sur « l'anténatal : vers une prise en charge globale » et « le post-natal : accompagner le retour à domicile », et présenter l'expérience du réseau périnatal du pays Briard.

Travaux de la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE)

Public ciblé

Professionnels de la petite enfance et parents

Objectifs

Améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant dans le département
S'inscrire dans l'Agenda 21 (action 12)

Description

Après validation des axes de travail de la CDAJE pour 2008 lors de sa réunion du 11 janvier 2008, mise en place de groupes de travail sur quatre thématiques : la professionnalisation des assistants maternels, les lieux d'accueil enfants parents (LAEP), l'accueil d'enfants porteurs de handicap, l'accueil d'enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux.

Chaque groupe s'est réuni 4 à 6 fois dans l'année, avec la participation de nombreux professionnels investis dans le champ de la petite enfance (coordinatrices petite enfance, puéricultrices, accueillants, responsables relais assistants maternels, directrices de crèche...), et issus de différentes institutions (CAF, CG, communes...), mais aussi de l'insertion et du handicap (représentants d'un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile - SESSAD, d'un Centre d'action médico-sociale précoce - CAMSP, de la MDPH).

Les travaux de ces groupes, restitués lors de la commission plénière de la CDAJE du 25 novembre 2008, ont permis la réalisation de différents outils : affiche et charte de l'enfant porteur de handicap, plaquette « devenir assistant(e) maternel(le) », livret d'accueil de l'enfant chez un(e) assistant(e) maternel(le), charte Lieux Accueil Enfants Parents et dossier de porteur de projet, notice d'aide à l'accueil des enfants dont les parents sont bénéficiaires de minima sociaux. La plaquette « devenir assistant(e) maternel(le) » a été diffusée à 14 000 exemplaires ; les autres outils sont en cours de finalisation et de validation.

Plan départemental en faveur de la démographie médicale

Public ciblé

Etudiants en médecine et médecins

Objectifs

Définir et mettre en œuvre collectivement des actions partenariales pour favoriser l'implantation et le maintien de médecins en Seine-et-Marne.

Garantir à tous les Seine-et-Marnais un accès aux soins.

Description

Impulsée par le Président du Conseil général en décembre 2007, l'élaboration du plan démographie médicale a fortement mobilisé la DSPE durant l'année 2008. Le Cabinet du Président a également participé à cette démarche, ainsi que de nombreux partenaires.

Construction du plan de février à avril 2008 avec quatre ateliers créés spécifiquement : « diagnostic partagé », « qualité de vie professionnelle », « qualité de vie personnelle » et « accès, communication et utilisation de l'offre de soins ». Pilotage du « diagnostic partagé » (3 réunions) assuré par la DSPE qui a également participé à l'ensemble des réunions des trois autres ateliers réunis à deux reprises chacun. Le Conseil départemental de l'Ordre des médecins a été rencontré à deux reprises pour faire le lien avec les travaux des ateliers.

Finalisation et validation du plan de mai à décembre 2008 : organisation d'un comité de pilotage présidé par le PCG, réunion regroupant tous les participants du plan, nombreux échanges écrits et téléphoniques avec les partenaires sur le contenu et la déclinaison des actions du plan, rédaction du plan et du rapport en séance. Organisation d'une rencontre Département / Union régionale des médecins libéraux (URML) et la faculté de médecine de Créteil pour finaliser leurs partenariats dans ce plan.

Adoption du plan par l'Assemblée départementale dans sa séance du 19 décembre 2008.

Démarche inscrite dans le cadre de l'Agenda 21, « action 16 – renforcer l'accès aux soins ». Participation de la DSPE à ses travaux ; présentation du diagnostic et des premières pistes d'action lors du Comité Départemental de Développement Durable du 24 juin 2008.

Télétransmission des feuilles de soins

Public ciblé

Professionnels des services départementaux de la santé et de la petite enfance.

Objectifs

Objectif financier : optimiser les remboursements des actes médicaux effectués par les professionnels des services de la santé et de la petite enfance (médecins, sages-femmes).

Réduire les coûts liés à l'activité (Agenda 21).

Objectif organisationnel : réduire le temps consacré par les équipes des services de la santé et de la petite enfance aux tâches administratives.

Description

Le projet de la télétransmission des feuilles de soins électroniques s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 15 octobre 2007 entre la CPAM de Seine-et-Marne et le Département pour le remboursement des examens obligatoires légaux effectués dans les consultations des Services de la santé et de la petite enfance (SSPE). Actuellement, le remboursement de ces consultations nécessite l'établissement de feuilles de soins papier.

L'étude de la mise en œuvre du projet a nécessité plusieurs rencontres avec la CPAM.

Rédaction d'une note de cadrage ; élaboration d'un planning prévisionnel de suivi des différentes étapes de la mise en œuvre du projet.

Mise en place d'un comité de pilotage : validation du projet et nomination d'un chef de projet (juillet 2008).

Lancement de la mise à jour des répertoires FINESS auprès de la DRASS et de la mise à jour de la situation de chaque professionnel de santé auprès de la DDASS et du Conseil de l'Ordre Départemental.

Expression des besoins dans le cadre du marché et démarrage de la rédaction des pièces en vue de la procédure d'achat (MAPA) pour l'acquisition du logiciel et des lecteurs de cartes vitales, en concertation avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

DIRECTION DE L'ENFANCE (DE)

La Direction de l'Enfance est chargée de piloter la politique départementale de Protection de l'Enfance et d'aide à la famille telle que décrite dans le schéma départemental de la famille, de l'enfance et de l'adolescence, validé par l'Assemblée Départementale en décembre 2000.

Un contexte législatif dense (loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action médico-sociale, le décret de 2003 sur la tarification des établissements, la loi du 25 juillet 2005 portant réforme de l'adoption, la loi du 27 juin 2005 sur le statut des assistants familiaux, les deux lois du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance) a nécessité une adaptation des pratiques professionnelles et de l'organisation départementale, dans un environnement social en pleine mutation.

Effectifs de la Direction en 2008 : 101 agents au 31.12.2008

Budget primitif 2008 de la Direction : 134 224 450 €

Budget réalisé 2008 de la Direction : 129 968 242 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Direction :

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a placé la prévention au cœur de la protection de l'enfance.

A ce titre la Direction de l'Enfance a élaboré :

le Plan Expérimental de Prévention sur les territoires de Melun Val de Seine et de Coulommiers, visant à diminuer les accueils à l'ASE par une intervention médico-sociale précoce ;

le Projet Pour l'Enfant, document unique qui précise les actions qui seront menées auprès de l'enfant et de son environnement, ainsi que le rôle des parents et des différents intervenants ;

un plan d'action avec les autorités judiciaires a permis de mettre en place cinq réunions territoriales à destination des acteurs de la protection de l'enfance, présentant la vision partagée des principaux axes de la loi de mars 2007. Dans ce cadre, la révision du protocole entre le Conseil général et les autorités judiciaires concernant les informations préoccupantes a été initiée.

Une analyse des situations et des parcours d'enfants ayant mis en difficulté les articulations entre différentes institutions a été lancée, en collaboration avec les magistrats et la PJJ, avec l'aide du CREAI Ile de France.

La Direction de l'Enfance a participé :

- avec le CREAI Rhône-Alpes, en réponse à un appel d'offre de l'ONED, à un référentiel d'évaluation-diagnostic en protection de l'enfance. Dans ce cadre deux territoires, Noisiel et Montereau, ont participé au test et à la validation scientifique de cet outil.

Par ailleurs, le projet de service de l'accueil familial visant à mieux intégrer les assistants familiaux au sein des services départementaux a été poursuivi.

Début 2008, les nouvelles orientations de la prévention spécialisée ont été adoptées par l'Assemblée Départementale. Leur mise en œuvre a débuté par l'organisation des comités de pilotage avec les associations.

L'année 2008 a été marquée par le décès de plusieurs enfants suite à des actes de maltraitance. Ces décès ont fortement impacté et mobilisé la Direction de l'Enfance. Le 19 septembre 2008, un nourrisson est décédé dans des conditions encore non élucidées au Foyer de l'Enfance de Rubelles. Tous les enfants accueillis dans cet établissement ont été réorientés et une procédure de contrôle de l'établissement réalisée par des agents du Département a été diligentée par le Président du Conseil général.

Un travail sur la gestion de crise a été mis en place avec l'aide d'un cabinet de consultants (De Semerpont) pour la Direction de l'Enfance.

Par ailleurs, la Directrice de l'Enfance a quitté ses fonctions au Conseil général de Seine et Marne en décembre 2008.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 de la Direction

2958 enfants confiés à l'ASE et 2400 enfants bénéficiant de mesures éducatives
4060 informations préoccupantes recueillies et traitées
678 assistants familiaux
13 équipes de prévention spécialisée
53 établissements et services de l'Enfance
234 nouvelles demandes d'agrément d'adoption, 61 adoptions réalisées.

La poursuite de l'augmentation des accueils d'enfants ainsi que des informations préoccupantes a confirmé la nécessité de renforcer l'axe préventif en lien avec les partenaires concernés et de travailler sur la qualité des évaluations.

Le Service Gestion

Sa mission :

- Il prépare le budget de la Direction de l'Enfance en concertation avec les autres services, en assure l'exécution budgétaire et rend compte de l'évolution des dépenses en réalisant un tableau de bord_
- Il gère la classothèque de manière transversale
- Il gère l'application métier de la Direction de l'Enfance, assure son évolution au regard de la réglementation et des nouvelles fonctionnalités, réalise les traitements informatiques quotidiens.

Les effectifs du service :

Le Service Gestion est composé du Pôle Logiciels Métiers, de la Classothèque et du Bureau des Finances de l'ASE soit 20 personnes en 2008 :

1 chef de service

1 secrétaire

1 chef de bureau

1 chef de projet utilisateur

13 agents de gestion comptable

1 responsable d'application

1 responsable classothèque

1 agent classothèque

Bureau des Finances de l'ASE :

Budget

Budget Primitif : 135 263 k€ Réalisation 2008 : 129 968 k€ €

Analyse de l'écart :

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé 5.3 M€ est principalement du à:

l'Accueil des enfants en établissement:

1.5M€ l'Accueil Familial des enfants:

1M€ la Prévention en faveur des enfants:

2.8M€

Ces écarts s'expliquent essentiellement par une sous activité de certains établissements et services, le retard dans la tarification, les limites de l'organisation de l'accueil familial, la sous utilisation des aides à domicile.

Activité :

Le volume d'activité augmente de 4% par rapport à 2007 soit 18650 factures traitées en 2008.

Le stock de fin d'année était très inférieur à l'objectif.

Le taux de factures traitées en plus de 25 jours est de 10% en 2008.

Délais de mandatement :

Le délai de mandatement moyen a été inférieur à 15 jours en 2008 sauf en janvier.

Répartition de l'activité :

La répartition de l'activité entre les agents a évolué en février 2008, elle avait pour objectif d'augmenter la polyvalence, sans qu'elle soit totale, de développer la motivation des agents et de diminuer les délais de traitement des dépenses et des recettes.

Cette répartition a permis de diminuer les délais de traitement à compter du mois de mai 2008.

Pôle Logiciels Métiers :

Les missions principales sont d'une part de garantir le fonctionnement du logiciel au quotidien et de développer ses fonctionnalités.

Principales actions 2008 :

- Réalisation de nombreux tests pour préparer la version 7 de Perceaval ASE
- Mise en ligne du Projet pour l'Enfant
- Participation à la mise en œuvre de IAMS

Classothèque :

Regroupement des dossiers Enfants de l'Inspection et de ceux archivés dans les Maisons des Solidarités avant envoi à la Direction des Archives et du Patrimoine :

La mise en œuvre a commencé en 2007. Cette action a pris du retard en raison de l'absence d'un agent (huit mois) de la classothèque (effectif total classothèque : 2 personnes),. En 2008, cet agent a été de nouveau beaucoup absent. Son remplacement à partir de mai a permis de rattraper le retard.

Archivage:

Les délais de conservation des dossiers de certains enfants ayant augmenté de 10 ans, il est nécessaire de revoir l'organisation de la conservation de ces documents. L'augmentation importante du nombre des informations préoccupantes depuis quelques années génère des volumes importants de documents à conserver.

Une étude globale a été entreprise qui prend en compte les dossiers des enfants ainsi que les justificatifs de paiement nécessaire au bureau des Finances de l'ASE.

A l'issue de ce travail, il est apparu opportun de délocaliser, dans les locaux de la Maison des Solidarités de Sénart, les archives du bureau des Finances qui sont très peu consultées. Cette action aura lieu en 2009.

Le service de l'Inspection de l'Aide Sociale à l'Enfance

Sa mission : Mettre en œuvre et garantir l'application du dispositif légal de l'aide sociale à l'enfance.

Les effectifs du service :

1 chef de service (poste vacant en fin d'année)
8 inspecteurs (dont un poste vacant depuis septembre)
21 assistantes
1 psychologue

L'activité de l'ASE :

L'année 2008 s'est encore traduite par une augmentation des chiffres **totaux** d'accueils physiques des enfants :

au 31/12/06 = 2570 enfants soit + 5,7% (+ 145) par rapport au chiffre du 31/12/05
au 31/12/07 = 2690 enfants soit + 4,7% (+ 120) par rapport au chiffre du 31/12/06
au 31/12/08 = 2891 enfants soit + 6,9% (+ 201) par rapport au chiffre du 31/12/07

Le nombre des enfants **entrant** physiquement dans le dispositif de protection de l'enfance est à nouveau croissant pour 2008 ; en effet, l'ASE a accueilli 675 enfants nouveaux.

L'activité du service :

Le service de l'Inspection a été fortement impacté par les décès d'enfants survenus en 2008. Ces événements dramatiques ont cependant permis de questionner l'organisation et le fonctionnement des liens avec nos partenaires, de travailler sur les pratiques des professionnels afin de donner une meilleure sécurité du dispositif de l'ASE en Seine et Marne.

La mission d'accompagnement du service mise en place en 2007, a été poursuivie en 2008. Elle vise à retravailler l'articulation de ce service avec l'interne et l'externe et à repreciser ses missions et son organisation.

105 demandes de consultation de dossiers d'anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été traitées en 2008.

Le service de la Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance

Sa mission : le service recueille et traite les Informations préoccupantes et les signalements Enfance en danger du Département Il exerce une fonction d'écoute, de conseil, d'information et de formation auprès des partenaires en matière de protection de l'enfance. Il anime le dispositif départemental dans le cadre de l'enfance en danger, il réalise et étudie les statistiques relatives à l'enfance en danger.

Les effectifs du service :

1 Chef de service ;
1 Chef de service adjoint ;
1 référent technique
4 Assistants administratifs ;
1 secrétaire ;
1 chargée d'étude

Points Forts 2008 :

L'année 2008 a été une année marquée par une forte augmentation de l'activité ceci essentiellement due à la loi du 5 mars 2007 qui a confié au Conseil Général le rôle de chef de file de protection de l'enfance et lui a confié la responsabilité de l'évaluation. Dans ce contexte, le travail de communication et de formation a été très important pour le service auprès des partenaires intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

Les professionnels du service ont été accompagnés suite à l'impact des situations douloureuses de décès d'enfants.

Chiffres-clés de l'activité 2008 du service :

4060 Informations Préoccupantes	Evolution de 26% sur 5 ans
2060 Demandes d'évaluations aux MDS	Evolution de 82% sur 5 ans
Le service a eu à traiter 8060 documents, soit 2015 par agents	

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

1) Travail de communication autour de la loi du 5 mars 2007

Auprès des associations ; service de police ; hôpitaux ; IRTS ; Inspection Académique.

485 personnes ont été rencontrées dans ce contexte.

2) Participation à la création d'un outil autour de l'évaluation diagnostique en lien avec le CREA Rhône-Alpes suite à un appel d'offre de l'ONED

Objectif : création d'un référentiel utilisable pour les professionnels dans le cadre des informations préoccupantes.

3) Travail de Partenariat avec l'Education Nationale et plus particulièrement le service social en faveur des élèves.

4) Travail de préparation de la mise en place du protocole relatif à la coordination des interventions judiciaires et administratives.

Le Service des Etablissements Contrôle et Qualité

Sa mission : Adapter le dispositif aux besoins de l'ASE, contrôle des établissements d'accueil des enfants confiés et conseils, tarifications des établissements et services

Les effectifs du service :

1 chef de service
1 adjoint au chef de service
2 secrétaires
4 contrôleurs.

Actualité 2008 :

L'année 2008 a été particulièrement difficile :

- arrêt d'une année en longue maladie du chef de service
- départ de trois contrôleurs sur quatre, dont le référent de l'informatisation du service
- gel du 4^{ème} poste de contrôleur
- une secrétaire a quitté le service en milieu d'année

Le chef de service adjoint et un seul contrôleur ont du pallier à la situation et coordonner la formation des deux contrôleurs arrivés en cours d'année.

Dans ce contexte, le service n'a pas été en capacité d'effectuer la tarification 2008 dans les temps impartis.

Chiffres-clés de l'activité 2008 du service : 55 budgets à tarifier.

Actions nouvelles mises en place en 2008 :

Créations de 3 centres maternels dans le secteur préventif, passages en CROSMS

Début 2008, a été créé une structure expérimentale d'accueil d'ados garçons présentant des troubles du comportement : la Maison du Saut du Loup.

Le Service de l'Accueil Familial

Sa mission : le service est chargé de piloter et de gérer la politique départementale en matière d'accueil familial (valorisation, recrutement, soutien aux MDS). Il assure le suivi administratif et statutaire de la carrière de plus de 678 agents assistants familiaux de l'ASE. Il gère la paie des assistants familiaux. Le service de la CATAF (cellule d'assistance téléphonique aux assistants familiaux) répond aux questions d'ordre administratives des assistants familiaux. Un chargé de mission assure l'accompagnement des assistants familiaux en grande difficulté.

Les effectifs du service :

1 chef de service
 1 chargé mission
 1 secrétaire
 1 cellule d'accueil téléphonique des ASSFAM
 1 chef de bureau paie
 3 agents paie

Principales actions en 2008 :

- la poursuite du travail sur le projet de service, mission d'accompagnement visant à l'élaboration du projet de service - PF – ASE avec le cabinet INEUM consulting :
 Dans ce cadre, 3 groupes de travail se sont réunis : la gestion de la politique des ressources humaines, la répartition des compétences et le périmètre d'action des pôles, l'accompagnement des enfants confiés au placement familial départemental.

Par ailleurs, le service a travaillé à la mise en place de procédures départementales et d'outils prévus par la loi de 2005 :

- un groupe de travail sur les contrats d'accueil
- un groupe de travail sur les modalités d'attribution des taux de sujétion des AF
- un groupe de travail sur les autorisations de circuler
- la réactualisation du guide des sanctions disciplinaires et procédures de licenciement des assistants familiaux en collaboration avec le SVAJD
- la préparation au passage du DEAF par la validation des acquis de l'expérience des assistants familiaux

Les dispositifs gérés et animés par le service :

le dispositif d'urgence : 8 assistantes familiales pour l'accueil des enfants de moins de 10 ans dans le cadre de la permanence ASE (45 enfants accueillis en 2008)

le dispositif des bébés sans filiation : 11 assistantes familiales pour l'accueil des bébés sous X jusqu'à leur placement en vue d'une adoption

le dispositif des tuteurs : les assistants familiaux nouvellement recrutés bénéficient d'un accompagnement pendant la formation de 60 heures préalable à l'accueil et la période d'essai.

Le nombre d'assistants familiaux est stable depuis plusieurs années (678 en 2008).

Le service de l'Accueil Spécialisé

Sa mission : l'accueil des enfants handicapés chez assistants familiaux et/ou en établissement médico-social ; la coordination et le suivi de leur prise en charge dans un contexte spécialisé et parfois en milieu ordinaire.

Les effectifs du service :

50 Assistants familiaux, 4 travailleurs sociaux (3,80 ETP), 1 infirmière, 1 psychologue, 1 médecin-pédiatre (0,50 ETP), 2 secrétaires, 1 chef de service.

Cette année, le départ d'un travailleur social puis l'arrêt pour congés maternité d'un autre, ont eu pour conséquence, en l'absence de remplacement, de réduire à trois l'équipe de travailleurs sociaux pendant dix mois.

Effectif des enfants confiés au 31/12 : 80 (63% garçons – 37% filles)

Le dénominateur commun des enfants accueillis est la déficience intellectuelle, souvent importante, à laquelle s'ajoutent d'autres déficiences telles que la déficience du psychisme (retard développement psychomoteur, troubles de la relation, psychose infantile, autisme), polyhandicap, fœtopathie alcoolique, surdité....

Mouvements 2008 :

- Nombre d'enfants accueillis dans le courant de l'année : 3
- Nombre d'enfants sortis du service : 8
- Nombre de recrutements d'Assistants familiaux : 4 Licenciement : 1

Axes de travail 2008 :

- Poursuite de la réflexion concernant le projet de service et notamment la complémentarité des différents professionnels.
- Intégration de l'assistant familial au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Développer un partenariat plus accentué avec certains établissements médico-sociaux
- Mise en place d'un groupe ressource animé par le pédopsychiatre du CMP de Montereau

Le service de l'Adoption

Sa mission : le service de l'adoption est chargé de l'instruction des demandes d'agrément et de l'accompagnement des personnes qui s'engagent dans une démarche adoption. Il assure la préparation des projets d'adoption pour les pupilles de l'Etat et intervient dans le suivi des adoptions nationales et internationales.

Il est également service-ressource pour les services et les professionnels amenés à recevoir des personnes concernées par l'adoption dans leur parcours de vie.

Les effectifs du service :

Le service central est composé d'une équipe spécialisée dont l'encadrement est assuré par un chef de service et conseiller technique, d'une adjointe administrative et deux secrétaires, de 4 assistantes sociales, 2 psychologues.

Une partie des missions coordonnées par ce service, est restée décentralisée dans les Maisons des Solidarités dans lesquelles interviennent les psychologues chargés des évaluations pour l'agrément et les services de l'ASE pour l'accompagnement des pupilles de l'Etat.

Les demandes d'agréments :

234 nouvelles demandes ont été enregistrées dont 155 dossiers retenus.

Sur 133 dossiers présentés en commission d'agrément,

113 agréments ont été délivrés (85%) et 12 refus ont été notifiés (9%). 8 dossiers ont fait l'objet d'un sursis à statuer.

Un effort a été porté sur les actualisations nécessaires pour finaliser les projets d'adoption. 102 ont été réalisées par les assistantes sociales, soit la moitié des dossiers qui relèverait d'une mise à jour systématique.

Au 31 décembre, 407 dossiers étaient en cours de validité. 66 dossiers étaient en attente

Les adoptions

65 enfants ont été confiés à leurs familles adoptives, dont :

- 20 pupilles de l'Etat dont 14 bébés

Ce nombre d'adoption des pupilles de l'Etat est stable depuis de nombreuses années.

4 pupilles ont été adoptés par leur famille d'accueil, en 2008

- 45 enfants adoptés à l'étranger

Ce chiffre est équivalent à 2007. La réduction des adoptions internationales constatée les années précédentes s'explique par les changements d'orientation de pays d'origine en matière d'adoption.

Les Perspectives : L'évolution du contexte de l'adoption nationale et internationale a conduit le service de l'adoption à adapter son organisation et ses compétences pour mieux accompagner les futurs parents et les familles adoptives confrontées à une réalité souvent difficile.

Les principaux axes du rapport Colombani ont été repris dans un plan d'action gouvernemental qui doit aboutir à une proposition de loi en 2009. En fonction des dispositions qui seront retenues, les contributions du service adoption viendront alimenter le prochain schéma de l'Enfance élaboré en Seine et Marne.

La Prévention spécialisée

Sa mission : prévenir toute forme d'exclusion et de marginalisation des jeunes en difficulté en favorisant leur insertion sociale et professionnelle, impulser les orientations départementales, coordonner et animer les différentes associations de prévention spécialisée de Seine et Marne.

Les effectifs du service :

1 chargé de mission

Principales actions menées en 2008 :

Un document d'orientation a été voté en janvier 2008 par l'Assemblée Départementale. Les points principaux sont :

- la réaffirmation de la Prévention spécialisée inscrite au cœur de la Protection de l'Enfance
- le passage d'un contrat tripartite (Conseil général, Associations, communes) à un contrat d'objectif Conseil général/Associations
- le public visé est les 16-25 ans avec une vigilance auprès des jeunes filles et des années collèges
- le renforcement des équipes sur le territoire
- le développement du travail en réseau avec les « forces vives » dans les villages et les quartiers et en partenariat notamment avec les UAS, collèges, lycées, missions locales...
- l'amélioration des pratiques professionnelles avec la réaffirmation du travail de rue au cœur des interventions
- la valorisation de la participation et des initiatives des jeunes

En 2008, la chargée de mission a participé à la mise en places des comités de pilotage sur chacune des équipes qui sont composés par le Vice Président du Conseil général Jeunesse, Sports et Prévention spécialisée, les conseillers généraux des cantons concernés, les associations de Prévention spécialisée, les directeurs des MDS et la Direction de l'Enfance.

Elle a organisé des rencontres régulières avec les directeurs des associations, à raison d'une réunion tous les 2 mois pour aborder les préoccupations de terrain, travailler à une trame commune rapport d'activité et une fiche population jeunes (données quantitatives et qualitatives) et sur divers outils d'évaluation, impulser les orientations départementales, travailler à une mise en cohérence de la Prévention spécialisée sur les différents territoires.

Suite à un appel à projet sur les cantons de Lagny et de Thorigny, l'association « Club de Prévention Val Maubué » a été retenue et l'activité de cette nouvelle équipe a démarré en juin 2008.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT (DIH)

Effectif de la Direction en 2008 :

36 postes, 35 agents présents en 2008.

La Direction de l'Insertion et de l'Habitat se compose de deux services.

Le service insertion est en charge de la gestion de l'allocation et des relations avec les organismes payeurs (bureau RMI) d'une part, et du pilotage des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle du Département dans le cadre du programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (PDILE) d'autre part.

Le service Habitat est principalement en charge de la politique d'aide à la pierre, notamment dans le cadre de la convention de partenariat avec l'OPH 77, et du pilotage du Fonds de Solidarité Logement.

Budget primitif 2008 de la direction :

Au BP 2008, le budget de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat s'élevait à 93 482 012 euros dont :

- 87 085 874 en fonctionnement, avec 66 196 000 au titre de l'allocation RMI
- 6 396 137,91 en investissement

Budget réalisé 2008 de la direction :

Les réalisations d'élèvent à 94 670 222,26, dont :

- 88 995 026,70 en fonctionnement, avec 68 927 564,72 au titre de l'allocation RMI
- 5 675 195,56 en investissement

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 :

Dans le domaine de l'insertion :

- La DIH a mis en œuvre la première expérience de recours au Fonds Social Européen. En concertation avec les Maisons Départementales des Solidarités, la DIH a piloté la conception de deux dispositifs expérimentaux nommés « Pack insertion » et « Pack Entreprise », qui seront cofinancés à hauteur de 50% par le FSE. L'objectif principal de ces deux dispositifs est de mettre en œuvre des méthodes innovantes pour promouvoir un réel parcours d'insertion des bénéficiaires du RMI vers l'emploi. Les prestataires ont été choisis suite à des marchés publics à procédure adaptée, conformément à la législation européenne.
- La DIH a également renouvelé les actions d'insertion sociale et professionnelles issues de l'appel à projet 2007 et qui arrivaient à échéance.

- Une convention de partenariat entre le Conseil général et l'ANPE (aujourd'hui Pôle emploi) a permis notamment de développer des actions d'accès à l'emploi en faveur des bénéficiaires du RMI non inscrits comme demandeurs d'emploi.
- Enfin, dans le contexte du « Grenelle de l'insertion » et du vote de la loi sur le RSA, l'année 2008 a vu le lancement de la refondation de la politique d'insertion du Département, que la Direction de l'Insertion et de l'Habitat met aujourd'hui en œuvre.

Dans le domaine du logement :

- La réforme de l'ASLL (accompagnement social lié au logement) a abouti en 2008. L'objectif est de remettre cet outil au service des publics des Maisons Départementales des Solidarités, et de rationaliser les modes de financement. L'appel à projet a été lancé en octobre. Les prestataires ont été choisis en février, et la réforme est effective au 1/04/2009.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 :

- Au 31 décembre 2008, on compte près de 16 800 personnes dans le dispositif RMI.
- L'allocation s'est élevée à 68 359 000 d'euros.
- La politique de l'insertion du Département représente près de 150 conventions par an.
- Au 31 décembre 2008, le F.S.L. a donné lieu à l'étude de 9 724 dossiers de demandes d'aides financières, soit 1981 de plus qu'en 2007. 7 992 demandes ont été accordées, soit 1874 de plus qu'en 2007, dont 57.44% liées aux impayés d'énergie.
- L'OPH, qui a bénéficié d'une subvention de 3.6 M d'euros en 2008, dispose d'un parc de plus de 14 500 logements

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

- le Pack Insertion :

- **le public ciblé :** allocataires du RMI ou l'API
- **l'objectif de l'action :** promouvoir une véritable logique de parcours vers l'emploi en offrant un panel d'actions mobilisables allant du plus social ou plus professionnel.
- **une description brève de l'action :** Le Pack Insertion a pour objet la mise en œuvre d'un dispositif d'insertion visant l'accès individualisé des personnes en insertion à des modules spécifiques de formation de courtes durées. Ces modules ont pour objet de compléter les savoirs ou compétences des personnes afin d'optimiser leur possibilité d'accès au marché du travail. Le Pack Insertion mobilise les outils suivants :
 - Préparation / dynamisation vers l'emploi
 - Soutien à la recherche d'emploi,
 - Formation Informatique et Bureautique,
 - Formation au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (qui permet la conduite de tout un ensemble d'engins spécialisés, notamment pour être utilisé en manutention)
 - Sport et téléphone de l'emploi

- le Pack Entreprises

- **le public ciblé :** allocataires du RMI ou l'API
- **l'objectif de l'action :** satisfaire les besoins en recrutement des entreprises et des personnes en recherche d'emploi par la mise en place de plates formes d'accès à l'emploi.
- **une description brève de l'action :** Le dispositif « Pack Entreprises » propose une offre de service pour les entreprises et les chercheurs d'emploi : l'objectif est de faire se rencontrer l'offre et la demande, au bénéfice à la fois des personnes en insertion et des

entreprises en recherche de main d'œuvre. Ce dispositif a vocation à se mettre en place pour des recrutements en nombre, permettant une mutualisation des besoins de différentes entreprises, et concernant des secteurs d'activité dits « en tension » tels le BTP, l'hôtellerie restauration, la logistique et la grande distribution, qui font état de besoins en personnel difficilement satisfaits.

DIRECTION DES PERSONNES AGEES ET ADULTES HANDICAPES (DPAAH)

La DPAAH propose, met en œuvre et évalue la politique départementale en faveur des personnes âgées et des adultes handicapés, à domicile ou en établissement.

Elle soutient et évalue la mise en œuvre de cette politique en lien avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux et avec les Maisons Départementales des Solidarités, en collaboration avec la Direction Territoriale des Solidarités.

Elle assure, dans ce dernier cas, le rôle de conseil technique auprès des services de la Santé et de la Petite Enfance en charge de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Son effectif : se compose de 96 agents dont 11 cadres A et 29 cadres B.

Budget :

Le Budget primitif de l'année 2008 a été fixé à 7 millions d'€ pour la section d'investissement et 186,8 millions d'€ pour les dépenses de fonctionnement.

Le budget réalisé a atteint 7,2 millions d'€ (essentiellement pour des travaux de modernisation de maisons de retraite) de dépenses d'investissement et 186,4 millions d'€ de dépenses de fonctionnement.

Principaux éléments d'activité de l'année :

L'année 2008 a été marquée par la poursuite de la montée en charge des bénéficiaires de l'APA à domicile (5626 au 31 décembre 2008, en augmentation de 12% sur une année) et de l'APA en établissement (4465 personnes au 31/12/2008, en progression annuelle de 2%).

S'agissant des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, on note une stabilisation des admissions à hauteur de 1761 pour les adultes handicapés et 1454 pour les personnes âgées.

Le nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap a plus que doublé en 2008 (562) tandis que le nombre de titulaires de l'Allocation compensatrice de tierce personne diminuait de 16% à 1766.

En ce qui concerne les établissements d'hébergement pour personnes âgées, 73 lits ont été créés sur le secteur non habilité à l'aide sociale, en extension de structures existantes, et 54 lits ont été installés sur le secteur associatif, habilités à l'aide sociale.

Pour ce qui est de l'accueil et du suivi des personnes adultes handicapées, un Foyer d'Accueil Médicalisé, d'une capacité de 20 lits à Hautefeuille et un foyer d'hébergement de 24 lits à Noisiel, dédié aux personnes handicapées sensorielles, ont ouvert leurs portes. La création de 115 places de SAVS-SAMSAH (secteur de Tournan en Brie, Coulommiers et Lagny), dont 75 places par redéploiement de services de suite existants, a été effective durant cet exercice 2008.

Parmi les nouvelles dispositions mises en place en 2008, il y a lieu de développer les 5 actions suivantes.

Modernisation du financement de l'aide sociale

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été signé avec l'ADAPEI, association gestionnaire de 14 établissements et services de compétence départementale, soit 453 places. Ce dispositif a l'ambition de promouvoir un autre type de relations avec nos partenaires, de moderniser et de simplifier nos procédures. Il s'agit du plus important CPOM de compétence départementale conclu en Ile de France.

Le CPOM a fixé des objectifs contractualisés entre l'Association et le Département autour de 3 axes :

- **améliorer la réponse de l'ADAPEI 77 aux besoins locaux et affirmer la citoyenneté des personnes handicapées**, notamment en favorisant l'accueil de personnes seïne et marnaises, et en adaptant l'offre en établissements et services,
- **rénover les outils de la politique associative** : il s'agit de développer une politique plus participative des ressources humaines, de mettre en place une évaluation interne et externe, de veiller à l'équilibre financier des structures.
- **prévoir des projets spécifiques** : ceci concerne l'achèvement du changement de statut de la maison de retraite de Juilly en foyer de vie, la reconstruction sur un nouveau site (à Rubelles) du foyer Fernand Bugniot et l'évolution du statut juridique du service relatif au Placement Familial Spécialisé (PFS).

Accord cadre pour la modernisation des services d'aide à domicile : l'accord cadre entre le Département et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), approuvé par l'assemblée départementale le 18 avril 2008, permet l'engagement sur 3 ans d'un programme significatif de modernisation des services d'aide à domicile du département.

Ce dispositif prévoit d'une part, l'attribution, par la CNSA, au Département d'une subvention d'un montant total de 2 700 000 € versée à hauteur de 900 000 € par an, et d'autre part, une enveloppe à la charge du Département de 750 000 € à raison de 250 000 € par an.

Cet accord comporte 2 axes majeurs :

- le développement et la diversification des actions et des services afin de mieux répondre aux besoins des usagers
- la mise en place d'actions destinées à moderniser et à professionnaliser les services notamment par la modernisation de leur gestion (télégestion)

Mise en place du 3977

Depuis le 5 février 2008, le **39 77** est devenu le numéro national d'appel pour les situations de maltraitance à adultes. Ce numéro s'adresse aux personnes âgées et aux adultes handicapés victimes de maltraitance, aux témoins de situations de maltraitance, à l'entourage privé , aux professionnels, aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide prodiguée.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, ce service dispose d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues, travailleurs sociaux, juristes ...) chargée d'écouter de soutenir et d'orienter les appelants. Le Département de Seine et Marne a été l'un des premiers en France à conclure une convention avec l'Association Francilienne (devenue Française) pour la Bienveillance des Aînés et Handicapés(AFBAH) qui gère la plate forme d'écoute de ce dispositif .

Les signalements enregistrés au 39 77 concernant des habitants de Seine et Marne sont orientés vers les services du Conseil Général ou les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique. Une prise en charge individuelle est assurée et si besoin est, le dossier est transmis à toute autorité administrative ou judiciaire concernée.

Ce numéro national a largement contribué à l'augmentation sensible du nombre de signalements de personnes vulnérables (doublement des situations préoccupantes issues du 3677) puisque celui-ci a progressé globalement de 55% (de 109 à 169).

Audit partenarial

Dans le cadre de la Convention de Services Comptables et Financiers signée entre le Conseil général de Seine et Marne et le Trésor public en novembre 2007, et en prévision de la dématérialisation progressive des pièces comptables et des pièces justificatives associées, un audit de l'organisation et des procédures a été réalisé entre avril et juin 2008.

Le champ d'intervention de l'audit de procédures a porté sur la régularité des dépenses liées au versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de l'Aide Sociale à l'hébergement des personnes âgées et des recettes afférentes (récupération des ressources, de la participation des obligés alimentaires et sur la succession des bénéficiaires).

L'audit partenarial a été effectué par des inspecteurs auditeurs de la Trésorerie générale dans les services de la DPAAH (service Gestion et service des Prestations), de la Direction des Finances et de la Paierie départementale.

S'agissant des services de la DPAAH, qui interviennent en amont de la phase d'exécution des dépenses, l'audit a mis en exergue que les circuits étaient clairement identifiés, documentés, les contrôles sont bien formalisés et le traitement des opérations est assuré avec régularité. L'organisation s'accompagne d'un certain niveau de contrôle interne qu'il convient cependant de renforcer.

A l'issue de cet audit, des recommandations ont été faites et formalisées dans un plan d'actions conjoint mis en œuvre dès septembre 2008.

Réorganisation de la Direction

La DPAAH a souhaité engager en 2008 une réflexion portant sur son organisation appuyée dans sa démarche très participative par les services d'un cabinet de conseil. A l'issue de sa réflexion, une nouvelle organisation a été arrêtée et validée en CTP.

Le service des prestations a été le plus impacté par cette réorganisation. Il a été remodelé et repose désormais sur la création de deux secteurs géographiques correspondant aux regroupements du territoire de plusieurs Maisons Départementales des Solidarités afin de donner une meilleure lisibilité pour les usagers et les partenaires. Les agents se sont spécialisés eu égard à la complexité croissante de la réglementation et sa différenciation selon les prestations (personnes âgées ou personnes handicapées). Un encadrement intermédiaire a été mis en place afin de renforcer le soutien aux agents.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation et en phase avec les recommandations issues de l'audit partenarial, le service des prestations a mis en place des groupes de travail pour optimiser les circuits, rationaliser les procédures et harmoniser les pratiques.

Concernant le Service des Etablissements et du Contrôle-Qualité (SECQ), il est mis en place des procédures simplifiées de tarification des budgets en s'appuyant sur l'utilisation du nouveau logiciel de tarification. Il a été prévu d'établir, à l'instar du CPOM conclu avec l'ADAPEI, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec plusieurs associations gestionnaires en vue de verser une dotation mensuelle de fonctionnement sur la base d'objectifs partagés.

DIRECTION DES UNITÉS D'ACTION SOCIALE (DUAS)

(devenue depuis : Direction Territoriale des Solidarités – DTS)

La direction est chargée de :

- **Piloter et animer** les 14 maisons départementales des solidarités, lieux déconcentrés d'accueil des usagers et d'offre de services sociaux et médico-sociaux.
- **Coordonner** la mise en œuvre des dispositifs départementaux sur les territoires
- **D'encadrer hiérarchiquement** et **manager** les 14 directeurs des MDS (Maisons Départementales des Solidarités).
- **Participer au soutien et au management des équipes des MDS.**
- **Proposer la répartition des moyens humains et matériels des MDS.**
- **Veiller à l'équité** de traitement des usagers entre les territoires

Effectif de la direction

Au siège :	8 agents
Personnel en mission temporaire :	8 agents
Dans les MDS :	+ de 1 077 agents

Budget primitif de la Direction en 2008 : 443 900 €

Budget réalisé de la direction en 2008 : 293 780 €

Les chiffres clés de l'activité 2008 à la Direction

Nombre d'enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance : 2 963 (accueils financés)
 Nombre d'aides financières accordées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance :
 11 023 familles aidées
 Nombre d'usagers reçus dans les UAS : environ 230 000 personnes

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Direction

Réorganisation de la Direction Territoriale des Solidarités (ex : DUAS) en créant 3 postes de DELEGUES TERRITORIAUX (issus de la transformation de postes existants).

Les délégués territoriaux sont de nouveaux acteurs de l'organisation de la DGA S en appui des équipes de direction des MDS, en coordination avec les directions mission. Ils sont donc des relais, des facilitateurs et des mutualisateurs.

Les 3 postes sont pourvus et le dernier trimestre 2008 a été marqué par la mise en œuvre effective de cette synergie en direction des maisons départementales des solidarités.

Révision du schéma du service social départemental

L'assemblée départementale a voté les orientations fin mai 2008.

Des scénarii de mise en œuvre par territoire ont été élaborés avec les équipes de professionnels et l'encadrement.

La mise en œuvre opérationnelle a commencé le 15 septembre, 6 MDS ont mis en œuvre le schéma au 31/12/2008.

Informatisation des MDS

Fin du 1^{er} trimestre 2008, les 14 MDS ont vu l'ensemble de leurs personnels « informatisés » en conséquence, l'ensemble de ces personnels ont été doté d'un matériel informatique. Parallèlement, tous les agents ont bénéficié sur site d'une formation intitulée « passeport bureautique » élaborée en collaboration avec la DRH.

Conjointement à la mise en œuvre du schéma du service social, le module AST du logiciel PERCEAVAL a été paramétré réalisant ainsi la 1^{ère} étape du IAMS.

L'ingénierie de formations a été réalisée par la direction territoriale des solidarités.

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

Point cyber

En Juillet 2007, la MDS de Lagny a lancé un point cyber solidarité, nommé PIA (Point Internet Accompagné) : il s'agit d'un accès à internet accompagné par un animateur, pour permettre à des publics éloignés de ce média, d'en utiliser les bénéfices (accès à des informations administratives, de transports, de logements, recherche d'emploi, etc....)

En 2008, le développement de cette action s'est poursuivie par la MDS de Fontainebleau, une personne en insertion a bénéficié d'un contrat d'avenir pour animer cette prestation ; puis par les MDS de Nemours et de Melun-val-de-seine.

Prévention

Action collective : « Café santé/café partage » mise en œuvre par les professionnels de la maison départementale des solidarités de Coulommiers.

Il s'agit d'aborder le côté désocialisant de l'alcool à travers une action d'insertion favorisant la prise de conscience et un premier pas vers une démarche de soins. Des bénéficiaires du RMI participent à un groupe de paroles dans un cadre non-institutionnel (café-restaurant) deux après midi par mois, encadré par un professionnel médico-social et une psychologue

Insertion

Les ateliers CLILE ont permis de valoriser de nombreuses actions collectives.

Action collective : « artistes insertion culturelle » mise en œuvre par les professionnels de la maison départementale des solidarités de Sénart.

L'objectif de cette action est de fédérer un groupe d'artistes plasticiens autonomes et itinérants sur le territoire de Sénart.

Les participants sont des usagers du service social départemental qui présentent des compétences artistiques non valorisées par manque de moyens financiers, logistiques, communication, etc....

Action collective : « Bien-être au quotidien » mise en œuvre par les professionnels de la maison départementale des solidarités de Montereau.

L'objectif visé est la création d'une dynamique de groupe à travers des ateliers ayant pour thèmes : la santé, l'esthétique et l'insertion. Des professionnels de la MDS et externes à celle-ci interviennent sur chaque thème.

L'action est « qualifiante » pour les stagiaires assistants socio-éducatifs.

Les participants sont des hommes ou des femmes allocataires du RMI ou de l'API prioritairement, en démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle et qui bénéficient de l'accompagnement d'un travailleur social.

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI (CRA)

Le Centre de Ressources et d'Appui (CRA) apporte un soutien aux Directions du siège et des Maisons départementales des solidarités de la DGA-Solidarité, en liaison avec les Directions fonctionnelles du Département si nécessaire. Il assure notamment, la mise en œuvre des moyens matériels et humains, une veille juridique, ainsi que l'accompagnement de projets et la conduite d'études.

51 agents contribuent à ces missions avec un budget en fonctionnement de 2 652 950 € (BP 2008) et un réalisé de 2 718 978 €, un budget d'investissement de 106 000 € (BP 2008) et un réalisé de 342 441 € (report de crédits d'années précédentes).

Au quotidien, la Direction a structuré, organisé et coordonné différents chantiers, dossiers et travaux. Quelques actions et chiffres pour 2008:

- **Ressources humaines :**

158 recrutements finalisés sur les métiers sociaux et médico-sociaux,
mise en stage et suivi administratif de 261 stagiaires (étudiants) accueillis dans les différents services dont 90 % sur les MDS,
gestion du plan de formation des assistantes familiales employées par l'ASE, 626 départs dont 262 en formation initiale et 274 en formation continue,
gestion du plan de formation DGA-S, 1523 départs dont 73% sur les MDS,

- **Logistique:**

Organisation du transfert de missions d'achat à la SDM, et accompagnement des nouvelles procédures auprès des agents de la DGA,
Participation active à l'élaboration du document unique (Hygiène et sécurité) et à la démarche agenda 21,
Création du bureau logistique : recrutement et intégration du chef de service.
Appui significatif de l'équipe technique lors d'emménagements, de travaux, et d'adaptation des locaux au schéma SSD,
Proposition d'un schéma stratégique pour préciser les missions et les enjeux en matière d'immobilier,
Actualisation progressive des conventions relatives aux 165 lieux de proximité.
Coordination pour les opérations de mise en œuvre de nouveaux sites : Meaux Beauval, Pontault Combault, Mitry Mory (annexe), reconstruction de Coulommiers (acquisition terrain), recherche de nouveaux lieux pour la MDS de Mitry Mory,

- **Juridique :**

Analyse des contentieux pour apporter des mesures correctives,
Suivi de 67 incidents commis à l'encontre des professionnels de la DGA-S par des usagers,
Aide à la consultation des dossiers nominatifs par des usagers, environ 90 sur l'année,
Préparation et animation de 10 formations juridiques inscrites au plan de formation, de 9 interventions au sein des MDS sur les nouveaux dispositifs prévus par la loi du 5 mars 2007 ou autre thème, 6 interventions auprès des assistants familiaux sur leur statut.

Le service Méthodes et pratiques a quant à lui mené des actions qui contribuent à faire progresser les pratiques professionnelles, des études/diagnostic qui permettent d'asseoir des préconisations pour

mieux répondre à l'attente des personnes accompagnées et des développements dans des dispositifs de contractualisation, 44 dossiers en 2008.

ACTION	PUBLIC	OBJECTIF	DESCRIPTION
Soutenir et accompagner les projets vacances des familles par une journée d'échange	Agents des MDS	Favoriser des temps d'échanges entre professionnels concernés par les mêmes problématiques. Utiliser le départ en vacances comme un outil au service de l'insertion des personnes et des familles.	Elaborer le contenu de la journée, et mobilisation du partenariat : ATD quart monde, CAF, FDCS et DGA-E. Faire un point sur la politique départementale d'aide aux départs en vacances des familles. Gérer et animer la journée. Evaluer et produire un compte rendu sur cette journée.
Elaborer une chartre départementale de partage de l'information nominative.	Les professionnels des MDS	Apporter un appui (politique et éthique) aux professionnels des MDS sur la mise en œuvre du secret partagé dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007..	Piloter un groupe de travail sur l'élaboration de la charte . Proposer la validation du projet de charte en Assemblée départementale. Diffuser la charte.
Elaborer un référentiel sur les visites médiatisées	Cadres ASE et référents ASE de MDS .	Mettre en place un référentiel commun pour l'ensemble des référents ASE qui assurent les visites médiatisées. Les faire contribuer à ce travail sous la forme d'une formation/action.	Elaborer le cahier des charges pour faire appel à un prestataire(MAPA), analyse et choix. Mettre en place un groupe de référents ASE (1 par MDS) pour élaborer avec le prestataire le référentiel sur les visites médiatisées. Contribuer à ce travail et produire un référentiel.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ENVIRONNEMENT, DES
DÉPLACEMENTS ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
(DGAA)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La DGAA est composée des Directions à caractère technique suivantes :

- **La Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges (DABC)**
- **La Direction du Développement des Territoires (DDT)**
- **La Direction Principale des routes (DPR)** composée de quatre directions (DMO, DEAR, DGO, DM)
- **La Direction des Transports (DT)**
- **La Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE)**
- **Une mission de coordination de la politique immobilière du Département (MCPID) est rattachée au DGA.**

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BATIMENTS ET DES COLLEGES (DABC)

La Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges, composée de 67 agents et 13 Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements Supérieurs (ATTEE), est rattachée à la Direction Générale Ajointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire. Elle a pour rôle de piloter la construction, l'extension, la réhabilitation et l'entretien du patrimoine immobilier départemental.

Son budget total en crédits de paiement s'est élevé, pour l'exercice 2008, à **59 873 838 €** en investissement dont 83 % pour les collèges, 7 % pour les gendarmeries, 3 % pour les bâtiments des services sociaux, 4 % pour les bâtiments de la Direction Principale des Routes (DPR) et 3 % pour les autres bâtiments (chiffres arrondis).

Ainsi ont été consacrés :

49 699 268 € aux collèges dont 29 259 014 € au titre des constructions, extensions et réhabilitations et 20 440 254 € pour des travaux divers de maintenance et d'amélioration du patrimoine,
4 183 430 € aux gendarmeries,
2 142 186 € aux bâtiments de la DPR,
1 995 839 € aux bâtiments des services sociaux,
1 853 114 € aux autres bâtiments départementaux,

Le total des crédits de fonctionnement a représenté **7 904 970 €** dont 5 625 665 € pour les collèges, 20 174 € pour les gendarmeries, 316 818 € pour les bâtiments de la DPR et 1 942 313 € pour les autres bâtiments départementaux.

Principales opérations en 2008

Pour les collèges :

Livrés en 2008 :

Construction du collège « Claude Monet » à BUSSY-SAINT-GEORGES,
 Extension/ restructuration du collège « Rosa Bonheur » au CHATELET-EN-BRIE,
 Collège provisoire « La Maillière » à LOGNES,
 Préfiguration du collège « Jacqueline de Romilly » à MAGNY-LE-HONGRE,
 Réhabilitation de la SEGPA du collège « Pierre Brossolette » à MELUN.

En travaux :

Reconstruction du collège « Parc Frot » à MEAUX,
 Réhabilitation du collège « Paul Eluard » à MONTEREAU-FAULT-YONNE,
 Réhabilitation du collège « Camille Saint-Saëns » à LIZY-SUR-OUCCQ,
 Extension/ Réhabilitation du collège « Gérard Philipe » à VILLEPARISIS,
 Extension du collège « Le Vieux Chêne » à CHESSY,
 Extension de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à CRECY-LA-CHAPELLE

En programmation :

Reconstruction du collège « Arche Guédon » à TORCY,
 Construction du collège de VULAINES SUR SEINE,
 Extension/ Réhabilitation du collège « Lucien Cézard » à FONTAINEBLEAU,
 Reconstruction du collège « La Mare aux Champs » à VAUX LE PÉNIL,
 Extension de la demi-pension du collège « International » à FONTAINEBLEAU,
 Construction du collège « Jacqueline de Romilly » à MAGNY-LE-HONGRE,
 Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean Campin » à LA FERTE-GAUCHER,
 Réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au MÉE SUR SEINE,
 Construction du collège de MONTEVRAIN,
 Construction du collège de SAINT GERMAIN SUR MORIN,

En étude :

Extension/ réhabilitation du collège « Parc des Tourelles » à CLAYE SOUILLY,
 Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean-Baptiste Vermy » à TOURNAN EN BRIE,
 Reconstruction du collège « La Maillière » à LOGNES,
 Reconstruction du collège « Jean Jaurès » à BROU SUR CHANTEREINE,
 Réhabilitation du collège « Paul Langevin » à MITRY MORY,
 Réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège « Henri Wallon » à SAVIGNY LE TEMPLE
 Extension/ Réhabilitation du collège « Léonard de Vinci » à SAINT THIBAUT DES VIGNES,
 Réhabilitation de la demi-pension du collège « Le Moulin à Vent » à THORIGNY SUR MARNE,
 Extension/Réhabilitation du collège « André Malraux » à MONTEREAU-FAULT-YONNE,
 Les réhabilitations des SEGPA des collèges « La Vallée » à AVON, « F. Gregh » à CHAMPAGNE SUR SEINE, « Les Glacis » à LA FERTE SOUS JOUARRE, « Jules Verne » à PROVINS, « Anceau de Garlande » à ROISSY EN BRIE.

Pour les bâtiments hors collèges :

Livrés en 2008

Aménagement des Espaces Naturels Sensibles de FONTAINEROUX.

En travaux

Construction de la gendarmerie de DONNEMARIE-DONTILLY,
Construction de la gendarmerie de CELY-EN-BIERE,
Réaménagement et rapprochement LVD/LDA.

En programmation

Construction de la Maison départementale des solidarités de COULOMMIERS,
Reconstruction du Foyer de l'enfance de PROVINS.

En étude

Rapprochement LVD/LDA.
Reconstruction de la Maison départementale des solidarités de ROISSY EN BRIE.

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

Pilotage depuis début 2008 des manifestations dans les collèges et bâtiments départementaux : sur l'année 2008, quatre collèges et une SEGPA ont été inaugurés, un collège a fait l'objet d'une pose de première pierre.

Projet collège du XXIème Siècle : définition des orientations et propositions d'action. La DABC est pilote des actions relatives à la mise à jour du programme-type de construction des collèges, à l'aménagement des espaces extérieurs, gestion différenciée des espaces verts et amélioration de la biodiversité et à la Haute Qualité Environnementale dans les collèges.

Projet 1% culturel : validation du programme artistique relatif à l'opération de reconstruction du collège « Parc Frot » à MEAUX le 18 avril 2008. Les candidats ont été sélectionnés le 16 décembre dernier.

Projet RS4E : Le projet RS4E, conduit par EDF R&D, vise à définir une modélisation de rénovation des bâtiments scolaires dans le but de faire des économies d'énergie : réduire considérablement les consommations par un assemblage des meilleures technologies disponibles. Le Département s'est engagé à plusieurs titres dans le projet RS4E. Il est, d'une part, un des financeur de cette étude. D'autre part, il intervient en tant qu'acteur à travers la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges, membre des groupes de travail composés des différents partenaires (EDF R&D, Bouygues-Constructions, Vinci.), et met à disposition ses connaissances de maître d'ouvrage d'un parc d'établissements scolaires diversifiés. Quatre collèges ont été choisis et des audits énergétiques ont été réalisés en 2008. Une étude est en cours afin de définir les solutions techniques à mettre en place pour optimiser la consommation.

Points techniques

Ouverture de l'Unité Pédagogique d'Intégration du collège « La Mare aux Champs » à VAUX-LE-PENIL pour accueillir les enfants handicapés.

Finalisation du déploiement des Courants Porteurs en Ligne dans les collèges du Département.
La technologie des Courants Porteurs en Ligne permet de transmettre des informations numériques (Internet, Vidéos, Données, Audio) à partir du réseau électrique existant.

Construction de l'Unité Territoriale de Villenoy.

Nouvelles technologies

Démarrage de la mise en place, en collaboration avec la DSI, d'un tableau de bord unique « Interbat » permettant de gérer toutes les demandes de travaux des collèges et des bâtiments afin de mieux suivre les demandes et les interventions. La mise en place opérationnelle est prévue au plus tard pour la rentrée de septembre 2009.

Déploiement du logiciel SIS Marché permettant de rédiger l'ensemble des pièces d'un marché, de publier des avis de consultation et de suivre l'exécution d'un marché.

Constitution d'une bibliothèque de prix pour l'ensemble des corps d'état des marchés d'entretien.

Dans le cadre de l'Agenda 21 du Département

Dans le cadre de la fiche action 18b de l'Agenda 21 du Département et de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Département a réalisé un diagnostic portant sur l'accessibilité de 83 collèges de Seine-et-Marne les plus anciens aux personnes à mobilité réduite. Cette étude a porté sur l'ensemble des locaux et aménagements extérieurs et a permis d'effectuer un relevé de toutes les non-conformités. La première tranche de travaux sera réalisée en 2009 pour rendre ces établissements accessibles aux personnes handicapées. Avant le 1er janvier 2015, l'ensemble des collèges devront être adaptés et aménagés afin que toute personne handicapée puisse accéder aux locaux et bénéficier des prestations offertes dans des conditions adaptées.

Lancement des diagnostics énergétiques et les diagnostics de performance énergétique obligatoires dans les ERP. L'arrêté du 7 décembre 2007 met en œuvre le principe d'affichage du DPE dans les bâtiments publics en France.

Le collège « Parc Frot » à MEAUX, dans le cadre de son opération de reconstruction, suite à un audit, a fait l'objet d'une certification Haute Qualité Environnementale en « phase programmation » en avril 2008 signifiant que le projet répond à la norme NF « Bâtiments tertiaires – Démarche HQE ». C'est la première opération à faire l'objet d'une certification HQE.

Livraison en février 2008 des Espaces naturels Sensibles de FONTAINEROUX, première opération en démarche Haute Qualité Environnementale.

Participation les 14 et 15 juin au « Festival Mondial de la Terre » : présentation sur un stand de la démarche Haute Qualité Environnementale appuyée sur la première réalisation en cours de certification par le Département à savoir le collège « Parc Frot » à MEAUX.

Quelques chiffres

En 2008, la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges a émis 6638 lettres ou bons de commande.

Sur 523 marchés en cours de validité, 66 ont été soldés et 176 notifiés.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (DDT)

Mots-clés qui caractérisent la Direction : aménagement du territoire, urbanisme, développement économique et emploi, politiques contractuelles, technologies de l'information et de la communication

L'effectif de la Direction en 2008 était de 28 agents.

Budget primitif de la Direction : 30 183 204,30 €
et après DM2 : 30 886 439,68 €

Budget réalisé de la Direction : 39 701 574,58 €

Au cours de l'année 2008, les actions majeures suivantes ont été conduites par la DDT :

Aménagement du territoire :

Schéma Directeur de la Région Ile de France : Suivi de l'évolution du SDRIF dont le projet a été approuvé par la Région en juillet 2008 et préparation des interventions du Département pour défendre les intérêts et les projets de la Seine et Marne. Le dossier a été transmis à l'Etat et nous sommes en attente de la validation du SDRIF par décret.

Contrat Région-Département 2007-2013 : élaboré dans une démarche transversale avec les Vice-présidents et les Services du Département, le contrat a été validé par l'Assemblée départementale le 22 février 2008.

Le Contrat de Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (2007-2013) a été signé le 9 juin 2008 et le programme d'actions 2008 a été approuvé engageant le Département à hauteur de 358 000 € en investissement et de 241 100 € en fonctionnement.

Finalisation de l'étude sur le développement de la voie d'eau qui après la réalisation d'un diagnostic, a proposé 3 scénarii d'actions afin de déterminer les possibilités d'intervention de chaque acteur afin de développer ce mode alternatif de transport de marchandise.

En 2008, a été réalisé le premier bilan de l'action économique qui reprend toutes les dépenses que peut réaliser le Département en faveur du développement économique :

- travaux routiers pour améliorer l'accessibilité de certaines zones d'activités
- travaux pour couvrir les zones d'activités par la fibre optique
- aides aux entreprises : requalifications des zones d'activités, aides à l'implantation...
- les retours en TP des entreprises...

Ce premier bilan est quantitatif, à l'avenir il est souhaité de développer l'aspect qualitatif.

En 2008, l'observatoire de l'aménagement du territoire, a finalisé sa structuration et a présenté sa première production sur l'activité économique du Département et l'emploi. Sur 2009, il est prévu de traiter les domaines de la fiscalité, de l'emploi et les résultats du dernier recensement.

Le Grand Paris : Le Département a adhéré au syndicat mixte et le service fait le suivi de l'évolution de ce dossier stratégique et majeur.

Conférence territoriale de Roissy : Une méthodologie de travail a été présentée aux élus afin de mener une étude sur le territoire autour de Roissy afin d'organiser une conférence territoriale et définir un projet partagé sur ce secteur en pleine croissance.

PNR de la Brie et des deux Morins : La Région a décidé d'étudier la faisabilité d'un Parc Naturel Régional sur le secteur Nord-Est du Département. Le périmètre d'études décidé le 27 juin 2007, couvre 132 communes et 176 000 habitants. Depuis avril 2008, le département assiste au Comité de pilotage. L'étude diagnostic menée par l'IAURIF et la concertation menée par INFOGGARA sont toujours en cours. Ces études qui devraient se finaliser d'ici fin 2009 ont comme objectif d'aider à prendre une décision quant à la poursuite de la démarche, avec la mise en place d'un syndicat mixte de préfiguration chargé de travailler sur la rédaction d'une charte.

Politiques contractuelles :

Restitution des conclusions de l'étude bilan des CLAIR, CONTACT et Contrats triennaux de voirie en comité de pilotage le 2 juillet 2008.

Réalisation, à la demande du Président, d'une réflexion pour un toilettage des politiques contractuelles départementales, notamment pour la modulation des enveloppes selon la richesse des communes et la création d'éco-conditionnalités. Les principes seront présentés à l'Assemblée départementale avant l'été 2009, pour une mise en œuvre dès 2010, après modification des règlements.

Aménagement numérique :

Le service TIC a transféré le réseau moyen débit, sous maîtrise d'ouvrage départementale à Sem@for77 qui en assure désormais l'exploitation depuis le 1^{er} mars 2008. Il a également acquis le réseau fibre optique du SYMSEVAS et en a affermé la partie seine-et-marnaise à Sem@for Parallèlement, il a assuré le suivi et le contrôle des travaux de la DSP. Un second avenant au contrat de DSP a également été négocié, celui-ci permettant d'intégrer le réseau du SYMSEVAS, mais également de prendre en compte de nouveaux raccordements ainsi qu'une adaptation des grilles tarifaires.

Le service TIC a préparé le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude stratégique et d'une étude de piquetage destinée à préparer la nouvelle politique d'aménagement numérique du Département, en coordination avec la Région et la CDC.

Enfin, le service TIC a participé à la réflexion sur les usages et services liés aux technologies d'information et communication.

Les chiffres-clés de l'activité de la Direction :

À la fin de l'année 2008, l'avancement du projet départemental d'aménagement numérique compte :

- 49 relais WiMax, 30 relais WiFi réalisés et 2 600 prises raccordables en CPL ;
- 1.700 clients pour le réseau moyen débit, servis par 4 Fournisseurs d'Accès à Internet différents ;
- 1.050 km de réseau de fibre optique réalisés ;

Les actions nouvelles mises en place :

Volet GP3 du Contrat de Projets Etat - Région 2007 - 2013 : le Département a été sollicité dès la fin août 2008, dans le cadre de l'élaboration de la convention d'objectifs du GP3 de Marne-la-Vallée. Ce travail a nécessité une concertation étroite avec les directions pour contribuer à élaborer un point de vue départemental sur le projet de territoire et les actions proposées. La convention sera soumise à l'Assemblée départementale en séance d'avril 2009.

Dans le cadre de ses nouvelles missions en matière de développement économique et d'emploi, la DDT a géré en collaboration avec Seine et Marne Développement 25 dossiers d'aides départementales aux entreprises. Ces aides concernent différents dispositifs : aides à l'innovation, à l'implantation d'entreprises, aides aux projets des entreprises en création ou en développement dans les franges de l'Ile de France, interventions en faveur des 3 pôles de compétitivité, Ville et Mobilité Durable, AsTech et Cap Digital auxquels adhère le Département. Par ailleurs, la participation de fonctionnement aux Unions Départementales des syndicats de salariés a été attribuée pour un montant de 67 500 €.

Dans le domaine de l'aménagement numérique ;

Autres actions : Politiques contractuelles

Contrats ruraux :

Au 31 décembre 2008, 108 contrats ruraux signés sont en cours de réalisation et représentent 13 568 341 € de crédits alloués.

Parmi ces contrats, 32 comportent des opérations à vocation scolaire.

Contrats régionaux :

En 2008, le Département a signé le contrat régional d'Évry-Grégy-sur-Yerres, pour un montant de participation financière s'élevant à 103 950 €. A ce contrat, s'ajoute 6 contrats en cours d'instruction (2 412 355 €) et 18 contrats en cours de réalisation (4 098 084 €).

Contrats CONT.A.C.T. :

Les contrats des communes de Cannes-Ecluse, Rebais, Chessy et Cannes-Ecluse ont été signés en 2008. 1 886 250 € sont consacrés à ces projets. A ce montant, il faut ajouter 8 206 500 € correspondant aux enveloppes des 18 autres CONT.A.C.T en cours, et 1 563 750 pour les 3 contrats soldés au cours de l'année.

Contrats C.A.D.U.C.E. :

Le C.A.D.U.C.É de Dammartin-en-Goële est actuellement à l'étude (774 646,25 €) et 16 contrats sont en cours de réalisation (représentant 23 911 472, 26 €).

Contrats C.L.A.I.R. :

Les contrats des bassins de vie de la Brie Centrale (secteur de Rozay-en-Brie) et de la Brie Nangissienne ont été signés en 2007 et représentent un engagement pour le Département de 3 992 350 €. Deux contrats sont à l'étude : secteur des bassins de vie de Fontainebleau et du Châtelet-en-Brie et Val de Loing. 2 contrats seront soldés courant 2009. Les 6 contrats C.L.A.I.R. en cours de réalisation représentent un montant d'intervention départementale s'élevant à 14 502 284,52 € au total.

Contrats C3D :

Le contrat du syndicat d'agglomération nouvelle du Val Maubuée a été signé le 3 octobre 2008 et représente un engagement de 6 700 500 € sur 5 ans pour le Département.

Les C3D de Villeparisis, du SAN de Sénart, de l'Orée de la Brie, de Marne et Gondoire, de la communauté de communes de Marne-et-Chantereine et de la communauté d'agglomération de Melun/Val de Seine sont en cours, pour un montant total de 30 829 515 €.

La Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et les Communautés de communes de la Bassée et du Montois, candidates au C3D et retenues au B.P. 2008, travaillent à l'élaboration de leur projet de territoire, l'identification des objectifs prioritaires et des moyens à mettre en œuvre pour une signature de leur contrat courant 2009.

DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES (DPR)

La Direction Principale des Routes au sein de la Direction Générale Adjointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire (D.G.A.A.) assure le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental.

Elle est composée de 495 agents répartis dans quatre directions :

- la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage,
- la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route, comprenant 5 agences routières territoriales et 15 centres d'exploitation, répartis sur le département,
- la Direction des Grandes Opérations,
- la Direction des Moyens.

Le budget primitif 2008 :

- investissement : 89 169 547,40 €
- fonctionnement : 11 383 391,69 €

Les faits marquants de l'année :

- un hiver particulièrement rigoureux et un service hivernal compliqué (2008/2009),
- la tempête du 7 août 2008,
- les travaux préparatoires en vue du transfert du parc DDE au Département,
- la livraison des nouveaux locaux de l'ART de Meaux/Villenoy, du centre d'exploitation de Vert-Saint-Denis et du service études et travaux neufs 2 de la DGO,
- le lancement des investigations sur le Plan durable de déplacements de la Région Melunaise.

LES ACTIONS 2008 DE CHAQUE DIRECTION

LA DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE (DMO)

Elle définit les politiques routières en matière d'exploitation, d'entretien, de gestion et de développement du réseau et en contrôle la bonne exécution.

Les principales actions 2008 ont concerné les domaines suivants :

La prospective, programmation

A ce titre :

- le budget de la Direction Principale des Routes et le Plan Pluriannuel d'investissement ont été établis,
- 97 rapports en commission permanente et 33 en séance de l'Assemblée Départementale (hors ceux concernant l'attribution de marchés) ont été présentés,
- 28 nouveaux contrats triennaux ont été approuvés et 103 en cours de réalisation,
- 2 aides aux liaisons douces ont été octroyées,

- 152 marchés ont été signés dont 87 MAPA,
- diverses études ont été finalisées : faisabilité de la déviation de Courtry, priorisation des traverses d'agglomération, schéma départemental des itinéraires cyclables,
- des études thématiques ont été lancées : RD 607 – Boulevard de Constance et abords de la cité scolaire internationale à Fontainebleau, l'observatoire des Paysages, la piste cyclable du Canal de l'Ourcq, la RD 606 du carrefour du Petit Fossard à la limite départementale...,
- des études sont en cours concernant notamment la RD 231 à Marne-la-Vallée (transport en commun en site propre), la liaison A6/RD 607/RD 142, le Plan durable de déplacements de la Région Melunaise,

La sécurité routière, la politique de l'entretien routier

L'essentiel des actions a porté sur :

- la préparation et la participation à la semaine de sécurité routière : actions phares de sensibilisation des usagers de la route,
- la production des diagnostics accidents,
- l'élaboration et le suivi des conventions de partenariat avec les associations oeuvrant pour la sécurité routière,
- le conseil en amont, en interne au titre de la sécurité routière et de la sécurisation du réseau,
- la mise à jour du réseau au titre de la police de circulation (81 arrêtés départementaux pris à ce titre),
- le lancement et le suivi de chantiers expérimentaux par exemple celui des enrobés « basse température » de la RD 231,
- l'élaboration d'un bilan qualitatif des expérimentations routières (des 20 dernières années),
- la réalisation « d'un guide de patrouillage » pour les agents ayant en charge la surveillance du réseau.

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE (DEAR)

Elle a en charge la gestion, l'exploitation et l'entretien du réseau routier ainsi que le développement et la sécurisation du réseau dans le cadre des projets d'intérêt local.

Ce sont 385 agents qui interviennent sur les 4 380 km de routes départementales et qui sont fortement mobilisés pour gérer les intempéries (tempête, neige, pluies verglaçantes, fortes gelées...).

En 2008, l'aménagement des locaux s'est poursuivi : création de locaux (ART de Meaux/Villenoy) regroupant les équipes, réaménagement du Centre d'Exploitation de Vert-Saint-Denis.

Les actions principales de la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route ont concerné :

- la réalisation du premier bilan de viabilité hivernale. Les permanents ont été activés 47 fois et les équipes sont sorties 26 fois toujours en pré-curatif, utilisant 3 920 tonnes de sel,
- la mise en place d'une permanence téléphonique 24h/24 a donné lieu à 1 500 appels dont 847 concernaient les routes départementales ouvrant à intervention,
- la mise en œuvre, dans le cadre de l'entretien des routes départementales, de 100 km d'enrobés, 45 km d'enrobés coulés à froid et 195 km d'enduits superficiels,
- la poursuite par les services des Agences Routières Territoriales des relations de proximité avec les élus locaux dans le cadre de leurs différentes activités : exploitation, études, travaux, informations (participation à plus de 1 000 rendez-vous ou réunions),

- la réalisation d'actions nouvelles dans le cadre de la démarche développement durable portée par l'Agenda 21 du Département :
 - o la semaine propreté le long des routes départementales avec le traitement des déchets, nettoyage des bassins routiers (256 tonnes sur l'ART de Meaux/Villenoy),
 - o la récupération des eaux de pluie pour le lavage des véhicules et le traitement des eaux de ruissellement issues de la plate-forme au Centre d'Exploitation de Vert-Saint-Denis,
 - o la diminution de 60% d'utilisation des produits phytocides par rapport à l'année précédente.
- la préparation de 40 dossiers de consultation des entreprises (DCE) en vue de la réalisation de travaux correspondants,
- la réalisation d'aménagements de traverse d'agglomération.

LA DIRECTION DES GRANDES OPERATIONS (DGO)

Elle assure la conception et la réalisation des projets moyens de développement du réseau routier, la conduite et la maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations complexes. Elle a une compétence ouvrage d'art tant en conception qu'en maintenance.

L'année 2008 a été marquée par une augmentation sensible du nombre de chantiers mis en œuvre.

Au titre des études amont

Ont été réalisés :

- les dossiers d'enquête d'utilité publique
 - o de la requalification de la RD 306 entre Melun et Sénart,
 - o de la RD 231 dans le secteur de Marne-la-Vallée,
 - o de la déviation Nord de la RD 605 à Melun,
 - o de l'aménagement de la RD 50 entre Perthes-en-Gâtinais et Fleury-en-Bière,
- la concertation publique pour la suppression du passage à niveau n° 8 sur la RD 21 à Roissy-en-Brie,
- les dossiers d'enquêtes « Bouchardeau » déclaration de projet et loi sur l'eau pour le diffuseur Sud RN2 – RD 404 à Saint-Mard.

Au registre des « études et travaux »

- le premier chantier de la liaison Meaux/Roissy (le PI 13 sur la RD 9) s'est achevé en juin,
- le chantier d'aménagement du carrefour entre la RD 9 et la rue Mercier en zone industrielle de Mitry-Mory/Compans (nécessaire au désenclavement des terrains ADP) s'est ouvert en juillet,
- le réaménagement de l'échangeur de Villeparisis (première phase : création d'une bretelle de sortie d'A104 Nord mise en service le 21 octobre dernier) , (deuxième phase : création d'une bretelle directe entre la RN3 Ouest et A104 Sud) a été engagé,
- la construction d'un carrefour giratoire en entrée Ouest de Brie-Comte-Robert a commencé en fin d'année,
- Des avancées sur plusieurs études ont porté sur :
 - le dossier police de l'eau pour la liaison Meaux/Roissy,
 - les DCE relatifs à la requalification partielle de la RD 306,
 - le complément du diffuseur A104 X RD 34 de Villevaudé/Le Pin,
- L'activité a notamment porté sur :
 - la conception et la réalisation de différentes phases pour les opérations de la liaison Sud de Chelles,
 - le doublement des voies de la RD 231 à Montévrain, Chanteloup et Jossigny,
 - le paysagement du diffuseur RD 84/RD 9 – barreau RD 309 à Mitry-Mory.

A Chelles, différentes études ont été conduites (parallèlement aux travaux de construction du pont de franchissement des voies ferrées et aux travaux concomitants de terrassements, assainissement, chaussée, éclairage et signalisation permettant ainsi la mise en service du nouveau barreau dès novembre 2008) pour :

- l'aménagement du bassin de compensation des crues (études préliminaires),
- la requalification de l'avenue de Sylvie et du carrefour de la pâtisserie Briarde (DCE),
- les aménagements paysagers du giratoire surélevé et des rampes de franchissement à l'ouvrage d'art (DCE).

En outre, sur l'ensemble du secteur de Chelles concerné, ont été pilotés des relevés de trafics, des enquêtes origine-destination, des études de prospectives avec simulations statiques et dynamiques, des études de fonctionnement des carrefours et de l'accessibilité aux riverains.

- Au delà des travaux de la première tranche de la RD 231 à Montévrain (section RD 34A – rue de Rome), un DCE concernant la deuxième tranche (section comprise entre la rue de Rome et la RD 5 sur le territoire des communes de Montévrain et Chanteloup) a été élaboré.

Dans le domaine des ouvrages d'art

Divers études et travaux ont été engagés, à savoir :

- le mur de soutènement de la RD 199 à Champs-sur-Marne (confortement qui a permis la réouverture de l'ensemble des voies à la circulation),
- les études de réparation des ouvrages de la RD 619 à Provins qui ont été finalisées,
- les études de conception d'ouvrages d'art neufs réalisées en accompagnement des opérations de voiries de la liaison Meaux/Roissy et du doublement de la RD 231 à Marne-la-Vallée,
- l'instauration de marchés à bons de commande pour la réparation des ouvrages d'art.

LA DIRECTION DES MOYENS (DM)

La Direction des Moyens est le relais entre les unités de la Direction Principale des Routes et les directions fonctionnelles du Conseil général.

Après la période de mise en place des moyens humains et matériels de la Direction Principale des Routes au cours de l'année 2007, la Direction des Moyens a poursuivi son action visant à la stabilisation de la structure.

Parmi les grandes actions poursuivies ou engagées, on peut citer :

- la mise en place d'un plan pluriannuel de formation qui, à l'issue de deux séminaires de l'encadrement sur ce sujet, s'est traduit par trois projets de service qui seront mis en œuvre sur trois thématiques :
 - intégrer les acteurs et développer les compétences des agents dans le domaine de la route,
 - démarche qualité appliquée au process de validation et de production,
 - améliorer la sécurité des usagers de la route et des personnes travaillant à son entretien et son aménagement.
- l'organisation d'un séminaire de l'encadrement le 21 octobre 2008 qui a permis, au travers de différents témoignages tant de la maîtrise d'ouvrage que de la maîtrise d'œuvre, d'engager une réflexion sur les process de production des projets routiers.
- l'animation de la démarche hygiène et sécurité à la Direction principale des Routes, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre de la mise en place du Document Unique du Conseil général, au travers notamment de l'évaluation des risques (élaboration de fiches de risques local et risques métiers).

- la poursuite d'actions de communication et d'identification à la collectivité (relooking des véhicules, des vêtements de travail, signalétique des bâtiments de la Direction Principale des Routes, panneaux de chantiers, communiqués de presse, articles dans Sés@me et Diapason...).
- la poursuite des réflexions sur l'organisation du SIG à la Direction Principale des Routes, en lien avec le Service de l'Information géographique et la participation à de nombreux chantiers impactés par le SIG (sécurité routière, SDOR, aménagements cyclables, schéma départemental des plantations d'alignements, signalisation touristique, ouvrages d'art, etc...).

CHIFFRES CLES

495 agents dont 324 agents transférés de la Direction Départementale de l'Équipement (247 agents ont exercé leur droit d'option au 1^{er} janvier 2008),
4380 km de routes départementales,
un budget global réalisé de 98 437 100,54 € dont 87 305 533,87 € d'investissement,
152 marchés signés dont 87 MAPA

DIRECTION DES TRANSPORTS (DT)

La Direction des Transports, rattachée à la Direction générale adjointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire est composée de 23 agents.

A la fin 2008, le budget consacré aux Transports s'est élevé à **39 666 109 €**.

36 512 809 € réalisés en fonctionnement et **3 153 300 €** en investissement (soit 97,3 % du budget) ; les dépenses d'investissement ont été en partie compensées par des recettes pour un montant de **2 940 342 €**. En section de fonctionnement **15 563 252 €** ont été destinés au Transport Public, **20 866 000 €** au Transport Scolaire, **55 811 €** au Plan de Déplacement Urbain et **27 746 €** aux autres dépenses et frais de fonctionnement.

La Direction des Transports est chargée des missions suivantes :

La mise en œuvre de la politique transport du Département (Transport Public, Transport Scolaire, PDU...) et le suivi des dossiers gérés par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), la SNCF et la RATP.

Les politiques mises en œuvre sont essentiellement des politiques volontaristes.

En 2008, la Direction des Transports a finalisé la procédure de DSP visant à la mise en place du service PAM 77. Ce service de transport à la demande réservé aux personnes handicapées a démarré le 3 novembre 2008.

1 - Les transports scolaires(*)

Le Conseil général participe au financement des transports scolaires en subventionnant notamment les titres de transports :

Cartes scolaires à 35% pour les élèves déclarés subventionnables (44 134 élèves), en complément des aides accordées par le STIF (65 %) soit : **13 174 950 €**

- cartes OPTILE : 9 318 047 €
- circuits spéciaux : 3 651 120 €
- abonnement SNCF, RATP : 202 800 €
- et transport individuel : 2 983 €

Elèves non subventionnables par le STIF :

Cartes Imagine'R à 50 % pour la totalité des collégiens et lycéens du Département (45 330 élèves) soit **6 749 844 €**.

Financement d'une partie des frais de transport de 730 élèves internes (**156 271 €**) et de 54 élèves de l'enseignement privé (**3 294 €**).

Subventionnement d'accompagnateurs pour assurer la surveillance des enfants d'âge pré-élémentaire soit **271 638 €**.

* : *année scolaire 2007/2008*

2 - Les transports publics :

Le Conseil général aide au développement des transports en commun - lignes conventionnées (sur 12 lignes **Seine-et-Marne Express**, 17 réseaux de transport, 3 lignes de bassin) - à hauteur de **3 953 606 €** et contribue également au développement du **transport à la demande (TAD)** 4 services aidés en 2008 dont la mise en place par le STIF d'Allobus à destination de Roissy : **209 038 €**.

Financement du déficit des transports franciliens : participation au STIF : **6 873 881 €**.

Politique liée à l'entretien et à la communication sur les 759 abribus du Conseil général, aux actions d'information sur les lignes conventionnées : **664 810 €**.

Impression et confection de fiches horaires : **51 890 €**. Ainsi, tous les Seine-et-Marnais desservis par une ligne Seine-et-Marne Express ont reçu dans leur boîte aux lettres un horaire édité par le Conseil général.

Financement du transport des adultes handicapés, dispositif « Transdom » jusqu'au 2 novembre 2008: le transport est assuré par deux associations « GIHP et AIRHOP » : **695 596 €**.

Financement des cartes « Rubis et Améthyste » :

17 204 cartes délivrées en 2007 pour un budget de **2 797 183 €** :

- cartes « Améthyste gratuité » : 2 984 cartes :	726 510 €
- cartes « Améthyste demi-tarif » : 6 811 cartes :	556 914 €
- cartes « Rubis » : 7 409 cartes :	1 513 759 €

Etudes :

Un certain nombre d'études ont été poursuivies ou engagées en 2008 :

- Etude préalable mise en œuvre du co-voiturage en Seine-et-Marne : 35 880 €

- Préparation de l'organisation des Ateliers Territoriaux des Transports en Seine-et-Marne

- Etude PLD (19 930 €)

- Lancement des études du Schéma de Principe, confiées par le STIF, du TCSP Sénart Melun (levés topographiques : 90 298 €)

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (DEE)

Cette direction est composée de 115 agents

Budget primitif 2008 :

Budget général

Budget annexe LDA

5 573 845 €	3 961 200 €	en fonctionnement
19 593 334 €	310 000 €	en investissement

Budget réalisé 2008

Budget général	Budget annexe LDA	
4 962 377 €	3 429 905 €	en fonctionnement
15 483 965 €	30 503 €	en investissement

L'essentiel 2008

EAU :

° Deuxième année de réalisation du Plan Départemental de l'Eau.

° Adoption du réseau d'intérêt départemental de surveillance des cours d'eau 40 points venant compléter les 46 points des réseaux officiels de l'Etat et de l'Agence de l'Eau (défini et voté en 2008 avec un démarrage de l'action en début 2009).

° Premier Forum National de l'Eau à Lognes axé sur les actions de préventions des pollutions par les collectivités et incluant la conférence départementale annuelle sur l'eau.

° Mise en ligne du site internet de l'eau incluant l'observatoire départemental de l'eau.

° Préparation du SDAGE (avec en particulier la définition des masses d'eau, des objectifs et du programme de mesures), sur approbation étant prévue pour fin 2009.

° Lancement des procédures de reconstruction des 3 dernières plus importantes station d'épuration non conformes à la Directive Européenne sur les eaux résiduaires urbaines (Montereau Fault Yonne, Communauté de Communes des Deux Fleuves, Fontainebleau-Avon, Coulommiers).

ENVIRONNEMENT :

° Acquisition de l'Espace Naturel Sensible du domaine des Olivettes à Trilbardou et Charmentray.

° Livraison, pour l'équipe d'entretien des ENS, des locaux techniques et administratifs réaménagés à Fontaineroux.

° Mise en place de critères d'octroi de subventions éco-conditionnées aux associations et organismes intervenant dans le domaine de l'agriculture.

- ° Signature d'une convention financière relative à la gestion des espaces naturels régionaux avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France.
- ° Livraison des cartes stratégiques du bruit aux 25 collectivités soumises à la réglementation

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL :

- ° Adoption du principe de réorientation des missions du laboratoire et de réduction proportionnée des moyens suite à la décision de l'Etat de placer les activités analytiques de contrôle dans le champ concurrentiel. Arrêt effectif des activités de sérologie, de biologie vétérinaire et d'assistance technique à la restauration. Prévision d'arrêt progressif des activités de prélèvement et d'analyses réglementaires liés au contrôle sanitaire des eaux.
- ° Lancement en fin d'année des travaux d'aménagement des locaux pour accueillir les personnels de l'ex-laboratoire vétérinaire (objectif de regroupement pour octobre 2009).
- ° Poursuite des réflexions menées avec les partenaires d'Ile-de-France : Fédérations des chasseurs, Départements, Ecole Nationale Vétérinaire d'ALFORT et Muséum d'Histoire naturelle pour envisager la création d'une association visant à abriter un laboratoire de suivi de la faune sauvage.

Les Chiffres clés

EAU :

33 opérations subventionnées à hauteur de 3.400.000 € en eau potable.

85 opérations subventionnées à hauteur de 8.945.000 € en assainissement.

6 opérations subventionnées à hauteur de 55.332 € en aménagement de cours d'eau et 27 opérations subventionnées à hauteur de 308.500 € en entretien des cours d'eau.

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE :

14 ENS ouverts aux publics.

3 302 621 € pour les études et travaux réalisés sur les ENS départementaux.

600 076 € pour les subventions versées aux communes au titre de la randonnée et des espaces naturels.

65 300 € pour les aménagements liés à l'ouverture au public des forêts domaniales.

1,4 millions d'€ pour l'entretien des ENS, Forêts et espaces verts et naturels.

358 800 € pour l'Atlas dynamique de la biodiversité.

291 776 € pour le partenariat associations/ENS.

428 642 € pour les opérations d'aménagement foncier rural.

41 891 € pour les mesures agro-environnementales « eau ».

705 754 € pour le soutien à l'agriculture.

1,4 millions d'€ de subventions pour les syndicats de traitement d'ordures ménagères.

239 399 € pour les études air et bruit.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL :

12 358 échantillons d'eaux analysés par le laboratoire dont 2 663 pour le compte du SATESE.

9 998 échantillons alimentaires soumis à analyses microbiologiques (dont 4922 analyses portant sur la recherche spécifique de *Listeria*) dans le cadre de la surveillance sanitaire, particulièrement sur les points de restauration de 123 collèges du département.

6 700 échantillons traités en analyses sérologiques et 48 autopsies réalisées dans le cadre de la santé animale.

Les actions nouvelles

Développement Durable : Actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation réalisées par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics

Lors du vote de la première décision modificative le 27 juin 2008, l'Assemblée départementale a décidé, la création pour 2008 d'une enveloppe de 50 000 € destinée à subventionner les collectivités territoriales et leurs établissements publics pour des actions de mobilisation, d'information et de sensibilisation des seine-et-marnais sur le développement durable. Les communes de Bussy-Saint-Georges, Chelles et Provins et Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) ont bénéficié d'une aide à ce titre en 2008.

EAU :

Financement du plan végétal environnement : Décision du Département de financer les investissements agricoles à vocation environnementale (en particulier matériel de désherbage mécanique) pour les agriculteurs, dans le cadre du volet préventif agricole du Plan Départemental de l'Eau, en cofinancement avec l'Europe (FEADER), l'Etat, l'Agence de l'Eau et la Région.

ENVIRONNEMENT :

Lancement du plan climat énergie départemental et

Lancement de l'étude relative aux recycleries.

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE,
DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(DGAE)**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La DGAE est composée des directions suivantes :

la Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation,
la Direction des Sports et de la Jeunesse,
la Direction des Affaires Culturelles,
la Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux,
la Médiathèque départementale

En outre, le Service des Actions Européennes et Internationales et le Service de la Coordination administrative et du Tourisme complètent la structuration du pôle autour de la Directrice générale adjointe et de la Secrétaire générale.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION (DEESF)

Mots-clés qui caractérisent la Direction : Education, Enseignement supérieur, collèges, formation

Effectif de la Direction en 2008 :

Personnel administratif : 52 dont personnel occasionnel (2)

1 466 agents travaillant au sein des collèges et qui se répartissent comme suit :

Agents ATTEE titulaires : 966 (dont 180 détachés)

Contrats aidés : 302

Agents n'ayant pas encore opté : 198

Budget primitif 2008 de la direction

Investissement : 8 642 190 €

Fonctionnement : 26 551 725 €

Total : 35 193 915 €

Budget réalisé 2008 de la Direction :

Investissement : 5 634 433 €

Fonctionnement : 24 560 585 €

Total : 30 195 018 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Direction

1/ Lancement du dispositif de soutien aux étudiants : Mobil'études

2/ Concertation et réunions sur le terrain pour le « collège du XXIème siècle » avec la collaboration d'un cabinet extérieur

3/ Construction de la ressource documentaire de la DEESF : abonnements, échanges professionnels entre départements sur le réseau Idéal

- 4/ Journée des principaux de collèges : nouvelle formule axée sur des enjeux transversaux tels que le développement durable
- 5/ Rénovation de la Segpa « Pierre Brossolette » à Melun
- 6/ Projet de direction
- 7/ Espace collèges, extranet pour les principaux et gestionnaires
- 8/ Formation et information des personnels ATTEE
- 9/ Ouverture du collège « Jacqueline de Romilly » à Magny-le-Hongre
- 10/ Accueil du Centre régional de documentation pédagogique au collège « Jean Wiener » de Champs-sur-Marne
- 11/ Accueil des Meilleurs artisans et apprentis de France (MAAF)

Les chiffres-clés de l'activité 2008 de la Direction :

Nombre de collégiens des collèges publics : 63 223
 Subvention initiale de fonctionnement des collèges : 13 185 438 €
 Nombre d'agents ATTEE ayant opté pour la Fonction Publique Territoriale : 786
 Nombre de bénéficiaires de l'ARS : 9805, en hausse depuis les années précédentes
 Crédits consacrés à l'ouverture du collège de Magny-le-Hongre : 140 000 € + 60 000 € au titre des TICE

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

Le lancement de Mobil'études 77

La Seine-et-Marne compte 25 500 étudiants mais les jeunes bacheliers seine-et-marnais ne sont que 66 % à accéder aux études supérieures contre 80 % au niveau national. Depuis qu'il a établi ce constat en 2005, le Conseil général vise à améliorer le taux de poursuite en études supérieures des jeunes. Un premier dispositif a concerné 322 bénéficiaires pour l'année 2007-2008.

La bourse Mobil'études 77 a pris le relais. Son montant est de 100 à 650 € par an. L'aide combine des critères sociaux et géographiques afin d'alléger les contraintes de déplacement engendrées par la taille du département. Les études en alternance sont prises en compte, de même qu'un stage en France ou à l'étranger.

L'objectif initial, estimé à 1700 bénéficiaires potentiels, a été dépassé avec 2426 dossiers éligibles. Les crédits ont triplé en un an. Une adresse électronique a été mise en place pour répondre aux questions sur cette aide. Le dossier en ligne est prévu pour 2009-2010.

« Collège du XXIème siècle : 2008, une année de concertation »

Dans le cadre de sa réflexion sur ce que devrait être le collège de demain, le Conseil Général a consacré l'année 2008 à l'organisation de treize réunions de concertation sur l'ensemble du département.

Ces moments privilégiés d'échanges ont permis de débattre autour de quatre thématiques en considérant successivement le collège comme un lieu de réussite scolaire, un lieu bien inséré dans son environnement, un lieu du vivre-ensemble et d'apprentissage de la citoyenneté, un lieu accueillant, conciliant exigences du développement durable et maîtrise des coûts.

Plus de 400 personnes se sont déplacées au sein même des collèges pour apporter leurs témoignages, enrichir la réflexion et nourrir les perspectives.

Autour des équipes du Rectorat, de l'Inspection académique et du Conseil général, avec une forte participation de la DEESF, se sont rassemblés des parents d'élèves, des enseignants, des chefs d'établissement, des ATTEE, des élus locaux, des représentants syndicaux, des associations d'éducation populaire, sportives ou culturelles, ainsi que des architectes, des transporteurs... Une rencontre avec les collégiens s'est déroulée à Melun et réunissait des délégués de 5^e et de 4^e de deux collèges.

Cette année de concertation trouvera en 2009 sa formalisation dans un Projet Educatif Départemental, ouvrant la voie au collège du XXI^{ème} siècle.

La construction de la ressource documentaire

Pour accompagner les mutations du domaine de l'Éducation, la DEESF a renforcé en 2008 son offre documentaire. Les demandes d'abonnements et le suivi de la presse se sont précisés, en partenariat avec le service Documentation du Conseil Général.

Parmi les abonnements, Internet offre une plateforme de travail collaboratif : le réseau Idéal. Ce réseau permet aux professionnels des départements de partager des connaissances et des interrogations, à travers différents « clubs », dont un « club éducation ».

Un groupe-projet des personnels, mis en place en début d'année, a permis de générer neuf contributions sur ce réseau : les services ont posé six questions et répondu à trois reprises aux autres départements. Les réponses portent sur les aides financières à la scolarité et aux études.

Le travail en réseau facilite l'évaluation au stade de la définition des besoins. Ainsi la question « intranet et extranet des collèges », posée par la DEESF sur le réseau Idéal, a généré plus de 10 réponses. Par ailleurs, en interne, la direction a produit un dossier global sur les télé-services, avec un volet « collèges ». Ces apports ont nourri la conception de « l'espace collèges », extranet ouvert fin 2008.

La rénovation de la SEGPA du collège Pierre Brossolette à Melun

L'inauguration de la SEGPA du collège Pierre Brossolette, dont la rénovation a été menée à bien par les services de la DABC, a eu lieu le mardi 14 octobre 2008.

Le Bureau des Equipements a pour mission l'équipement des collèges publics du Département de Seine-et-Marne en matériel et mobilier et la préparation des déménagements nécessaires pour permettre un accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles pendant les phases de travaux. Il a donc accompagné l'établissement dans les différentes phases de déménagement, puis pour les commandes de nouveaux matériels et mobiliers suite à ces travaux de réhabilitation. Ainsi, le Département a notifié au collège, le 3 mars 2008, une enveloppe de premier équipement d'un montant de 90 000 €, dont 20 000 € ont été alloués en subvention. A ce jour, près de 80 % des crédits alloués ont été engagés.

La rénovation de cette SEGPA était la première d'une série d'opérations de même nature, planifiées par la DABC, notamment pour le courant de l'année 2010.

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE (DSJ)

La Direction des Sports et de la Jeunesse, rattachée à la DGAE, a été créée en décembre 2007.

Elle est aujourd'hui composée de 22 agents : 1 Directrice, 1 Assistante de Direction, 1 chargé de mission Education populaire, 2 agents affectés au Bureau de la coordination administrative et financière, 10 au Service des Sports et 7 au Service de la Jeunesse.

Dans le domaine du sport, elle a pour mission de contribuer à son développement, dans toutes ses formes de pratique (associatives, scolaire, éducative, de loisirs, de nature ou de compétition) et de soutenir les porteurs de projets pour la construction et/ou la réhabilitation d'équipements sportifs et socio-éducatifs sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans le domaine de la Jeunesse sa mission principale est d'animer la mise en œuvre transversale et partenariale des 27 orientations de la Jeunesse adoptée en octobre 2007.

Sa mission « Education populaire » œuvre dans cette même logique, en concertation avec les organismes partenaires de Jeunesse et d'Education populaire, têtes de réseau du département.

Service des Sports

Budget primitif 2008	Budget réalisé 2008
Fonctionnement : 4 518 282 €	Fonctionnement : 4 511 716,61 €
Investissement : 5 300 000 €	Investissement : 3 715 295,41 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 du service des sports :

- Élaboration du schéma départemental des sports nature (incluant le PDESI – Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).
- Vote de la Charte de bonnes pratiques des loisirs motorisés en Assemblée départementale le 18 avril et signature le 30 septembre.
- Mise en place de conventions partenariales pluriannuelles avec le Comité départemental de Seine-et-Marne de Football et la Ligue de Tennis de Seine-et-Marne. Signature en février.
- Modification de la politique de soutien à l'investissement des équipements sportifs et socio-éducatifs avec élaboration de conventions.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 du service des sports :

- Soutien au sport scolaire : 823 390 €
- Soutien au sport civil : 2 167 364 €
- Sport haut Niveau : 1 071 615 €
- Politique Médicale : 66 631 €
- Sport nature : 297 110 €
- 1 572 clubs sportifs (167 897 licenciés) subventionnés en 2008 pour un montant total de 1 190 80,30 €
- 196 organisateurs de manifestations sportives (dont 2 grands événements) soutenus par le Département pour 387 495 €
- 229 140 € attribués à 48 écoles multisports (8 026 enfants)

- 198 200 € attribués à 5 équipes phares du département dans le très haut niveau sportif
- 29 disciplines de haut niveau soutenues à hauteur de 810 000 €
- 58 comités soutenus pour un montant de 266 445 €
- 3 715 295 € versés pour l'aide à la construction ou à la réhabilitation de 47 équipements sportifs et socio éducatifs

Les nouvelles actions mises en place en 2008 :

- 1 450 places offertes à des jeunes Seine-et-Marnais pour assister à des manifestations sportives nationales ou internationales en Région Ile de France.
- 21 Contrats confiance et Bourses de haut niveau attribués individuellement à des sportifs dont les 5 qualifiés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin.
- "Sport et insertion", nouveau dispositif qui a permis de soutenir 4 projets en direction de personnes souffrant de handicap psychique et en faveur de personnes socialement isolées.
- Sport santé, nouvelle opération qui doit permettre de soutenir des actions utilisant le sport comme vecteur de santé.
- Modifications des critères, de soutien à l'investissement des équipements sportifs et socio-éducatifs, avec élaboration de conventions tripartites (communes, département, collèges) dans le cadre de la pratique de l'EPS au collège.
- Aides à des projets sportifs exceptionnels.

Perspectives 2009 :

- Adoption du schéma départemental des sports nature au cours du dernier semestre 2009.
- Organisation du Challenge Thuram « Tous seine-et-Marnais, tous différents », en présence de Lilian Thuram.
- Organisation de 2 rencontres annuelles du sport, nouvelle formule, avec d'une part les comités et d'autre part les collectivités territoriales.
- Mise en place d'une convention de partenariat pluriannuelle avec l'UNSS.
- Développement des actions sport santé (vote des critères 30 avril 2009).
- Révision des statuts des bases de loisirs et de plein air avec la Région.

Service Jeunesse

Budget primitif 2008	Budget réalisé 2008
Fonctionnement : 2 495 000 €	Fonctionnement : 2 212 170 €

L'essentiel de l'activité 2008

- Intégration de 3 nouveaux agents au sein du Service Jeunesse.

- Création et installation du conseil des jeunes Seine- et Marnais : suite à l'élaboration d'une charte du Conseil des jeunes Seine-et-Marnais avec la participation d'un groupe d'une vingtaine de jeunes de janvier à juin 2008.
- Amplification de la participation du Département au dispositif sac ados avec le pilotage des deux manifestations de remise des sacs les 3 et 4 juillet 2008 au château de Blandy-les-Tours.
- Suivi de la mise en œuvre des 27 actions départementales pour la Jeunesse : deux comités techniques Jeunesse organisés en février et en juin 2008.
- Etude menée avec un prestataire, analysant les conditions de mise en œuvre d'une carte jeune.
- Etude-diagnostic proposant un nouveau type de soutien expérimental en direction des centres d'accueil et de loisirs.
- Etude interne portant sur l'impact et l'évolution souhaitable du site Jeunesse.
- Développement de la politique d'aide aux projets et initiatives de jeunes.
- Accueil d'un service volontaire européen au sein du Service Jeunesse.
-

Les chiffres clés de l'activité 2008

- 3 nouveaux agents intégrés au sein du Service
- 6 réunions du groupe préparatoire à la mise en place du conseil des jeunes composés de 20 jeunes
- 70 jeunes tirés au sort pour constituer le Conseil des jeunes Seine-et-Marnais
- 850 sacs ados distribués lors des deux remises organisées au château de Blandy-les-Tours
- 73 projets jeunes instruits, 37 retenus (11 en 2007)
- 900 jeunes aidés dans le cadre de la formation BAFA
- 153 Centres d'accueil de loisirs de jeunes financés pour 1 260 000 €
- 8 directions rencontrées pour l'étude sur le site Jeunesse

Perspectives 2009 :

- accompagnement du conseil des jeunes seine-et-marnais pour la mise en œuvre des propositions issues des commissions.
- Requalification des dispositifs d'aides aux vacances (hors "sac ados").
- Implication dans le collège du XXIème siècle.
- Affinage du dispositif projets jeunes.
- Convention DDJS : suivi attentif de la mise en place de la direction départementale de la cohésion sociale.

Mission Education Populaire 2008

Budget primitif 2008	Budget réalisé 2008
Fonctionnement : 425 000 €	Fonctionnement : 424 079 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'activité 2008 de la mission Éducation Populaire

- Rapport final de l'état des lieux des fédérations de Jeunesse et d'Education populaire : conclusions et préconisations
- Démarche participative de construction d'un nouveau partenariat avec ces têtes de réseau

Les chiffres clés de l'activité 2008 de la mission

- 14 organismes de Jeunesse et d'Education Populaire bénéficiaires du soutien départemental avec ciblage de 3 actions spécifiques envers la jeunesse : Les droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations et un réseau départemental de culture scientifique et technique
- 34 réunions de travail partenariales avec les organismes
- 4 réunions de concertation et de coordination inter directions

Les principales actions nouvelles mises en place en 2008 :

- Approbation des nouveaux principes de partenariat à mettre en œuvre à partir de 2009, à savoir : conventionnement d'objectifs pluriannuel articulé autour du soutien à la fonction d'animation de réseaux, aux actions spécifiques en faveur de la Jeunesse et à d'autres actions intergénérationnelles d'intérêt départemental

Perspectives 2009 :

- Signature officielle du nouveau partenariat du département avec 15 organismes Jeunesse Education Populaire
- Ateliers éducatifs animés par 12 organismes de Jeunesse et d'Éducation Populaire sur les thèmes du racisme, des discriminations et de la citoyenneté au « Challenge Lilian Thuram, tous seine et marnais, tous différents »
- Co-organisation d'événement sur le thème de l'éducation populaire et de la Jeunesse (conférences, expositions).
- Une réunion annuelle des organismes partenaires du département.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)

Les missions de la Direction sont principalement :

L'aménagement et le développement culturel et artistique du territoire,

- o Créer les conditions pour que le développement culturel et artistique prenne place au sein du développement local (social et économique) des territoires en Seine-et-Marne,
- o Créer les conditions pour que les présences artistiques au sein des territoires soient respectées dans leur diversité et leur complémentarité (représentation de tous les secteurs artistiques, adéquation des projets des équipes professionnelles avec les besoins et les réalités des territoires, prise en compte des pratiques des bénévoles et amateurs, développement des projets autour d'une éducation fondamentale),
- o Créer les conditions de réalisation de ces programmes de développement culturel et artistique au sein des territoires du département de Seine-et-Marne, et pour ce faire, assurer les partenariats avec le Ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC et la Région Ile-de-France, les intercommunalités et les collectivités locales,

- Créer les conditions de mise en œuvre du Schéma départemental des enseignements artistiques (mise en place et suivi des études territoriales, négociation et suivi des conventions d'objectifs et de moyens)

L'évaluation et les expertises départementales des projets des acteurs culturels et artistiques (professionnels et amateurs) du département,

et une mission de service public qui se caractérise par une disponibilité quotidienne auprès des partenaires et acteurs culturels et artistiques : publics et associatifs, professionnels et bénévoles.

Effectif de la Direction en 2008

Les six premiers mois de l'année : 8 agents, les six derniers mois 7 (départ du Directeur)

Budget primitif 2008 de la direction

Investissement : 455 000 € (AP) et 75 089 €

Fonctionnement : 6 019 085 €

Budget réalisé 2008 de la Direction

Investissement : 74 730 €

Fonctionnement : 6 009 385 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 de la Direction :

Signature de cinq contrats d'objectifs dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques. Depuis le vote du schéma (26 octobre 2007) 6 contrats ont été signés.

Concernant les présences artistiques professionnelles : on peut souligner la présence de 10 compagnies en résidence dans le département,

L'accompagnement (évaluation / prospective, conventionnement) de 18 lieux de diffusion en Seine et Marne,

L'accompagnement pour la structuration de réseaux et d'actions départementaux avec la signature de contrats d'objectifs et de moyens avec le réseau Pince Oreilles, réseau des Musiques Actuelles en Seine et Marne et signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les Concerts de Poche »,

Le suivi et le développement du projet cinéma (réhabilitation construction de salle, négociation des projets d'action culturelle y afférant) pour la frange est du département,

La collaboration avec le service coopération décentralisée pour la réalisation d'un échange culturel dans le cadre des accords passés avec le département Roumain de Téléorman,

Le travail avec les collectivités locales et les acteurs locaux pour la réalisation du Festival « Dépayz'arts » ainsi que la mobilisation des agents du service pour sa réalisation

Les chiffres-clés de l'activité 2008 :

Plus de 800 dossiers de demande de subventions instruits par le service, 2 études enseignements artistiques ont été réalisées.

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX (DAPMD)

Mots-clés qui caractérisent la Direction : Collecter, conserver, restaurer, et valoriser le patrimoine du département.

Effectif de la Direction en 2008 :

138 agents répartis ainsi :

Archives : 55

Musées : 52

Patrimoine : 21

Sat: 10

Budget primitif 2008 de la Direction :

2.05M€ en investissement et 1.57M€ en fonctionnement

Budget annexe : dépense : 0.27M€ ; recettes : 0.27M€

Budget réalisé 2008 de la Direction :

Dépenses : 1.03M€ en investissement et 1.28M€ en fonctionnement

Recettes : 0.44M€ en investissement et 0.085M€ en fonctionnement

Budget annexe : dépenses : 0.15M€ ; recettes : 0.37M€

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2008 :

Publications nouvelles :

- coffret d'affiches de la guerre de 1914-1918
- 2 volumes de la Carte archéologique de la Gaule (1288 p.)
- 2 livrets jeux pour Blandy (6-8 ans et 9-12 ans)
- 5 monographies sur les édifices restaurés (Les Monuments font le printemps)
- 3 n° de Patrimoine actualités

Expositions temporaires dans les musées : 7 expositions

Accroissement des collections aux archives départementales (971 mètres linéaires)

Ouverture du site internet (septembre 2008)

Les chiffres-clés de l'activité 2008

197 176 personnes concernées directement par les actions de la direction (155 200 en 2007):

- 55 396 visiteurs archives (dont 43 063 sur le site internet)
- 70 104 visiteurs musées (dont 25 067 au musée de préhistoire et 21 346 au musée de l'École de Barbizon)
- 71 676 visiteurs patrimoine dont 66 176 à Blandy

Site internet :

- * 202 967 connexions au site internet des archives (septembre-décembre 2008)
- * 542 618 pages consultées
- * 222 139 connexions à la base de données numérisées état civil (généalogistes)
- * 36 366 395 pages d'état civil consultées

Actions nouvelles mises en place en 2008 :

- Ouverture du site internet des archives départementales
- Accueil de la rando des 3 châteaux à Blandy (4000 marcheurs)

MÉDIATHEQUE DÉPARTEMENTALE

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

- . Centre de Ressources livre et lecture
- . Lecture publique
- . Aides et conseils aux bibliothèques
- . Formation des personnels de bibliothèque

Effectif en 2008 : 39 agents

Budget primitif 2008 : 1 502 519 €

Budget réalisé 2008 : 1 319 635 €

Un centre ressources pour les acteurs du livre et de la lecture / Des modes d'intervention territorialisés

Lors de l'Assemblée départementale d'octobre 2007, de nouvelles orientations de la politique départementale de lecture publique ont été définies.

La Médiathèque départementale est confortée dans son rôle de centre ressources pour l'ensemble des bibliothèques du département et non plus seulement pour les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants qui constituaient le réseau traditionnel d'une Bibliothèque départementale de prêt (BDP). Et sont renforcées ses missions en matière de conseil et expertise, de formation et de développement culturel.

Les modes d'intervention de la Médiathèque départementale sont désormais sectorisés afin de prendre en compte les spécificités des territoires et de favoriser le maillage du réseau. La coopération entre bibliothèques est encouragée et les actions de collaboration entre les acteurs culturels et éducatifs sont développées.

Adapté aux nouvelles réalités technologiques et territoriales, le nouveau dispositif d'aides est par ailleurs particulièrement incitatif pour les projets intercommunaux et le développement des équipements informatiques.

Les chiffres clés

- 480 475 documents dont 56% jeunesse - 37616 CD et 11390 DVD
- 255 000 prêts dont 42% des documents prêtés sur le site de la médiathèque départementale
- 19900 documents réservés livrés par la navette mensuelle

- 88 collectivités ont bénéficié du conseil et de l'expertise de la Médiathèque départementale
- 533 personnes ont suivi formations ou journées professionnelles
- 24 actions de développement culturel ; 20 classes ont rencontré un auteur

Conseils et expertise

Dans le cadre de sa mission d'aide et expertise, la Médiathèque départementale apporte conseils et assistance aux collectivités pour tout projet de lecture publique. En 2008, 88 bibliothèques ont ainsi bénéficié de 102 journées d'intervention du personnel de la Médiathèque départementale sur des domaines allant de la création d'une bibliothèque à l'informatisation en passant par l'action culturelle ou la gestion des collections. La nouvelle organisation par secteur géographique permet un meilleur accompagnement grâce à un suivi personnalisé et une analyse plus fine des besoins des territoires.

Formation des personnels

La Médiathèque départementale a pour mission de contribuer à la qualification des acteurs du livre et de la lecture. Les actions de formation et les journées professionnelles visent à professionnaliser les personnels non formés (bénévoles ou salariés) et à offrir une formation permanente de qualité pour les bibliothécaires et autres acteurs.

- * 33 actions (65 jours) ont été mises en place sur les thèmes suivants : la connaissance et la promotion des collections, la gestion d'un établissement de lecture publique et les technologies de l'information et de la communication.
- * 55% des stagiaires sont issus d'une bibliothèque municipale, 21 % d'une bibliothèque relais et seulement 11 % de points lectures et dépôts : une grande partie des bénévoles reste encore à former. Le public des formations et journées professionnelles s'est largement diversifié : les stagiaires sont également issus d'autres départements ou appartiennent à une autre profession que bibliothécaire.

En 2009, seront initiées des formations sectorisées afin de répondre plus précisément aux besoins des équipes et de mieux suivre les problématiques liées aux différents territoires.

Le développement de l'offre documentaire

Le budget d'acquisition de la Médiathèque départementale a été augmenté de 7 % en 2008 (47053 documents ont été achetés dont 3384 CD) ; la constitution du fonds DVD a été poursuivie (2297 DVD achetés en 2008).

La création de cette collection de près de 11 400 DVD répond à un réel besoin ; nous avons ainsi pu satisfaire les sollicitations en créant 10 nouvelles sections vidéo dans les bibliothèques selon des critères d'équité territoriale.

Pour ces établissements, la communication mise en place autour de ce support a entraîné une augmentation du nombre d'inscrits et de l'activité de prêt (en particulier sur l'imprimé).

Le service de réservations est apprécié par les bibliothèques car il permet de répondre plus rapidement aux demandes des usagers ; ce sont ainsi 19 900 documents qui sont prêtés par la navette mensuelle.

Un développement culturel axé sur la création contemporaine

En 2008, la Médiathèque départementale a intensifié son développement culturel en consolidant des partenariats sur l'ensemble du département avec les structures de lectures publiques, les collèges et d'autres équipements fondamentaux.

La Médiathèque a réaffirmé ses grands axes de travail et peu à peu se crée une identité singulière, fondée sur ses compétences et la richesse de ses collections en matière de création contemporaine ainsi que sur l'aide et la réflexion qu'elle apporte à l'élaboration de projets.

Quelques axes :

La mise en valeur de la création contemporaine : en littérature, dix auteurs contemporains ont été reçus lors des A voix vives et des résidences (Nathalie Papin au Domaine de La Grange décembre 2007- mai 2008 et Sophie Maurer au Château de Champs sur Marne septembre 2008 - mars 2009).

En cinéma, trois réalisateurs invités lors du cycle A Tout Doc. En musique, quatre musiciens ont présenté deux ateliers-concerts.

Une attention portée au public jeune : 20 classes de collège touchées par les A voix vives et les résidences.

De la petite enfance à la jeunesse

La Médiathèque départementale se situe en tant que centre ressources départemental du livre de jeunesse ; son personnel expert est de plus en plus sollicité par les différents acteurs départementaux de la lecture et de la jeunesse pour mener des actions partenariales de médiation, de formation et d'accompagnement de projets. La 4^e rencontre lecture et jeunesse organisée en partenariat avec le CRDP et la DDJS a notamment accueilli près de 150 professionnels de la culture, de l'éducation et du social.

Le prêt direct au public par l'intermédiaire du Bébébus se révèle en revanche peu significatif à l'échelle départementale (255 adhérents pour 18 communes soit une moyenne de 14 adhérents par lieux). Les actions en direction de la petite enfance passent désormais davantage par le biais des bibliothèques qui font appel à la Médiathèque départementale pour développer ou créer des espaces bébés lecteurs dans leur structure et se former afin d'être en capacité de mener des projets petite enfance.

L'action en direction des collégiens s'est intensifiée en 2008 en raison du développement des projets menés en partenariat avec les établissements scolaires secondaires : 20 classes ont rencontré un auteur dans le cadre d'une A Voix Vives ou une résidence.

Aides au développement des bibliothèques et de la lecture

Le dispositif d'aides mis en place à partir de début 2008 s'avère correspondre aux besoins des collectivités notamment en matière de soutien à l'équipement informatique. Ce sont ainsi, fin 2008, 57 % des bibliothèques qui possèdent une connexion Internet contre 46% fin 2007. Le total des subventions d'investissement pour la construction, l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia s'élève à 194 050 €.

La nouvelle aide pour la constitution de collections thématiques ou le développement d'un fonds spécifique a été attribuée à 9 bibliothèques pour un montant total de 12 597 €. En revanche seule une bibliothèque a bénéficié de la nouvelle aide à la création d'emploi (2688€). En matière d'aide au fonctionnement c'est le soutien aux actions culturelles qui a été le plus sollicité : 28 aides pour un montant de 43 841 €.

SERVICE DES ACTIONS EUROPENNES ET INTERNATIONALES (SAEI)

Les missions du service :

Affaires européennes (appui aux services du Conseil général et aux acteurs du territoire)

Coopération décentralisée
Solidarité internationale

Effectif du Service en 2008 : 3 personnes + 1 volontaire européenne (à partir de septembre 2008)

Budget primitif 2008 : 409 000 €

Budget réalisé 2008 : 272 447,55 €

L'année 2008 a été marquée par le positionnement du Département sur plusieurs fonds européens :

- Le Fonds social européen : la première demande pour deux projets pilote dans le domaine de l'insertion a été déposée en septembre 2008 (et a donné lieu à la formation de plusieurs agents des services concernés) et acceptée fin 2008
- le programme européen jeunesse en action : le Conseil général est le premier Conseil général à accueillir deux jeunes volontaires européennes dans le cadre de la programmation 2007-2013 et à recevoir une subvention pour l'accueil de ces jeunes
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : subvention reçue pour le réaménagement du Bois de la Rochette.

L'année 2008 a été marquée par la mise en place d'un appel à projets à destination des projets de solidarité internationale (action 20 de l'agenda 21) des associations seine-et-marnaises ainsi que d'une grille de développement durable (action 43 de l'agenda 21) pour instruire les projets. Enfin, un jury constitué de représentants de différents services du Département a été créé et s'est réuni à deux reprises pour instruire les dossiers et recevoir les associations qui avaient déposé des demandes de financement.

Différents projets d'envergure ont été commencés en collaboration avec la MD 77 et la DAC dans le cadre de la coopération avec le département de Teleorman. Un cofinancement du ministère français des Affaires étrangères et européennes a permis a été acquis pour le projet d'appui à la mise en place d'une politique de lecture publique. Un cofinancement du programme européen Jeunesse en action a permis d'accueillir une jeune fille roumaine originaire de Teleorman dans le service. Cette coopération a connu réellement 6 mois de travail effectif pour cause d'élections cantonales de part et d'autre et de changement d'interlocuteur en Roumanie.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 :

Demandes de financement ayant fait l'objet de subventions :

13 860 euros pour l'accueil de jeunes volontaires européens au CG (PEJA - SVE)

149 500 euros obtenus pour des projets d'insertion 2008-2009 (FSE)

6 000 euros / Coopération décentralisée – lecture publique (MAEE)

22 306 euros / projet de la DEE (FEADER)

Les actions nouvelles mises en place en 2008 :

Demande de financement pour des projets pilote d'insertion du Département avec le FSE (Pack insertion et Pack entreprises).

- **le public ciblé** : personnes bénéficiaires des minima sociaux
- **l'objectif de l'action** :

Le pack Insertion a pour but de rendre accessible des modules de formations spécifiques à des personnes en insertion, selon leurs besoins individuels.

Le pack Entreprises a pour objet la mise en place de plates-formes d'accès à l'emploi en lien avec les entreprises.

- **description de l'action :**

Les formations du Pack Insertion sont dispensées en plusieurs points du territoire seine-et-marnais et leur permettent de compléter leurs savoirs ou leurs compétences afin d'optimiser leur retour à l'emploi.

Ces dispositifs sont pilotés par la Direction de l'Insertion et de l'Habitat au sein du Conseil général de Seine-et-Marne et accompagnés par le SAEI.

Demande de financement pour un projet d'aménagement du Bois de la Rochette avec le FEADER

- **le public ciblé :** les seine-et-marnais
- **l'objectif de l'action :** Amélioration de la desserte forestière de l'Espace Naturel Sensible « le Bois de la Rochette »
- **description de l'action :**

Le Département de Seine-et-Marne bénéficie pour l'année 2008 d'un cofinancement FEADER pour améliorer le cheminement piéton et les voies de circulation du Bois de la Rochette.

Cette subvention européenne complète le programme d'aménagement de cet Espace Naturel Sensible, ainsi que celui de l'Office National des Forêts, approuvés par l'Assemblée départementale respectivement en janvier et mars 2007.

Cette action est pilotée par la Sous-direction de l'Environnement et de l'Agriculture au sein du Conseil général de Seine-et-Marne.

Accueil de 2 jeunes volontaires européennes au sein du Conseil général de septembre 2008 à juillet 2009

- **le public ciblé :** jeunes seine-et-marnais et structures jeunesse
- **l'objectif de l'action :** L'objectif du présent projet est de développer la sensibilité européenne des volontaires et des jeunes seine-et marnais avec lesquels ils seront en contact, faire connaître et promouvoir les différentes possibilités de mobilité aux jeunes et aux organismes seine-et-marnais et créer ainsi des opportunités de rencontres entre les jeunes des pays partenaires (Roumanie, Espagne).
- **description de l'action :** Au sein du Service Jeunesse, Marta Herrero Santos a contribué à l'organisation de manifestations pour les jeunes et à la mise en place du Conseil des jeunes. Au sein du service des Actions européennes et internationales, Laura Candidatu a participé aux activités de coopération décentralisée et de solidarité internationale du Conseil général comme des associations du département. Les deux jeunes ont été également mis à disposition de structures seine-et-marnaises (centre d'informations jeunesse, associations de solidarité...), et ont participé ainsi à des activités diversifiées et ont témoigné ensemble de leur expérience de volontaire européen, offrant ainsi un exemple concret du Programme Européen Jeunesse en Action dans ces différents cadres.

Mise en place d'une nouvelle procédure d'instruction des dossiers de subvention de solidarité internationale à partir de la mise en place de nouveaux critères de subvention effectifs en janvier 2008

- **le public ciblé :** associations de solidarité internationale de Seine-et-Marne
- **l'objectif de l'action :** faciliter l'instruction des demandes de subvention en utilisant les grandes finalités du développement durable
- **description de l'action :** Fin 2007-début 2008, un travail de remise à plat du formulaire de demande de subvention et de la procédure d'instruction a été proposé.

Ce travail se basait sur le constat suivant : les projets étaient instruits par 2 personnes et les demandes de subvention des associations ne permettaient pas d'instruire les projets de façon approfondie. D'où l'idée d'un formulaire-outil pour permettre aux acteurs d'envisager certains questionnements comme leur projet dans le contexte local et la viabilité de leur action. Par ailleurs, afin d'objectiver la démarche d'instruction des dossiers, un groupe de 6 agents de

différents services a été constitué en « jury » et animé par le SAEI. Ce groupe remplit deux rôles : instruire les dossiers qui répondent aux critères votés par l'Assemblée, à l'aide d'une grille développement durable (action 43 de l'agenda 21) et recevoir les associations, sur une journée, pour qu'elles présentent leur projet, recevoir le cas échéant des conseils, et répondre aux éventuelles questions des instructeurs.

Certaines associations reçues cette année, nous ont fait part de leur satisfaction à rencontrer leurs interlocuteurs du Conseil général et à recevoir des conseils dans ce cadre.

Cette procédure a permis de recevoir 24 associations en jury et de subventionner 29 projets en 2008 (certaines associations n'ayant pas pu se présenter devant le jury).

SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DU TOURISME (SCAT)

Mots-clés qui caractérisent le service :

Politique départementale de développement touristique
Relations avec le Comité Départemental du Tourisme
Gestion budgétaire et logistique pôle direction générale

Effectif en 2008 :

1 Chef de service :

Attaché territorial

3 agents :

1 Attaché du patrimoine,

1 Rédacteur,

1 Adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Budget primitif 2008 de la Direction

3 112 300 € en Fonctionnement

1 220 000 € en Investissement

Budget réalisé en 2008 par le Service

	BP 2008	BP + DM2 + reports	Réalisés
Fonctionnement	3 112 300 €	3 160 534,92 €	3 083 925,87 €
dont subvention au CDT	2 110 800 €	2 117 800 €	2 117 800 €
dont Anciens Combattants	40 000 €	40 000 €	33 858,60 €
Investissement AP	1 220 000 €	1 315 000 €	
Investissement CP (AP 2008 + AP de stock)	1 118 453 €	1 552 126,32 €	922 721,46 €

1 - Tourisme : Pôles Touristiques & Schéma Départemental du Tourisme

Dans le cadre de la politique départementale de développement touristique, le service a un rôle de suivi des dossiers touristiques à l'échelle du Département, en lien étroit avec les opérateurs publics et privés dans ce domaine, les structures associatives du Département (CDT, Gîtes de France, Logis de France, GPIH, UDOTSI...), et les autres services du Conseil général.

Le service assure, au niveau du Département, l'instruction et le suivi financier de tous les dossiers liés aux trois Pôles touristiques Régionaux (Marne, Ourcq et Morins, Sud, Seine et Loing et Provinois, Bassée et Montois).

L'année 2008 a vu le lancement au printemps de la révision de son premier schéma départemental du Tourisme, adopté en 2002, pour une période de 5 ans. Le nouveau schéma présenté à la séance du 29 mai 2009, déclinera des actions à mettre en œuvre sur le département de la Seine-et-Marne, de 2009 à 2013.

Le service a aussi en charge la préparation des étapes budgétaires et le suivi financier des 3 CDR : Tourisme, Direction Générale et Actions Européennes et Internationales.

2- Anciens Combattants

En 2008, le service s'est vu confier l'instruction et le suivi financier des subventions de fonctionnement aux associations d'Anciens Combattants et a traité dans ce cadre, les demandes de 24 associations.

3- Coordination Administrative

Le service assure la gestion des moyens nécessaires au fonctionnement du pôle Direction Générale Adjointe (DGA-E), notamment sur le plan matériel (installation, locaux ou entretien du matériel : mobilier, informatique, téléphonie, parc automobile) ; ainsi que celle des frais de déplacement, en liaison directe avec la Secrétaire Générale de la DGA-E.

Les chiffres-clés de l'activité 2008 du service :

Pôles touristiques Régionaux :

Pôle Sud, Seine et Loing, créée en 2001

10 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **234 732 €**

Pôle Marne, Ourcq et Morins, créée en 2005

10 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **270 000 €**

Pôle Provinois, Bassée et Montois, créée en 2007

5 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **270 000 €**, dont 161 600 € pour la phase I de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les visiteurs, dans l'ancienne Ferme de Villecran, à Provins.

Nombre de dossiers de subvention pour l'hébergement :

7 dossiers (mobil homes, hébergements insolites, aires de service pour camping-cars) pour un montant total de **119 116 €**.

9 dossiers de chambres d'hôtes et de gîtes pour un montant total de **56 085 €**.

3 dossiers tourisme handicap (restaurant, camping...) pour un montant total de **23 650 €**.

3 hôtels pour un montant total de **120 000 €**.

Manifestations :

41 dossiers subventionnés dans le cadre des manifestations et spectacles historiques ou touristiques départementales, pour une somme globale de **139 801 €**.

Contribution au Schéma Départemental du Tourisme 2009-2013

Le SCAT a participé aux réflexions relatives à la révision du Schéma départemental du Tourisme et a contribué au bon déroulement et à l'organisation des instances de concertation avec les acteurs locaux, privés, associatifs ou institutionnels.

Le public cible : les seine et marnais, franciliens, les clientèles nationales et internationales, les acteurs du tourisme et les professionnels du tourisme.

Objectif de l'action : le Schéma départemental du Tourisme a vocation à affirmer les grandes orientations de la politique départementale en faveur du développement touristique, dans ses différentes composantes, pour la période 2009-2013.

Une description de l'action :

Lancement au Printemps 2008.

Révision des grandes orientations de la politique départementale en faveur du développement touristique menée en association étroite entre le Département et le Comité Départemental du Tourisme qui s'est appuyée sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation du futur schéma du tourisme avec l'ensemble des politiques départementales, et en particulier l'Agenda 21,
- l'association des principaux acteurs du secteur touristique seine-et-marnais à l'élaboration du nouveau schéma, par la mise en place de phases de concertation.

Les Pôles touristiques

Les pôles touristiques Régionaux Marne, Ourcq et Morins et Sud, Seine et Loing poursuivent leur développement et voient l'avancée de certains projets importants.

Quelques actions :

Pôle Sud, Seine et Loing : mise en place d'un audio-visuel théâtral, création d'une signalisation directionnelle, valorisant le Val d'Ancoeur et de la Vallée Javot, opération suivie par la Communauté de communes du Châtelet-en-Brie, création d'un Centre Eco tourisme sur le site de l'ancienne auberge de Franchard.

Pôle Marne, Ourcq et Morins : Développement du Centre de loisirs de sports mécaniques de la Ferté-Gaucher, et création d'un audio-visuel théâtral sur le MOM (en cours d'élaboration).

Enfin, dans le cadre du Pôle Provinois, Bassée et Montois : parallèlement au lancement de l'étude stratégique de développement du Tourisme et des Loisirs qui définira sur l'ensemble du pôle, les actions de valorisation à mener en cohérence avec le territoire. Des actions concrètes ont pu déjà dans un premier temps, être financées. Ce sont tant des porteurs publics que des privés qui ont pu ainsi profiter des financements croisés de la Région et du Département.

a. sur la commune de Provins :

La réalisation d'un parking d'accueil permettra de répondre aux attentes des touristes et de la commune, 3 phases sont ainsi prévues, la phase I a été réalisée, en 2008.

b. sur la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux :

L'installation de 2 petits trains et d'une gare d'accueil permettra de recevoir les nombreux touristes au Parc des Félines, dans des conditions plus satisfaisantes.

**CABINET DU PRÉSIDENT : DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Missions générales :

La direction de la communication est chargée de mettre en œuvre la stratégie de communication institutionnelle, externe et interne du Département.

Effectif : 14 personnes

Budget primitif : 1680 290

Budget réalisé : 1665 155

Les actions 2008 :

On peut notamment retenir la mise en œuvre d'une politique de communication pour les opérations suivantes :

- Randonnées des trois châteaux
- Démarche Collège du XXIème siècle
- Conférence territoriale du développement durable
- Colloque Grand Paris
- Lancement de PAM 77
- Conseil des jeunes Seine-et-Marnais
- Festival Dépayz'art
- Visites cantonales

Quelques chiffres-clefs :

- 17 campagnes d'affichages
- 11 magazines départementaux
- 105 dossiers transversaux d'accompagnement des projets de service
- 180 reportages photos
- 150 communiqués de presse / 50 dossiers de presse
- Plus de 700 000 visites sur le site internet.
- 21 procédures de marché : 16 MAPA – 5 appels d'offres

Actions nouvelles en 2008 :

- Réalisation d'éditions en partenariat avec les médias nationaux/Festival
- Création d'une nouvelle édition « Culture d'été » qui recense l'ensemble de la programmation artistique et culturelle réalisée ou soutenue par le Conseil général.
- Développement du site internet
 - o Création du site Archives
 - o Création du site PAM 77
 - o Création du site Festival Dépayz'art
- Mise en œuvre de communication interne.

